

La grève paralyse le transport en commun

par Evelyn GAGNON

Les employés de la Commission de Transport de Montréal ont déclenché la grève ce matin à quatre heures. Au cours d'une assemblée à laquelle assistaient quelque 3.000 syndiqués, au centre sportif Maurice Richard hier soir, les employés ont unanimement rejeté les offres de dernière heure soumises par la Commission. Le comité de négociation et le bureau de direction du syndicat avaient d'ailleurs recommandé ce rejet.

Depuis que les quelque 3.200 syndiqués seront prononcés à 96,3 pour cent en faveur de la grève jeudi dernier, il y a eu des négociations intensives. Dimanche, au cours d'une séance de négociation marathon qui a débuté à huit heures du soir pour ne se terminer qu'à six heures du matin lundi, la CTM a soumis de nouvelles offres au syndicat. Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a d'abord rencontré les parties samedi puis de nouveau hier après-midi.

M. Saulnier a émis hier une déclaration invitant les syndiqués à accepter les dernières offres de la CTM. Ces offres, a-t-il dit, représentent le maximum que la Commission peut offrir en tenant compte non seulement de la dernière hausse du prix des billets mais d'une nouvelle et prochaine hausse qui porterait le prix de chaque billet à 20 cents.

M. Saulnier, à qui la loi confie le soin d'approuver les échelles de traitement des employés de la Commission, a ajouté qu'il ne saurait être question d'une subvention municipale à la CTM. "Les contribuables de Montréal paient cette année plus de \$5.000.000 à même leurs taxes pour le transport public, a-t-il dit. Le territoire de la CTM dépasse de beaucoup les limites de la ville de Montréal et il est, par conséquent, impensable de demander aux Montréalais de porter seuls et tout de suite un fardeau accru, alors qu'ils en portent déjà seuls une première partie qui devrait être elle-même partagée. Dans ces conditions, la grève suggérée ne réglerait rien puisque les Montréalais pourraient choisir de souffrir plus longtemps plutôt que de subir une injustice."

Les dernières offres de la CTM prévoient une augmenta-

tion de 51 cents l'heure pour les chauffeurs d'autobus, sur une période de trois ans, à compter du 12 juillet 1964, date d'expiration du dernier contrat. L'avant-dernière offre, qui a provoqué le vote de grève, prévoyait une augmentation d'environ 46 cents l'heure sur une période de quatre ans. Le syndicat réclamait au départ 88 cents pour deux ans.

La CTM affirme que sa dernière offre lui coûterait \$17,600,000 en augmentation du coût de la main-d'œuvre pour les trois années du contrat.

"Ce n'est pas de gaieté de cœur que les 3.900 employés de la CTM envisagent la possibilité de faire une grève mardi matin à 4 heures, a déclaré M. Yvan Blain, président du Syndicat des employés de transport de Montréal (CSN), quelques heures avant la grève du transport à Montréal."

"Nous avons analysé longuement la situation avant de poser notre geste la semaine dernière", dit-il dans un communiqué de presse.

"Nous savons que des centaines de milliers de citoyens seront ennuyés, certains sérieusement par cet arrêt de travail.

"Nous avons cependant droit de lutter jusqu'au bout, non seulement pour nous, nos familles et nos enfants mais également pour les usagers de l'autobus. Car nous luttons non seulement pour des conditions de travail justes mais aussi pour un service de transport en commun efficace pour ceux qui s'en servent ou ceux qui s'en serviraient si l'autobus était là où ils en ont besoin".

"Les inconvénients passagers que pourrait subir le public voyageur permettraient de faire valoir le besoin d'un service plus efficace".

"Nombre de passagers se plaignent avec raison d'avoir à attendre, de se faire bouculer parce qu'ils manquent d'autobus. Ce n'est pas surprenant; la CTM n'en a pas acheté depuis quatre ans. Nous en avons assez d'être bouculés depuis des années et de vous servir comme on nous oblige à le faire".

"Une Métropole comme Montréal a droit à un service de transport en commun efficace et confortable".

"Le public-voyageur et les employés de la CTM doivent lutter en commun pour améliorer une situation intenable que nous endurons depuis des années", conclut M. Blain.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 133

MONTREAL, MARDI 8 JUIN 1965

MÉTÉOROLOGIE Généralement ensoleillé et chaud. Maximum: 80	FÊTE DU JOUR SAINT MEDARD
Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL	10¢
	Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau

White et McDivitt sont revenus sains et saufs de leur vol spatial de cent heures

HOUSTON (Texas) — Les astronautes James McDivitt et Edward White, de l'aviation des Etats-Unis, étaient sains et saufs à bord du porte-avions "Wasp", moins d'une heure après avoir terminé victorieusement le plus grand exploit du programme spatial américain et avoir comblé largement l'avance que l'Union soviétique avait sur les Etats-Unis dans ce domaine.

Au son de marches de l'aviation et de la marine, jouées par la fanfare du porte-avions, salués par l'état-major du navire et les "hourrah" de l'équipage, les deux hommes ont mis le pied sur le pont du navire à 1h.13 p.m., lundi, descendant de l'hélicoptère de la marine qui les avait recueillis en mer à environ 46 milles de distance.

En forme physique apparemment excellente, ceux qui, pendant près de 98 heures, ont tourné 62 fois sur orbite autour de la terre, vont maintenant retrouver "ceux de la terre" avec qui, pendant quatre jours, ils n'étaient en contact que radio-phonique, séparés d'eux par les dangereuses couches atmosphériques.

Quelques instants après, le président Lyndon Johnson s'entretenait par radio-téléphone de Washington avec les astronautes pour les féliciter du succès de leur mission réussie d'une manière presque exemplaire et saluer la "marche" spatiale d'Ed. White, le premier homme qui soit resté vingt minutes dans l'espace et ait réussi à s'y diriger librement.

Le commandant de bord James McDivitt a été le premier à sauter de l'hélicoptère sur le porte-avions, suivi de son capitaine Ed. White.

Trois heures environ après son arrivée sur le porte-avions "Wasp", l'astronaute Edward White a eu des vomissements, a fait savoir la NASA lundi soir à Houston.

L'astronaute qui, apparemment, n'a eu aucun "mal de l'espace" pendant quatre jours, a eu très vite le mal de mer à bord de l'aérodrome flottant qui l'a recueilli avec son équipier James McDivitt au sud des Bahamas.

Le co-pilote de "Gemini 4" a relativement peu vomit. Auparavant, se disant très assoupli, ainsi que McDivitt, White avait préféré l'eau au jus d'orange ou de pamplemousse qui lui était offert.

Toujours d'après un médecin de la NASA, il s'agit là du seul incident observé chez White comme chez son coéquipier. Le Dr Minners a trouvé "les yeux légèrement injectés de sang" aux deux astronautes. Ce phénomène est imputable à l'oxygène pur dans lequel ils ont vécu.

Les deux pilotes sont d'excellente humeur "actifs, très bavards, joyeux", a dit encore leur docteur. Ils ont tous deux perdu un peu de poids dans l'espace.

"Nous avons faim," avait d'ailleurs dit McDivitt quelques secondes après avoir améri.

Ce long vol n'aura été marqué que par deux contretemps. Le premier, le jour même du lancement lorsque la tentative de rendez-vous spatial avec le second étage de la fusée porteuse avait dû être abandonnée par suite d'une consommation excessive de carburant pour rattraper cette fusée. Le dernier jour, enfin, lorsque l'ordinateur de la cabine, spécialement prévu pour faciliter la rentrée dans l'atmosphère, est tombé en panne, obligeant le centre de contrôle et les astronautes à se livrer à une série de calculs moins précis que ceux de ce "computer".

Mais les pilotes de l'équipe "Mercury" n'avaient pas de "computer" et ils étaient rentrés avec succès sur terre après divers vols spatiaux et sub-spatiaux. Certes, James McDivitt, lorsqu'il fut informé de l'abandon de la rentrée par ordinateur, devait déclarer: "Mais cela est passé de mode". Il ne devait pas moins réussir au maximum sa descente et toucher l'eau à 46 milles à l'ouest du point d'impact prévu par suite d'une mise à feu trop rapide d'une seconde de l'une des rétrofusées.

Ravis de leur succès, déjà fêtés à bord du "Wasp", les deux astronautes ont subi des examens médicaux très poussés. Le but de leur mission était largement de connaître les réactions du corps humain pendant un vol spatial prolongé. Puis ils passeront aux problèmes techniques. Ce qu'ils fourniront comme précisions sur les raisons de l'échec du rendez-vous sera d'une importance extrême pour les prochains vols entièrement axés sur le contact physique de deux corps dans l'espace, premier pas de la conquête de la lune.

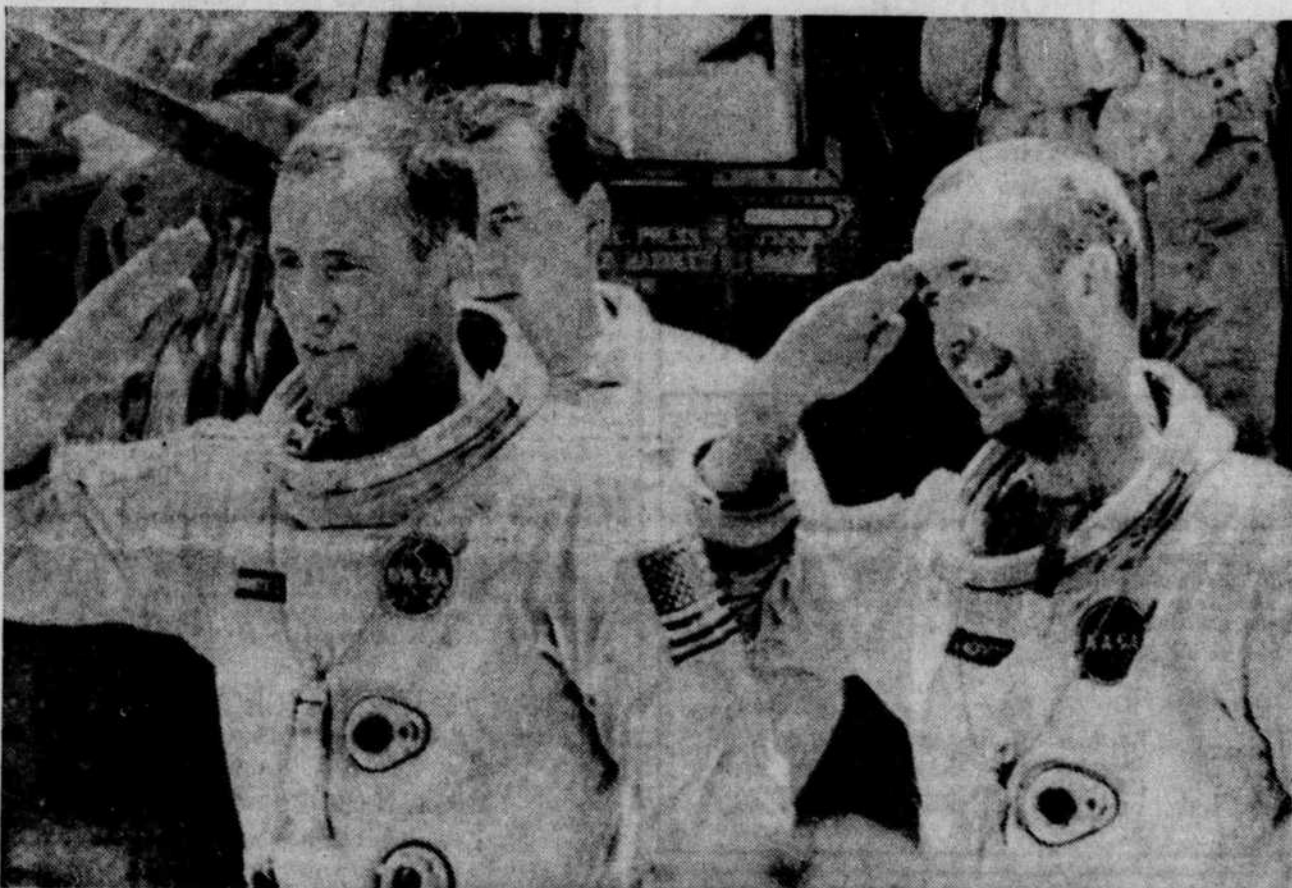
RENTREE PARFAITE

Après exactement 97 heures 57 minutes de sa mise à feu au cap Kennedy, jeudi dernier, la cabine spatiale "Gemini-4" a touché l'eau dans l'Atlantique à environ 46 milles à l'ouest du point d'impact prévu.

Une rentrée dans l'atmosphère pratiquement parfaite a mis un terme au vol spatial le plus "avancé" du programme de conquête de l'espace des Etats-Unis. Si la première tentative de rendez-vous spatial n'a pu être réussie, l'astronaute Ed White devait battre le record de séjour d'un être humain dans le cosmos en se guidant pendant vingt minutes en dehors du vaisseau cosmique.

C'est de longues minutes après avoir touché l'eau que des hélicoptères de la marine américaine devaient récupérer les deux astronautes, les prendre à leur bord pour les ramener sur le porte-avions "Wasp", principal bâtiment chargé de la délicate opération de récupération.

L'allumage trop rapide de l'une des rétrofusées chargée de ralentir la cabine et lui permettre de pénétrer dans l'atmosphère a, au dernier moment, raccourci la trajectoire de la



Affamés, portant une barbe de quatre jours, en excellente forme et de très bonne humeur, McDivitt et White, à gauche, viennent de sauter sur le pont du porte-avions "Wasp" tandis que retentit l'hymne national américain. Une heure plus tôt, ils terminaient leur vertigineuse et dangereuse descente, terme d'un vol spatial de près de 100 heures.

(Photo UPI)

descente dans la zone de récupération, obligeant le "Wasp" à foncer à plus de trente noeuds vers le point d'impact. Les hélicoptères qui avaient décollé plus tôt du "Wasp" devaient cependant être sur les lieux très rapidement tandis que le commandant McDivitt déclarait: "Hourrah, Hourrah, nous allons sur le "Wasp".

Cinq hélicoptères étaient en opération pour la récupération, chargés d'hommes-grenouilles qui ont été lancés à proximité de la cabine afin d'installer autour d'elle son radeau de flottaison tandis que les astronautes entretenaient, avant d'ouvrir leur écouteille de sortie, une conversation animée avec les pilotes qui survolaient leur point d'impact.

Tous les records spatiaux américains et soviétiques, à l'exception du vol de 116 heures de l'un des cosmonautes russes, ont été battus par le "Gemini-4", réalisant ainsi un bond en avant considérable dans le programme spatial des Etats-Unis.

Le point d'impact était situé à l'est du cap Kennedy et au nord de l'île San Salvador, dans l'archipel des Bahamas.

Le temps était idéal au moment de la récupération. Quelques ondes tropicales, fréquentes à cette époque de l'année, étaient signalées dans les parages mais la mer était calme et, la cabine une fois sur l'eau, s'est balancée gentiment au gré de petites vagues de moins de trois pieds.

Immédiatement, les astronautes ont eu une conversation avec les médecins de la NASA stationnés sur le porte-avions "Wasp" et ont donné d'excellentes nouvelles de leur santé. Les astronautes sont sortis de la cabine par la même écouteille après que le commandant McDivitt eut déclaré qu'il ne quitterait pas son vaisseau avant d'être assuré que le radeau de flottaison de la cabine était solidement amarré.

Tandis que les hélicoptères tournaient au-dessus de la cabine et que les hommes-grenouilles s'affairaient dans l'eau autour d'elle, un premier astronaute sortait de "Gemini IV" et s'installait dans un radeau pneumatique, suivi bientôt par son "jumeau" de l'espace.

L'un des hélicoptères a alors descendu le harnais de hissage. Il avait fallu 34 minutes après l'impact de "Gemini IV" avec l'eau et le moment où, après avoir été rapé, le premier astronaute a été hissé dans l'hélicoptère qui devait le ramener sur le "Wasp".

Les deux astronautes étaient bientôt à bord de l'hélicoptère, encore revêtus de leurs scaphandres spatiaux. L'hélicoptère a alors pris la direction du "Wasp" qui, lui-même, se dirigeait vers le point d'impact à environ 46 milles de distance.

Il était 1 heure et quelques minutes lorsque l'hélicoptère Sikorski 64 portant McDivitt et White s'est posé sur le pont d'envol du porte-avions "Wasp". McDivitt a sauté le premier sur le pont suivi d'Ed White.

M. Kierans lance une attaque cinglante contre la "vieille garde" du parti libéral fédéral

par Jean-Y. DUFRESNE

Le ministre provincial du revenu, M. Eric Kierans, dans une attaque cinglante contre la "vieille garde" du parti libéral fédéral, a déclaré hier soir devant ses partisans de Notre-Dame-de-Grâce, qu'il refusera catégoriquement son appui à l'actuel député libéral du comté aux Communes, M. Edmund-T. Asselin, si ce dernier le sollicite.

Mais après la charge du fougueux député irlandais contre les "Asselin, Rousseau et Dupuis", on doute fort que le député, récemment acquitté d'une accusation par suite de transactions immobilières avec la commission des écoles protestantes du grand Montréal, demande au ministre du revenu quelque assistance que ce soit.

"Je ne me prononce pas sur la légalité de l'affaire, a dit M. Kierans, les tribunaux ont réglé cet aspect de la question. Mais quant à sa moralité, c'est une autre chose."

M. Kierans entretenait son auditoire sur les problèmes du chômage dans le Québec lorsqu'un partisan se leva, assez subitement, et posa la question droit comme un trait:

"Et l'affaire Asselin?"

Comme s'il présentait la question — c'était l'assemblée annuelle de l'Association libérale provinciale du comté — M. Kierans s'est recueilli quelques secondes puis, élevant la voix, déclara:

"Je pourrais répondre que je suis député provincial et que cela ne me regarde pas. Mais je reçois des appels tous les jours à ce sujet. Mais je pourrais dire aussi que la question n'a pas été posée à la bonne personne."

Sur un ton plus ferme encore, mais pesant ses mots, il a ajouté: "Je suis l'un des ennemis les plus "possédés" de la vieille garde dans l'île de Montréal. Les Réal Rousseau, les Edmund Asselin, les Yvon Dupuis, je n'attends pas d'aide d'eux, ils n'en attendent pas de moi."

"Real Rousseau a dit à St-Jean qu'on ne laisserait pas la province menée par un maudit Irlandais comme Kierans. Moi, je réponds, en ce qui me concerne, que la vieille garde ne mènera pas la province de Québec."

Un second changement à la loi sur le ministère de l'Industrie a trait à l'incorporation de mesures relatives à la main-d'œuvre en vue d'augmenter la formation des travailleurs aussi bien que des sans-travail.

Une troisième mesure s'applique à la désignation des régions défavorisées qui se fera en tenant compte du niveau élevé de chômage, de la baisse importante et constante du nombre de personnes employées, de l'état du chômage dépassant de beaucoup la moyenne nationale ou de l'accroissement de l'emploi plus lent que pour la moyenne na-

tionale et de revenus beaucoup plus bas que la moyenne nationale.

"Cela, ce n'est pas assez bon pour "NDG", ni pour le Canada. Ce n'est pas la force des députés à l'extérieur du Québec qui pose des problèmes, c'est la faiblesse des nôtres."

"Ce dont nous avons besoin, c'est d'un accroissement considérable du calibre des hommes que nous devons envoyer à

Ottawa. Et je doute que M. Asselin réponde à ces exigences".

"Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes qui sont capables de saisir des problèmes qui se posent d'une côte jusqu'à l'autre."

"Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes qui ont une connaissance des problèmes économiques qui nous unissent ensemble."

Voir page 10: M. Kierans

M. Pearson annonce aux Communes

Mesures propres à encourager l'industrie à s'établir dans des régions défavorisées

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a annoncé, hier, aux Communes trois nouvelles mesures destinées à encourager l'industrie à s'établir dans des régions défavorisées dans le cadre de la lutte qu'a entreprise le gouvernement fédéral contre la pauvreté au Canada.

En vertu du programme annoncé hier, le gouvernement versera des subventions, ne dépassant pas \$5.000.000, aux industries qui s'établiront dans des régions désignées ou agrandissant leurs usines.

Un second changement à la loi sur le ministère de l'Industrie a trait à l'incorporation de mesures relatives à la main-d'œuvre en vue d'augmenter la formation des travailleurs aussi bien que des sans-travail.

Une troisième mesure s'applique à la désignation des régions défavorisées qui se fera en tenant compte du niveau élevé de chômage, de la baisse importante et constante du nombre de personnes employées, de l'état du chômage dépassant de beaucoup la moyenne nationale ou de l'accroissement de l'emploi plus lent que pour la moyenne na-

tionale et de revenus beaucoup plus bas que la moyenne nationale.

Le gouvernement fédéral a déjà mis sur pied une loi permettant à l'industrie qui s'établit dans une région désignée de jouir de certaines exemptions fiscales.

Nouvelles mesures

"Ces mesures, a dit M. Pearson, sont très avantageuses pour les compagnies qui sont dans une bonne situation mais elles le sont moins pour les sociétés nouvelles ou plus petites".

Le gouvernement propose donc dorénavant d'introduire une nouvelle mesure législative qui permettra de verser des subventions directes aux entreprises de fabrication et de transformation qui s'établiront dans ces régions.

Les subventions varieront selon l'ampleur des placements.

Elles seront de 33 1/3 pour cent des premiers \$250.000 investis, de 25 pour cent des \$750.000 suivants et de 20 pour cent des placements de plus de \$1.000.000.

Les subventions ne dépasseront pas \$5.000.000, ce maximum étant accordé à une compagnie qui investira \$24.500.000 ou plus.

Les conservateurs ont fait connaître leur opposition au

Voir page 10: Le débat

Voir page 10: Industries

Négociations intensives afin de mettre un terme à la grève des ingénieurs de l'Hydro

Des négociations intensives se poursuivent en vue de mettre fin à la grève déclenchée le 10 mai par quelque 300 ingénieurs de l'Hydro-Québec. Le commissaire Jean-Paul Gignac, accompagné de ses conseillers, ainsi que le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, ont discuté toute la journée hier avec les représentants du syndicat des

ingénieurs (affilié à la CSN). Il s'agit de la plus longue rencontre tenue depuis le début du conflit. Les négociateurs se rencontrent de nouveau ce matin à 10 heures, mais les parties ont convenu de ne faire aucune déclaration pour l'instant sur le contenu des discussions.

Avant la rencontre d'hier, il n'y avait eu aucune négocia-

tion depuis le 26 mai, alors que le syndicat rompit les pourparlers. C'est M. Gignac qui a pris l'initiative, en fin de semaine, de convoquer le syndicat à des nouvelles rencontres.

Rappelons que parallèlement à la grève des ingénieurs, le menace d'une grève des employés de bureau et

techniciens des chantiers de la Manicouagan et des Outardes plane sur l'Hydro-Québec. Ce groupe de quelque 800 employés (également affilié à la CSN) menace de débrayer le 15 juin s'il n'y a pas d'accord avec la direction auparavant. S'ils mettaient leur menace à exécution, tous les chantiers de l'Hydro pourraient être paralysés.

Relation possible entre Rome et l'Etat polonais

VARSOVIE — "Les conversations que j'ai eues avec Jean XXIII et avec Paul VI m'autorisent à être optimiste. La normalisation des relations entre l'Etat polonais et l'Eglise est, en principe, possible", a déclaré dans une interview, M. Jerzy Zawiejski, membre du Conseil d'Etat polonais et président du groupe catholique ZNAK. "Je me félicite du revirement politique qui s'est produit au Vatican, a-t-il ajouté. L'ouverture faite à l'Est est un précédent qui nous donne espoir. L'établissement de relations diplomatiques entre

la Pologne et le Vatican aurait une influence heureuse sur la normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat. Je ne cache pas que ces relations rencontrent des difficultés parfois importantes. Mais je suis persuadé que, vivant dans un seul et même monde, nous devrions établir des relations dans un esprit de réalisme social pour le bien de la Pologne et de l'Eglise." M. Zawiejski a conclu: "Il s'agit pour l'Etat de garantir des conditions dans lesquelles l'Eglise pourrait développer son activité et de respecter la foi des croyants, pour l'Eglise de respecter les droits des non-croyants et de servir les intérêts du pays."



Aucune allusion à la réforme de la Curie
CITE DU VATICAN — Aucune allusion à la réforme de la

Curie, contrairement à ce que certains journaux italiens et étrangers avaient cru pouvoir annoncer, n'a été faite par le pape dans l'homélie qu'il a prononcée au cours de la messe de la Pentecôte. Paul VI, a exhorté ses auditeurs, quatre mille séminaristes de Rome, à méditer sur la signification pour l'Eglise de la fête commémorant la descente du St-Esprit et à s'en inspirer pour renforcer leur adhésion sacerdotale aux évêques, afin de renforcer la cohésion de tout le corps mystique du Christ, les pasteurs étant plus étroitement associés ainsi au siècle apostolique.

Les "Chevaliers de l'indépendance" veulent participer au défilé du 24

Les Chevaliers de l'indépendance, groupement secessionniste animé par le boxeur Réginald Chartrand, demandent qu'on les autorise à figurer dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin de cette année. Les dirigeants de ce mouvement, qui se dit au service de la non-violence, affirment qu'ainsi Montréal sera témoin de l'appui de la population à ceux qui ont fait leur idée d'indépendance. C'est dans un communiqué, signé Renaud Cadorette au nom des Chevaliers de l'indépendance, que ce groupement propose de participer au défilé de la Saint-Jean. Le texte s'attache particulièrement à démentir les affirmations selon lesquelles les participants des manifestations du 24 mai dernier (fête de la reine et de Dollard Des Ormeaux) étaient des voyous. Renaud Cadorette affirme

au contraire que les Chevaliers de l'indépendance se sont faits les apôtres de la non-violence et n'aurait été les "provocations" des forces policières, la manifestation "pacifique" n'aurait pas dégénéré comme on le sait. Quant aux actes de violence contre la propriété de commerçants de l'Est de Montréal, les Chevaliers affirment qu'ils ont déjoué des provocations de la police et des commerçants en question. "...les Fleurdelisés se faisaient beaucoup trop rares à mon goût", explique Renaud Cadorette qui poursuit: "Ce n'est certainement pas l'achat d'un drapeau qui ruinerait les commerçants du quartier français de Montréal. Pourquoi cette indifférence de leur part envers tout ce qui est nationalisme? Il y a aussi les commerçants de la rue Amherst qui refusent pour la plupart d'accepter de faire disparaître le nom d'Amherst pour celui de Christophe-Columb. "Il serait si facile pour tous ces gens de contribuer quelque peu à la cause des leurs. Une affiche proclamant l'indépendance ou un petit mot en l'honneur de Dollard, en cette journée, aurait certainement évité le pire. Mais on persiste à prendre les séparatistes pour des fous."

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ÉTUDIANTS — PROFESSEURS
Qui vous croyez capables de rencontrer le grand public. Venez gagner \$2.000. pendant vos vacances en représentant le matériel le plus merveilleux qui soit : le prix Nobel.
Téléphones à : **André Dion, 381-7721**

INSTITUTEURS, ATTENTION!
La Fédération des Instituteurs du diocèse de Mont-Laurier demande à tous ses membres de ne pas signer de contrat avec la régionale des Laurentides sans avoir au préalable consulté l'Association des Instituteurs de la région de St-Sauveur.
CA. 7-2011

INGENIEUR INDUSTRIEL
Un fabricant de produits alimentaires opérant à travers le Canada recherche les services d'un ingénieur pour établir et diriger un service de génie industriel qui s'intégrera dans le service de Production de la compagnie. Le service de génie industriel aura la responsabilité de mettre en œuvre des méthodes de travail nouvelles ou améliorées, des mesures destinées à réduire le coût des opérations; examiner l'aspect économique des projets; et entreprendre d'autres fonctions normalement reliées au génie industriel.
Le candidat devra habiter à Montréal, devra être bilingue et âgé de 25 à 35 ans. Une préparation académique en administration industrielle sera jugée un atout.
Faire tenir curriculum vitae à
Case 1294, Le Devoir,
en indiquant le salaire désiré.

DIRECTEUR DU PLANNING
FONCTION:
1) En collaboration avec la direction, voir à ce que la région interne soit organisée efficacement et assurer la coordination entre les divers secteurs.
2) Recherches et planification, particulièrement dans le domaine des systèmes et procédures de travail.
3) Traitement électronique des données: le titulaire devra être en mesure de faire les études de rentabilité nécessaires, de planifier et de préparer la mise en opération d'un système de traitement électronique des données.
QUALITES REQUISES:
1) Formation universitaire de préférence
2) Expérience pratique des problèmes administratifs inhérents à l'assurance-vie (comptabilité, actuariat, etc.)
3) Expérience pratique du traitement électronique des données (analyse et programmation).
Ecrire à : **CASE 1298, LE DEVOIR**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL
CLASSE I \$ 9.800 - \$11.000
CLASSE II \$11.000 - \$12.600
CLASSE III \$12.000 - \$13.600
FONCTIONS: Conseiller et assister la direction des ministères ou des organismes de gestion centrale dans l'élaboration des politiques générales de relations de travail et de gestion du personnel; participer à la préparation ou à l'analyse de projets de conventions collectives. Agir comme responsable ou membre d'une ou plusieurs équipes de travail chargées de la négociation des conventions collectives. Voir à l'administration des conventions, à la solution des griefs, etc... Remplir au besoin toute autre fonction connexe.
QUALITES REQUISES: Degré universitaire au niveau de la licence ou de la maîtrise en relations industrielles, en droit, ou en toute autre discipline connexe, plus une expérience pertinente variable selon la classe. Connaissance de la législation du travail, des techniques de négociation, des techniques de gestion du personnel; qualités personnelles appropriées: esprit d'analyse, équilibre mental et physique, jugement, entretient, initiative.
REMARQUE: Pour être admissible à la classe I, les candidats devront avoir au moins sept années d'expérience diversifiée en gestion du personnel; une expérience moins étendue pourra être acceptée des candidats ayant occupé pendant au moins deux ans un poste de direction du personnel et des relations de travail.
Les personnes compétentes intéressées doivent s'inscrire à ce concours au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50 rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 18 juin 1965. Mentionner le concours 65-998.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY OFFRE D'EMPLOI
La Commission Scolaire Régionale de Chamblly recherche les services d'un directeur pour son département de l'équipement scolaire.
Le détenteur de ce poste aura comme fonctions:
a) La planification des besoins des écoles et de leur construction.
b) Devra collaborer à la préparation des devis pédagogiques.
c) Etablira au moyen de la statistique les croissances des populations du territoire, etc.
EXIGENCES:
1. Posséder de bonnes notions pédagogiques.
2. Très bonne connaissance de l'administration interne d'une commission scolaire.
3. Surveiller l'application de toute réglementation ou décision administrative sur la construction des écoles.
4. Posséder beaucoup d'initiative pour pouvoir travailler sous peu de surveillance.
N.B. Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être adressée, au plus tard, le 15 juin 1965, au soin de:
M. André Chartier, secrétaire-trésorier,
1330 ouest, rue Curé-Poirier,
Cité de Jacques-Cartier, P.Q.

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Très hautes références, longue expérience, recherche fonction de Directeur de l'Éducation Physique de Commission Scolaire ou dans la recherche en physiologie appliquée de l'effort.
M. G.A. Robert,
Boîte Postale 1154,
Trois-Rivières (Qué.)
Tél.: FR. 5-6951 ou FR. 5-6953

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'AMIANTÉ DEMANDE
un directeur adjoint pour école secondaire de garçons de 24 classes.
Qualités requises: 18 années de scolarité et plus, 10 années d'expérience dans l'enseignement particulièrement au cours secondaire.
Salaire d'après les normes et qualifications.
S'adresser à:
Raymond Tousignant,
Directeur général,
C.P. 606,
Thetford-Mines

La Commission Scolaire Régionale Meilleur demande:
Un professeur de travaux manuels pour le cours secondaire.
Un professeur masculin qualifié pour l'enseignement de la religion au cours secondaire.
Deux professeurs masculins qualifiés pour enseigner au cours secondaire — 8e et 9e années.
Excellentes conditions de travail et de salaire.
S'adresser dès maintenant à:
Lucien Lambert,
Directeur général des écoles,
140, rue Dufferin,
Granby, Qué. Tél.: 372-5873

CITÉ DE JACQUES-CARTIER EMPLOI PERMANENT ESTIMATEUR — CHEF ADJOINT
de \$8.000,00 à \$11.000,00
AGE: Avoir au moins 30 ans.
EXPERIENCE: Avoir occupé une fonction d'estimateur adjoint ou d'estimateur pendant au moins huit (8) ans, de préférence dans une municipalité.
NATURE DE LA FONCTION: Le titulaire a des pouvoirs quasi juridiques. Il inspecte pour fins d'évaluation les terrains et les édifices avant d'établir la valeur locative et foncière.
QUALITES REQUISES: Au moins l'équivalent d'une 11e année et posséder les qualités personnelles appropriées.
Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en évaluation foncière d'une université ou association professionnelle reconnue.
DEMANDE D'ADMISSION: Les candidats qui désirent participer aux examens doivent envoyer leur curriculum vitae au Service du Personnel, situé à 350 ouest, boulevard Curé-Poirier, Cité de Jacques-Cartier.
DATE LIMITE: Le 14 juin 1965.

OCCASION EN FINANCE MUNICIPALE
Une municipalité en pleine expansion située à proximité de Montréal demande une personne qualifiée pour remplir le poste vacant de trésorier.
Les responsabilités de cet emploi commandent un titulaire qui occupera le poste d'officier en chef des finances de la corporation municipale et avisera l'officier administratif en chef et le conseil municipal de tous les domaines se rapportant à la finance. Les fonctions comprennent: la direction et l'administration de toutes les opérations financières et de comptabilité; l'administration du budget et le développement des contrôles intérieurs, systèmes et procédures.
Le candidat devra posséder de l'expérience en finance et comptabilité, Conseil municipal et Commission scolaire, A.C.A., C.G.A., R.I.A., B. Comm. ou tout autre diplôme reconnu en comptabilité est un avantage.
Les demandes d'emploi seront traitées confidentiellement. Ecrire en mentionnant curriculum vitae et salaire exigé à:
THOMAS J. PLUNKETT & ASSOCIATES
Conseillers en administration publique et affaires municipales
1253 Avenue McGill College,
Montréal 2, Qué.

COORDONNATEUR SYSTEMES — PROGRAMME
Notre client, une Compagnie de fabrication et de distribution d'importance moyenne, en pleine ascension vers le statut de grande Compagnie, est à la recherche d'un coordonnateur compétent et expérimenté dans le domaine des systèmes — programme. Les opérations de cette Compagnie se situent au niveau national.
Ses fonctions initiales seront concentrées sur la programmation I.B.M. 1410, pour s'étendre éventuellement au domaine des systèmes en général. Possédant le potentiel lui permettant d'accéder à la gerance, il assumera la direction d'un important service.
Il serait souhaitable que les candidats détiennent un diplôme universitaire et aient une expérience de 3 à 4 années dans la programmation, incluant le 1410, ou les séries I.B.M. 1400 avec les autocodeurs I.O.C.S. Le bilinguisme est essentiel.
Une offre remarquable pour un candidat compétent, désireux d'améliorer sa situation au sein d'une Compagnie qui possèdera d'ici peu, un calculateur de système I.B.M. 360.
SIMPSON, RIDDELL, STEAD & ASSOCIÉS
Conseillers en Administration
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec. 878-9461

INGENIEURS
● En génie civil
● En mécanique
Possédant au moins 5 années d'expérience
DESSINATEURS
● En génie civil (surtout domaine hydroélectrique)
● En mécanique
Possédant au moins 5 années d'expérience
Ces emplois sont permanents. Le salaire est à discuter et sera en conformité avec les qualifications de l'intéressé.
Veuillez communiquer avec
M. Jean-Pierre Lessard,
Gérant du Personnel
ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils
4,200 ouest, boul. Dorchester
Tél.: 931-1731

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
CONCOURS
En vue de la sélection de professeurs pour les instituts et écoles de l'Enseignement spécialisé (année scolaire 1965-66)
TRAITEMENT SELON LA SCOLARITÉ ET L'EXPERIENCE
13 ans de scolarité Minimum \$4400
14 ans de scolarité \$5000
15 ans de scolarité \$5400
16 ans de scolarité \$5800
17 ans de scolarité \$6200
18 ans et plus de scolarité \$6600
Maximum \$7000 \$7400 \$7800 \$8200 \$8600 \$9000
ENSEIGNEMENT À DISPENSER
● Éducation physique
● Anglais
● Français
● Dessin industriel
● Mathématiques
● Sciences
● Aérotechnique
● Arts appliqués
● Arts graphiques
● Mécanique de marine
● Navigation
● Papeterie
● Mines
● Textiles
● Chimie-teinture
● Chimie-biologie
● Chimie industrielle
● Appareils électriques
● Appareils domestiques
● Construction générale
● Débosselage et peinture
● Ebénisterie
● Électricité
● Électronique
● Ferronnerie - forgerie
● Instruments et appareils de contrôle
● Machines thermiques
● Mécanisme lourde
● Mécanisme d'ajustage
● Mécanisme d'entretien
● Mécanisme d'automobile
● Mécanisme diesel
● Menuiserie
● Métallurgie
● Outillage
● Ponts et chaussées
● Plomberie - chauffage
● Radio et télécommunications
● Réfrigération et climatisation
● Soudure
● Tégigraphie
● Traitement des eaux
● Cuisine professionnelle
● Coiffure
● Coupe et confection
● Haute couture
● Horlogerie
INSCRIPTION AU CONCOURS
Tout candidat doit s'inscrire, avant le 12 juin 1965, au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, qu'il adressera comme suit:
Commission du service civil,
Concours 65-996
50, rue Saint-Joseph est,
Québec, Qué.
On peut se procurer la formule requise au 50, rue Saint-Joseph est, à Québec ou au 1454, rue de la Montagne, à Montréal.
Un comité examinera les offres de services reçues et convoquera à une entrevue les candidats dont la préparation aura été jugée satisfaisante et dont les services seront requis.
Les candidats qui ont déjà un dossier d'aspirant-professeur au Service de l'enseignement spécialisé sont priés de l'indiquer sur leur formule de demande d'emploi.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 le ligne agate (16 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de ces postes est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.
Téléphones à:
844-3361, poste 34
ou écrivez à:
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame,
Montréal.

INGÉNIEURS CIVILS
POSTES D'INGÉNIEURS DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT DANS LES PRINCIPAUX CENTRES DU CANADA
● Technique des sols — Structures des routes et des grandes voies de communication
● Génie sanitaire et hygiène publique — Tracé des plans et construction
● Génie routier — Construction et entretien
● Construction — Bâtiments, routes, pistes d'envol, structures maritimes
● Construction et entretien — Bâtiments et charpentes
● Conception — Chaussées, ponts, bâtiments et charpentes
● Agents régionaux de levés — Levés nationaux pour les abris contre les retombées
● Hydraulique, hydrologie et hydrométrie
● Levés — Géodésiques et officiels.
Les Ingénieurs possédant de l'expérience dans les domaines susmentionnés sont priés de présenter leur demande **SANS DELAI** à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4**, sans omettre de rappeler le numéro du programme 65-1250.
GOUVERNEMENT DU CANADA

Jeune homme, 26 ans, études Maths-Physique-Chimie, Univers, Paris, cherche emploi dans l'enseignement.
HENRY ROBERT,
48, rue de l'Amiral Mouchez, Paris 14ème (France).

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY
recherche les services d'un
ASSISTANT SECRÉTAIRE - TRÉSORIER
Expérience en comptabilité et travail général de bureau exigés. Salaire selon les qualifications.
Ecrire à:
La Commission Scolaire Régionale Duvernay,
4897, rue St-Joseph
St-Vincent-de-Paul, Cité Laval,
P.Q.

BIBLIOTHECAIRE
Offre d'emploi permanent
Salaire initial: \$5,200
Possibilités d'avancement jusqu'à \$7,245.

Instruction: posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une école ou université reconnue, à la date de la nomination. Parler et écrire le français et l'anglais.
Avantages sociaux: prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du personnel de la Ville de Montréal, Bureau 403, Hôtel de Ville.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
CONCOURS
En vue de la sélection de professeurs pour les instituts et écoles de l'Enseignement spécialisé (année scolaire 1965-66)
TRAITEMENT SELON LA SCOLARITÉ ET L'EXPERIENCE
13 ans de scolarité Minimum \$4400
14 ans de scolarité \$5000
15 ans de scolarité \$5400
16 ans de scolarité \$5800
17 ans de scolarité \$6200
18 ans et plus de scolarité \$6600
Maximum \$7000 \$7400 \$7800 \$8200 \$8600 \$9000
ENSEIGNEMENT À DISPENSER
● Éducation physique
● Anglais
● Français
● Dessin industriel
● Mathématiques
● Sciences
● Aérotechnique
● Arts appliqués
● Arts graphiques
● Mécanique de marine
● Navigation
● Papeterie
● Mines
● Textiles
● Chimie-teinture
● Chimie-biologie
● Chimie industrielle
● Appareils électriques
● Appareils domestiques
● Construction générale
● Débosselage et peinture
● Ebénisterie
● Électricité
● Électronique
● Ferronnerie - forgerie
● Instruments et appareils de contrôle
● Machines thermiques
● Mécanisme lourde
● Mécanisme d'ajustage
● Mécanisme d'entretien
● Mécanisme d'automobile
● Mécanisme diesel
● Menuiserie
● Métallurgie
● Outillage
● Ponts et chaussées
● Plomberie - chauffage
● Radio et télécommunications
● Réfrigération et climatisation
● Soudure
● Tégigraphie
● Traitement des eaux
● Cuisine professionnelle
● Coiffure
● Coupe et confection
● Haute couture
● Horlogerie
INSCRIPTION AU CONCOURS
Tout candidat doit s'inscrire, avant le 12 juin 1965, au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, qu'il adressera comme suit:
Commission du service civil,
Concours 65-996
50, rue Saint-Joseph est,
Québec, Qué.
On peut se procurer la formule requise au 50, rue Saint-Joseph est, à Québec ou au 1454, rue de la Montagne, à Montréal.
Un comité examinera les offres de services reçues et convoquera à une entrevue les candidats dont la préparation aura été jugée satisfaisante et dont les services seront requis.
Les candidats qui ont déjà un dossier d'aspirant-professeur au Service de l'enseignement spécialisé sont priés de l'indiquer sur leur formule de demande d'emploi.

"Ray" Perreault: je ne parle pas le français, mais...

par Jean-V. DUFRESNE

Bâti comme un Beauceron, une bonne tête normande, un costume de serge qui rappelle un peu les anciens dimanches, et un nom français, "Ray" Perreault, leader libéral de la Colombie-Britannique, dresse intrépidement cinq députés contre le tout puissant appareil du Crédit social, que dirige d'une main ferme le champion "séparatiste" de la côte occidentale, W. C. A. Bennett.

De passage à Montréal, la semaine dernière, M. Perreault, qui admet sans honte son ignorance de notre langue mais vous rappelle, comme de vieux titres de noblesse, que toute sa parenté des États-Unis parle encore le français, nous a accordé une entrevue de quelques minutes dans sa chambre du Reine-Elisabeth, avant d'aller rue Notre-Dame acheter une paire de chaussures. Car celles qu'on fait au Québec, dit-il, ont bonne réputation dans son pays.

Sur une table, au bout du sofa, un livre récent sur le Québec, qui résume ses préconisations de l'heure. Car un ministre du cabinet Bennett a déclaré le mois dernier que le conseil des ministres de la Colombie-Britannique étudierait l'éventualité de laisser la Confédération.

Démagogie, opportunisme politique, M. Bennett, dit-il, fait tout ce qu'il peut pour empêcher Ottawa à l'heure où n'importe quel gouvernement du monde ne pourrait guère faire mieux.

M. Perreault est venu dans le Québec rencontrer ceux que l'avenir canadien intéresse, pour chercher, lui aussi, à dialoguer.

M. Perreault est franc. "Nous sommes plus rapprochés des frontières de l'URSS que d'Ottawa. Nous avons nos montagnes, et vous savez qu'elles sont hautes, et notre héritage ethnique. Il ne faut pas s'étonner que notre conscience des problèmes ethniques ne soit pas aussi aiguë que la vôtre. Mais n'allez pas croire que nous n'avons aucun grief contre Ottawa!"

"On devrait, dans l'Est, apprendre à nous connaître davantage, personne n'y paraît. Les uns pensent que nous sommes pathologiquement attachés à la reine, et c'est vrai que rallier une majorité pour débouter les symboles royaux serait impossible. Les autres, au contraire, trouvent que nous sommes incorrigiblement américains. Il y a des lunatiques dans notre province, de ces extrémistes qui crient à la séparation ou à l'annexion aux E.-U., et nos journaux nous font souvent croire que les Canadiens français sont tout à fait comme eux. Moi, je sais que cela n'est pas vrai", dit l'homme aux yeux bleus, rieurs, qui laisse tomber la cendre dans des gestes larges qui voudraient embrasser ses montagnes, les prairies, Bay Street et Peggy's Cove.

"Au dernier scrutin, dans notre parti, nous avions en lice, vous voyez ça d'ici, un Juif, un Arabe, un doukhorob, et moi, Raymond Perreault, de nom français, catholique par-dessus le marché, dont on disait

que je ne tiendrais jamais le coup devant l'Eglise anglicane, les protestants, et le préjugé".

L'homme se penche sur moi. On dirait un pin Douglas qui va décrocher.

"Alors je me suis dit, c'est bien la fin dans mon pays, mon pays libre, on va m'empêcher d'être ce que je veux parce que j'ai un nom français, ou arabe, ou juif. Et vous voyez, je suis le chef de mon parti. Ce n'est pas un mauvais pays, mais il faut faire quelque chose".

"Tenez, vos journaux de l'Est, pas un seul ne possède un correspondant sur la côte. Et si vous saviez ce qui s'y passe! La visite de nos maîtres dans votre province a été merveilleuse. J'ai vu un député se lever en Chambre, il braillait presque. Il a dit: "Ces gens du Québec, ils nous ont accablés pas avec des bombes, mais avec des fleurs, comme je n'aurais jamais pensé. Et je ne l'oublierai pas, et je le dirai chaque fois que j'en aurai l'occasion".

De la fenêtre, on voit cette ville étonnante, pleine de vigueur, qui se bâtit. Cela lui plaît. C'est à la mesure de sa province, qui est si riche.

"Mais on vit derrière ses montagnes, au Canada. Puis ce Bennett, c'est comme votre Duplessis, il n'est pas homme au Canada plus puissant que lui. La séparation, il peut bien en parler. Nous avons une université privée, catholique. Nous nous battons pour qu'elle obtienne des subventions. Certes, il y a là 30 p.c. de catholiques, et puis après, c'est pour tout le monde! Eh bien, Bennett refuse catégoriquement la subvention fédérale d'accorder des octrois. Voilà son autonomie". Perreault n'aime pas Bennett.

"Vous pensez bien comment il voit les universitaires. Pas un ne souscrit à ses théories monétaires, et puis c'est le genre d'homme qui s'est fait tout seul, mais ça n'empêche pas les universités de lui décerner des doctorats honorifiques".

M. Perreault rappelle que jamais Bennett n'eut l'appui de la majorité depuis sa toute première victoire en 1952. Au dernier scrutin, dit-il, les libéraux décrochaient 20 p.c. du vote, les néo-démocrates 38 p.c., les conservateurs 10 p.c.

"Cela fait bien 58 p.c. Bennett, c'est un minoritaire, et nous l'aurions eu si Fulton n'était pas venu en Colombie-Britannique diviser l'opposition", souligne Perreault avec regret.

"Dites donc, Place Ville-Marie, c'est quelque chose! Les chaussures y sont-elles cher?"

Nous lui avons suggéré d'un magasin de la rue Notre-Dame, à vingt minutes, juste de quoi acheter ses vieux Oxford. Nous sommes serrés la main, et il nous a crié dans le couloir feutré du grand hôtel: "Et j'ai bien hâte d'aller à Québec".

Le pin Douglas aux yeux rieurs nous salua.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 8 JUIN 1965

PAGE 3



Le comité d'enquête sur l'affaire Lahaie recommande

Assurer aux futurs maîtres une meilleure connaissance de l'histoire du 20e siècle

Le comité spécial chargé par la commission des écoles catholiques de Montréal d'enquêter sur "l'affaire Lahaie" recommande que le ministère de l'éducation et les universités prennent des mesures énergiques pour que les futurs maîtres reçoivent à l'avenir une meilleure connaissance de l'histoire du 20e siècle, et particulièrement de la période allant des années 40 au moment présent. Le comité, dont la CECM a publié hier le rapport, affirme, en effet, au terme de son enquête, qu'il a tout lieu de croire que l'enseignement de cette partie de l'histoire est négligé dans les écoles normales, notant: "Si le frère Lahaie avait eu une conscience plus vive de ce que comporte de honte pour l'humanité la grande tragédie du nazisme, il aurait instinctivement évité d'en utiliser les symboles."

C'est une des recommandations que soumet le comité en vue d'éviter que se reproduisent les erreurs pédagogiques commises par le frère Lahaie dans la classe de TeA de l'école de-la-Mennais. Les journaux ont en effet révélé au début de mars que cet instituteur utilisait une imagerie et une terminologie empruntées au nazisme comme méthode d'émulation de ses élèves. Par suite de ces révélations, la CECM a suspendu le frère Lahaie et son supérieur, le frère Hector Asselin, directeur de l'école de-la-Mennais. En même temps, elle démettait de ses fonctions le directeur de district de la Commission, M. Antonio Girard. Une vive polémique s'engagea au sujet de ces sanctions, ce qui amena la CECM, à la fin d'avril, à charger un comité spécial de quatre membres d'étudier les méthodes du frère Lahaie, la procédure d'enquête et la Commission dans cette affaire et les sanctions imposées. Quant aux sanctions, la CECM a décidé d'appliquer les recommandations du comité.

Le comité était formé de l'abbé Jean-Marie Lafontaine

et de MM. Lucien Piché, Maurice Chartrand et Richard Joly. Après s'être réunis six fois, après entendu 18 témoins et pris connaissance de tout le dossier, il conclut:

- L'enquête menée au début de "l'affaire" par M. Emile Saint-Jean, adjoint au directeur du service de l'enseignement de la CECM, était objective et complète. M. Saint-Jean avait raison de conclure que le frère Lahaie ne s'est livré à aucune indoctrination nazie de quelque nature qu'elle soit.
- Les méthodes d'émulation du frère Lahaie — "bizarre mélange d'imagerie catholique et hitlérienne" — pêche surtout par le simplisme et les mauvais goûts; mais les risques de ses initiatives sont trop grands pour en justifier l'emploi auprès d'enfants et d'adolescents. Le comité endorse les qualificatifs — "périlleuse... inconvenante... imprudente... hasardeuse..." etc. — appliqués à la méthode du frère enseignant. Il croit que certaines tendances du frère aux simplifications, aux affirmations catégoriques et aux systématisations arbitraires méritent d'être surveillées par ses supérieurs.
- Néanmoins, les méfaits réels des méthodes du frère Lahaie auraient été nuls n'eût été le retentissement qu'elles ont connu dans la presse. La publicité a transformé une erreur pédagogique en scandale social. Tout en laissant à l'union canadienne des journalistes de langue française le soin d'étudier à fond le comportement de la presse dans cette affaire, le comité condamne sans réserve l'attitude de cette presse écrite et parlée qui, avant d'obtenir une vue raisonnablement éclairée de la question, a créé une sensation malsaine dans le public par ses affirmations tendancieuses ou carrément mensongères. Le comité déplore particulièrement le "reportage" qu'offrait un journal du matin à ses lecteurs le 13 mars 1965. Parci d'erreurs et d'insinuations sans fondement, ce document constitue une atteinte flagrante à la réputation des gens".
- Le comité écrit toutefois "qu'il faut reconnaître le mérite des journaux et des journalistes qui, une fois passée la première explosion des passions, ont eu le courage de ramener la question à ses justes proportions".
- Une fois établi le caractère de "scandale social" de l'affaire, le comité cherche à faire le partage des responsabilités. Il note d'abord que la CECM n'a pas refusé assez tôt ni avec assez d'énergie les erreurs de faits ou d'interprétations lancées dans le public et qu'elle ne pouvait croire s'être convenablement déchargée de ses responsabilités en imposant des sanctions "jugées assez sévères pour satisfaire une opinion publique indûment émue".
- Quant aux autres mis en cause, le comité estime qu'il faut tenir compte des facteurs suivants: le climat de satisfaction générale qui régnait au sujet de l'enseignement du frère Lahaie; l'insensibilité affligée mais courante, non seulement des élèves mais aussi des parents et même des enseignants, "devant des incongruités dont la présence fréquente dans nos écoles et en dehors de celles-ci finit par émousser des pouvoirs qu'on peut appeler "normaux" de réaction"; la politique de décentralisation de la CECM et le fait que, cette politique étant encore imparfaitement réalisée, il régnait une certaine



Affichant un embonpoint et une chevelure rousse qui ont rendu son signalement difficile, André Durocher, compagnon d'évasion de Lucien Rivard, a comparu hier en cour, flanqué d'un agent. Rivard est toujours au large. (Photo Henry Keleny)

Durocher affirme avoir vu Rivard la dernière fois à Barcelone: mais la police ne sait si elle doit le croire

Le compagnon d'évasion de Lucien Rivard, arrêté vendredi soir, rue Christophe-Colomb, a déclaré à la police, dimanche, que le célèbre fugitif avec qui il s'était évadé de Bordeaux en escaladant les murs le 2 mars dernier, était à Barcelone, en Espagne, avec lui, il y a trois semaines.

Durocher est rentré à Montréal parce que, dit-il, il s'enquerra de sa femme, appréhendée avec lui la semaine dernière par quatre agents de la brigade de moralité partis à la recherche d'un passeur de billets de loterie.

Durocher s'était teint les cheveux en roux et celui que les deux hommes obligèrent à les conduire loin de la prison, après l'évasion, un comptable, M. Jacques Bourgeois, eut du mal à l'identifier tant il a pris du poids.

On se souvient que l'épouse de Lucien Rivard a prétendu avoir reçu une lettre de son mari émanant d'Espagne, il y a quelques semaines, mais la

police ne sait si elle doit porter foi aux affirmations de Durocher. "Il nous a raconté bien des histoires", a déclaré un officier de police, le sergent-déductif Robert Leblanc.

Durocher attendait d'être traduit en cour sous une accusation de vol à main armée mais s'évada en mars avec Lucien Rivard, l'un des principaux témoins à l'enquête Dorion.

Rivard avait été incarcéré en juin dernier après qu'un jury du Texas l'eut trouvé complice dans un trafic de stupéfiants. Il tenta en vain d'éviter l'extradition, et la commission Dorion qui a terminé ses travaux et remis son rapport hier au premier ministre a tenté de déterminer le rôle de certains fonctionnaires accusés d'avoir tenté de s'opposer à l'extradition du prévenu.

Durocher a comparu hier en Cour sous l'accusation d'avoir

séquestré une personne et d'avoir volé une voiture. On l'accusera également de s'être évadé et d'avoir été trouvé en possession d'armes et de dynamite.

Les agents ont réussi à le capturer vendredi sans tirer un seul coup de feu. Les quatre policiers ignoraient sa présence dans l'appartement, et attendirent une heure avant de forcer la porte.

Depuis son évasion le bureau des enquêtes a reçu une dizaine d'appels quotidiennement sur le signalement du fugitif. Toutes les pistes furent contrôlées.

A Barcelone, les quartiers généraux de la sécurité espagnole ignorent tout de la présence de Rivard dans ce pays. A Madrid, un porte-parole canadien a dit avoir eu connaissance de la rumeur, il y a quelques semaines, mais elle ne fut jamais confirmée.

Le cardinal Léger à Toronto:

Aucune paix durable tant qu'on n'aura pas extirpé le racisme sous toutes ses formes

TORONTO — Les universités doivent être à l'avant-garde de la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, a soutenu hier le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, en recevant un doctorat honorifique de l'université de Toronto.

En outre les institutions de haut-savoir doivent tout mettre en oeuvre pour améliorer les moyens de communications sociales sans lesquelles il ne peut y avoir de paix juste et durable.

Le cardinal Léger a consacré son allocution à ces deux ennemis de la paix que sont le racisme et les abus des techniques modernes de diffusion, tels que soulignés par le regretté Jean XXIII dans son encyclique "Pacem in terris".

Celui qui ose parler de paix aujourd'hui s'expose à se voir traiter d'extrémiste, de communiste ou de rêveur. Autant d'épithètes, a-t-il dit, qui s'appliquent plutôt mal à un cardinal de l'Eglise catholique romaine.

Le racisme sous toutes ses formes, a-t-il poursuivi, tend à nier l'égalité des hommes entre eux. Au lieu d'accepter et de respecter les hommes pour ce qu'ils sont, nous avons tendance plus ou moins consciemment à les ramener à ce que nous sommes.

Une telle attitude, a dit le conférencier, peut être aussi dangereuse que certaines formes extrêmes de racisme débridé.

"A longter franchement, aussi longtemps que la norme du bon Canadien sera d'être Anglo-Saxon de langue anglaise, il y aura amertume et ressentiment de la part de ceux qui ne partagent pas l'une ou l'autre de ces qualités", a dit le cardinal.

Il en va de même des Juifs et des Gentils, des blancs et des noirs. Dans chaque cas, nous devons considérer que les qualités que nous trouvons chez les autres appartiennent au patrimoine de la grande famille humaine.

Car si nous croyons vraiment incarner dans notre personne et notre mode de vie la totalité des valeurs humaines, alors nous sommes à deux. Nous ne pouvons que penser que les autres ne peuvent être que dans l'erreur, qu'ils sont pervers et malicieux.

C'est alors, a-t-il dit, que l'on songe à lancer des bombes, qu'il s'agisse d'engins de fabrication domestique ou d'armes thermonucléaires.

A ce stade-là nous avons cessé de penser aux autres en termes humains. Les autres sont des communistes, des fascistes, des socialistes ou des capitalistes; autant de gens dont

il faut se méfier, qu'il faut haïr, sinon anéantir, à poursuivre le prélat.

"Nous avons alors perdu de vue que nous étions tous des êtres humains, éprouvant les mêmes angoisses les mêmes situations ou problèmes devant le mystère de notre existence".

Les abus qui se glissent dans les techniques de diffusion comptent aussi parmi les ennemis de la paix.

Lorsqu'un peuple, a expliqué le conférencier, ne reçoit qu'une image déformée des réalités politiques, qu'il ne voit les autres nations qu'à travers des clichés simplistes, alors il ne peut réagir que de façon irrationnelle et violente.

Le cardinal a souligné que, même au Canada, où nos problèmes internes nous avaient rendus réfractaires aux attitudes vindicatives vis-à-vis les peuples étrangers, nous ne chapons pas à cette tendance

qui consiste à définir la "vérité" à partir de la malice que nous croyons trouver chez ceux qui ne pensent pas comme nous.

Dans un tel climat, il est fatal que les mots "vérité" et "justice" revêtent un sens différent selon qu'ils s'appliquent à nous ou aux "autres". Ce qui est criminel et barbare chez les autres devient "réalisme" chez les autres, a-t-il noté.

Le langage du bon sens, comme celui des réalités humaines, tend à se perdre dans la concurrence que se livrent les idéologies, ainsi que dans la complexité technique de la loi, de l'économie, des politiques et des armements, a dit le cardinal.

La volonté de paix, a-t-il affirmé, ne se définit pas simplement par l'absence du désir de faire la guerre. La paix est un idéal positif. Il s'agit d'établir un ordre fondé sur la vérité, la justice, la charité et la liberté.

Enseignement uniforme aux apprentis

La Fédération des commissions professionnelles d'apprentissage de la province soumettra au cours des prochains jours au ministre de l'éducation, pour approbation, un nouveau programme de cours uniformisés pour tous les centres d'apprentissage des métiers de la construction, première étape vers l'instauration d'une carte de qualification qui serait valide dans toute la province et non plus seulement dans une région donnée.

C'est ce qu'a souligné hier M. Roland Cyr, président de la Fédération, qui tient présentement son 29e congrès an-

nuel à l'hôtel Chanteclair, dans les Laurentides.

Ces programmes ont été élaborés par la profession (patrons et ouvriers), en coopération avec le service de l'aide à l'apprentissage du ministère provincial du travail.

Le président a rappelé qu'il y a deux ans les commissions d'apprentissage ont approuvé le principe de cours uniformes de pré-emploi, d'une durée de dix mois et de six mois, et éventuellement de cours de deux ans, en conformité avec les recommandations du rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et

professionnel (rapport Tremblay).

De son côté, le secrétaire de l'organisme, M. Florent Hébert, a fait remarquer que le rapport de la commission Parent ne donne pas les mêmes directives que le rapport Tremblay dans ce domaine. Il s'ensuit que les nouvelles commissions scolaires régionales se conforment tantôt à l'un, tantôt à l'autre rapport. Ceci crée un problème assez crucial sur le rôle des commissions d'apprentissage et des centres, fréquentés non pas par des écoliers, mais par des apprentis ou de jeunes travailleurs.

Ces programmes prévoient l'enseignement théorique et pratique du métier; l'enseignement des matières humanistes, des mathématiques et des sciences; la formation morale.

Dans le domaine de la construction, il existe une commission d'apprentissage dans toutes les régions de la province, sauf celles de Drummond-Arthabaska et Huntingdon-Châteauguay, qui sont en voie de formation.

M. Cyr a souligné que la nécessité d'établir un système de contrôle de la main d'oeuvre

PORTEURS DEMANDÉS
pour la livraison à domicile du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants:

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville St-Louis, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Bruno, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville LeMay, Ville St-Laurent, Carlier-ville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétrouville, Charlemagne.

Appeler à:

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIERES

GALVANISE • ALUMINIUM CUIVRE

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160

* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

360 est. rue Rachel
Montréal
849-4107

W. J. JETTÉ LITEE
CHAUFFAGE • PLOMBERIE

ON DEMANDE

Dollars canadiens en argent 1965

Payera comptant \$1.25 chacun

381-0568

(Suite à la page 10)

ROGER AUTOMOBILES LTEE

vous invite cordialement à un Cocktail

Jeu, le 10 juin, 1965, de 5 p.m. à 10.00 p.m.

à l'occasion de l'ouverture officielle de sa

Salle de Monte
4269 ouest Ste-Catherine Westmount

AVIS AUX AGENTS ET ASSURES DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

Dans le cas de grève des employés de la Commission de Transport de Montréal la permission ci-dessous est accordée gracieusement, par les présentes, dans un esprit de service public, aux assurés de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies détenteurs d'une police automobile en état de validité: Pendant la durée de cette grève ils pourront utiliser leur automobile du type privé à passagers, pour transporter dans les limites du territoire desservi par la C.T.M., moyennant rétribution ou participation aux frais, jusqu'à un maximum de 5 compagnons se rendant au travail, ceci tout comme si un avenant Q.E.F. No. 6 était annexé à leur police et dans les limites de responsabilité prévues à cette dernière. Cette permission n'est valable cependant que pour un voyage aller et retour par jour.

W.A. Major,
Directeur général

8 juin 1965

Si vous avez le choix... choisissez **MARTELL**

Sa "fine champagne" Médaille V.S.O.P. est la quintessence du cognac

Dégustez aussi le **COGNAC MARTELL** ★★★ le cognac le plus célèbre en France... le plus recherché au monde

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Les partis politiques fédéraux et le Québec

Par Maurice SAUVE (1)

Ministre des forêts dans le cabinet fédéral



Le Parlement, le cabinet et tout le gouvernement fédéral ne peuvent fonctionner de façon efficace comme rouage de l'association — et cette fonction constitue leur première raison d'être — que si les deux partenaires y sont pleinement représentés et actifs. En tant que forum où le Canada anglais et le Canada français se réunissent pour débattre, déterminer et servir leurs buts communs comme Canadiens, le Parlement ne saurait être qu'un trompe-l'œil si les deux partenaires n'y sont vraiment présents et agissants. Si l'un n'y est pas bien représenté ni pleinement actif, tout l'appareil fédéral devient par son forfait, la créature surtout de l'autre. C'est un processus aussi dangereux qu'inévitable, même malgré tous les efforts les plus sincères du partenaire plus fort pour y faire obstacle. Si un partenaire abdiquait ses responsabilités fédérales, l'autre les assumerait inévitablement, ne serait-ce que pour empêcher l'entreprise commune de s'effondrer.

Voilà pourquoi les deux partenaires de la Confédération doivent être pleinement représentés au gouvernement fédéral par une forte délégation de leurs meilleurs hommes, de leurs vrais porte-parole. S'ils croient vraiment en l'importance de notre entreprise conjointe, quelques-uns de leurs meilleurs chefs doivent être au Parlement d'Ottawa. Chacun doit y envoyer comme représentants des hommes qui sont reconnus et acceptés par son groupe respectif comme étant l'image assez fidèle de sa société à lui. En autant que possible ils doivent atteindre ses idéaux et ses aspirations les plus élevés, et être prêts à les réaliser et capables de le faire. Le représentant qui ne connaît pas pleinement les vues et les activités de ses commettants ou qui n'a pas pleins pouvoirs pour parler en leur nom ne peut facilement agir comme partenaire entier et actif dans aucune grande entreprise. L'attelage où l'un est plus faible que l'autre est forcément inefficace — il est destiné à trébucher, à s'effondrer. Nous, au Canada, ne pouvons plus courir ce risque.

Le Canada anglais s'est généralement bien acquitté de cette obligation d'envoyer à Ottawa des représentants qui soient les porte-parole authentiques de leurs électeurs et les vrais chefs de leur peuple. Le Canada français, malheureusement, ne l'a pas toujours fait. Les Canadiens français ne pourront jamais devenir des partenaires égaux dans la Confédération si nous sommes incapables de traiter avec les représentants du Canada anglais sur un pied d'égalité. A cette fin, il nous faut envoyer à Ottawa, des hommes qui soient reconnus comme les représentants authentiques du Québec nouveau, du Québec de la réforme, de la compétence et du progrès. C'est alors seulement que nous pourrions participer pleinement à la vie politique du pays, assumer les responsabilités les plus élevées au gouvernement fédéral, à la Chambre des Communes et aux caucus des partis, et devenir des partenaires égaux de fait plutôt qu'en théorie. Cela ne veut pas dire que ce soit tout ce que le Canada français ait à faire, mais c'est un chaînon essentiel de la chaîne de la force et de l'unité du pays, et maintenant surtout il est urgent d'y penser sérieusement.

Comment attirer de bons éléments ?

Le rôle des hommes politiques qui viennent du Québec importe souverainement à la réalisation d'une unité canadienne dynamique, fondée sur la compréhension et la confiance mutuelles, plutôt que sur les seules traditions et les seules lois. Nos représentants à Ottawa ne doivent pas se borner à faire connaître au reste du pays les besoins et les aspirations du Québec; ils doivent aussi chercher à pénétrer les Québécois de l'importance pour tous les Canadiens de certains objectifs communs — objectifs nobles qui influeront sur l'avenir de chaque Canadien, quelle que soit sa province ou sa langue —. Ils doivent faire connaître aux Québécois les politiques fédérales et leur expliquer l'importance qu'elles ont pour aider le Québec à atteindre ses propres buts. Les hommes politiques ne peuvent en effet, se limiter à être les représentants passifs de leurs électeurs. A Ottawa comme dans leur comté, les députés du Québec doivent aussi prendre activement position sur les questions de l'heure.

Comment pouvons-nous attirer des hommes de cette trempe parmi les Québécois vers la politique fédérale? La responsabilité qui nous incombe en cette matière vitale est double. Tout d'abord, nous avons tous, comme citoyens du Québec, l'obligation de nous intéresser et de participer plus activement à la politique fédérale; ceux d'entre nous qui y sont aptes ne devraient pas hésiter à se porter candidats aux élections fédérales. Le fait d'entrer dans la politique active signifiera, pour plusieurs de nos citoyens en vue, de grands sacrifices d'ordre personnel. Cependant, si nous croyons vraiment en notre pays, ce sont des sacrifices que nous devrions accepter de consentir. N'oublions pas que nous pouvons servir le Québec nouveau non

seulement dans la politique, la fonction publique ou les institutions provinciales, mais aussi à Ottawa. A cette époque cruciale, nous sommes tous responsables de l'avenir du Canada et du Québec; et nous devons renforcer notre association en affermissant et en étendant la part qui est nôtre.

En second lieu, des obligations très réelles incombent à nos partis fédéraux au Québec car ils sont les agents par le concours desquels des candidats sont désignés. Il leur incombe de rendre la vie politique fédérale aussi attrayante que possible aux hommes qui peuvent vraiment représenter la force et l'esprit nouveaux du Canada français, aux hommes qui peuvent sentir, comprendre et faire connaître les réalités du Québec moderne, aux hommes qui peuvent prendre place à Ottawa aux côtés des meilleurs que le Canada anglais peut y envoyer. Nos partis politiques ne doivent pas seulement faire bon accueil à ces hommes, mais aussi les chercher activement et les persuader de se porter candidats aux élections fédérales.

Expérience infructueuse des conservateurs

Nous devons réformer l'image populaire de la politique fédérale et des hommes politiques fédéraux aux yeux de la population. Il est tout à fait naturel que l'intérêt des Québécois depuis 1960 se concentre sur la politique et sur les hommes politiques de la province. Il est de toute nécessité de réveiller l'intérêt pour les affaires fédérales, et nous y réussissons dans la mesure où nos partis réussissent à attirer comme candidats des porte-parole authentiques de l'esprit de la révolution tranquille.

L'expérience du parti conservateur au Québec entre 1958 et 1962 a montré que le nombre seul ne suffit pas pour que notre députation représente vraiment le Québec au Parlement et au Cabinet. La qualité importe tout autant que la quantité. Même avec 50 députés sur 75 en provenance du Québec, M. Diefenbaker n'a jamais pu trouver suffisamment d'hommes politiques de calibre pour remplir les postes traditionnellement dévolus aux Canadiens français dans le cabinet. Il y en avait de ces hommes, mais ils n'étaient pas assez nombreux et n'étaient pas suffisamment représentatifs.

Une telle représentation à Ottawa, le Québec de 1958 pouvait peut-être l'accepter, mais non pas celui de 1965. Les choses ont changé au Québec et le vieux régime, qui se contentait de l'illusion d'une forte représentation du Québec à Ottawa, illusion qu'entretenaient des hommes politiques prêts à faire des concessions et à en venir à des arrangements des deux côtés.

Aujourd'hui, le Canada français s'attend à autre chose que la simple présence traditionnelle de plusieurs noms canadiens-français sur la liste des ministres fédéraux. Nous nous attendons à une réelle représentation et à un rôle réel dans l'administration du pays. Nous nous rendons compte que, si nous aspirons à des postes vraiment supérieurs dans le gouvernement fédéral, nous devons veiller à envoyer à Ottawa des hommes qui soient en mesure de les occuper. A l'heure actuelle, plusieurs députés québécois sont capables de remplir ce nouveau rôle et le font avec compétence et succès.

Si nous, Canadiens français, nous désirons vraiment affermir l'unité canadienne en renforçant notre propre représentation à Ottawa et notre participation au gouvernement fédéral, nous devons nous demander si les méthodes que nous employons pour choisir nos représentants et, en particulier, les candidats aux élections fédérales cadrent avec les conditions tout à fait

différentes d'aujourd'hui. Ces méthodes, dont la plupart de nos députés actuels sont le produit, peuvent-elles répondre aux exigences nouvelles du Canada français ?

Exigences et réformes

Si nous voulons attirer des hommes de la trempe voulue et si nous voulons que nos partis et leurs structures répondent à nos exigences nouvelles, il nous faudra opérer bien des réformes. Surtout, n'oublions pas que ces exigences, elles sont bien réelles. Aujourd'hui, le rôle traditionnel de porte-parole de leur comté ne suffit plus pour nos députés. A cette époque de profonds changements au Québec — et même dans tout le pays — il nous faut faire mieux.

En plus des qualités déjà mentionnées, le Québec veut que ses représentants à Ottawa jouissent du respect et de la confiance de leurs collègues de langue anglaise afin que le Parlement respecte l'autonomie du Québec et l'aide, dans le cadre de sa compétence, à poursuivre les objectifs qu'il se fixe.

Les Canadiens de langue anglaise, d'autre part, veulent être certains, qu'à l'échelon de la Chambre des Communes, du caucus ou du cabinet, ils traitent avec des hommes qui ont vraiment le doigt sur le pouls du Québec moderne, qui jouissent de la confiance et du respect du Québec et qui peuvent prendre position sur des points particuliers en sachant bien qu'ils reflètent vraiment les vues de la province.

Dans les cours ordinaires des choses, les hommes politiques qui possèdent ces qualités et ces aptitudes viennent graduellement à s'affirmer dans un parti politique par le fait de l'apprentissage normal de plusieurs années où ils sont mis à l'épreuve dans des situations de toute nature. Or, malheureusement, nous n'avons pas le temps dans les partis fédéraux au Québec aujourd'hui de nous en remettre, pour le choix de nos chefs, à cette méthode de sélection naturelle. Voilà pourquoi nous devons recruter des hommes en vue en dehors de la politique active; il nous faut de bons hommes aujourd'hui, et nous ne pouvons attendre davantage sans compromettre l'unité canadienne, et en même temps le plein succès de la révolution tranquille du Québec. Dans la recherche de ces hommes, nous devons nous mettre en quête surtout de gens qui ont été soumis à une semblable sélection naturelle dans d'autres domaines et qui ont réussi à s'élever au sommet de leur profession. Il nous faut des hommes qui ont déjà pris pied et qui ont fait leurs preuves, qui ont l'habitude du commandement et des responsabilités. Nous n'avons pas le temps, en effet, de les former à nouveau dans le domaine de la politique. Nous devrions faire appel à des organismes comme le vôtre afin qu'ils nous envoient leurs meilleures compétences comme candidats fédéraux — appel aux syndicats ouvriers, aux caisses populaires, aux coopératives, aux associations agricoles, aux associations industrielles et commerciales, et le reste. C'est dans ces organismes que nous sommes susceptibles de trouver nos meilleurs candidats à l'exercice de la direction politique du Québec nouveau.

Que doivent donc faire nos partis fédéraux pour attirer des candidats de calibre? Il leur faut d'abord posséder un programme et des vues qui reflètent et acceptent les vues du Québec nouveau et avec lesquelles des hommes comme eux puissent s'identifier. En second lieu, nos partis fédéraux doivent démocratiser complètement et à fond leur structure et leur organisation. Les hommes que nous voulons attirer vers la politique fédérale répugneront beaucoup à s'associer à un parti qui ne soit pas complètement démocratique. Ces hommes auront probablement à consentir de grands sacrifices personnels pour entrer dans la politique active. Ils sont probablement bien implantés dans leur carrière et se trouvent au sommet ou presque dans leur domaine propre. Ils refuseront de compromettre leur avenir en se liant à un parti sur lequel ils ne peuvent exercer que peu d'influence et dont les destinées sont dans une large mesure entre les mains d'autres gens.

Ces hommes, il leur faut permettre de diriger nos partis au lieu d'être menés par eux, et nos partis doivent, de ce fait, être démocratiques à tous les paliers: dans les comtés, dans la province et à l'échelon du pays. Faute de ces conditions, nos citoyens en vue boudent la vie politique parce que leur participation personnelle s'assortira de trop de risques pour leur réputation. Certes, des risques raisonnés s'imposent souvent dans la vie politique.

L'impératif de la démocratisation

Voilà pourquoi nos partis fédéraux au Québec doivent démocratiser leur structure comme le parti libéral du Québec, entre autres, l'a fait depuis 1955. Si ce parti a réussi à remporter deux triomphes électoraux, en 1960 et 1962, cela tient surtout à ce qu'il a réformé ses vues et ses structures et qu'il est devenu le reflet fidèle des besoins et des aspirations du Québec moderne. Nous devons en faire tout autant dans nos partis fédéraux. Rien ne courrait mieux à servir la cause du Québec et de l'unité canadienne que rien ne saurait convaincre davantage le Canada anglais que nous apportons une fois pour toutes des réformes réelles et efficaces à notre vie politique. Même au Canada anglais, il existe peu de partis qui soient aussi véritablement démocratiques que le parti libéral du Québec.

Pour être démocratique, un parti fédéral au Québec doit maintenir dans chaque comté une association à laquelle tous ses militants sont libres d'adhérer, dans laquelle il leur est loisible de briguer les postes de direction, et qui est responsable de la mise en nomination démocratique dans le comté d'un candidat aux élections fédérales, selon les lignes de conduite proposées par la fédération. Le parti doit se doter d'une fédération provinciale qui soit chargée de formuler des prises de position au sujet des politiques et du programme du parti fédéral et de voir à l'organisation d'élections générales et partielles. La fédération doit aussi avoir le contrôle démocratique du comité d'organisation, du choix des agents financiers du parti et de la nomination du personnel des secrétariats de Montréal et de Québec afin de les doter de gens qui reflètent l'esprit de ses membres.

Pourquoi le parti doit-il, en se dotant de nouveaux cadres au Québec, rompre complètement avec certains éléments du passé et pousser ses réformes aussi loin que possible, imitant en cela l'exemple du parti libéral provincial? C'est, d'abord, que nous devons nous garder d'éprouver un faux sentiment

de sécurité à cause de l'absence à l'heure actuelle d'aucun autre parti qui puisse vraiment évincer le parti libéral fédéral au Québec. Si les électeurs du Québec avaient un autre choix raisonnable, la situation du parti libéral pourrait s'en trouver tout à fait différente. Les choses pourraient changer du jour au lendemain et nous devons nous tenir prêts à cette éventualité. Il y a une raison plus importante, cependant, et c'est que le Québec ne se contentera plus de bons députés libéraux aux Communes si l'équipe ne comprend pas plus d'hommes exceptionnels qui soient nettement les porte-parole des aspirations du Québec et qui puissent vraiment représenter l'ensemble de la province. Si le parti libéral ne recrute pas des hommes de cette trempe avant les prochaines élections, ces hommes, et les Québécois dont ils sont la voix, pourraient fort bien se tourner vers d'autres partis politiques ou même en créer de toutes pièces ou encore mépriser Ottawa pour s'orienter vers la politique provinciale.

Une troisième raison pour laquelle il importe particulièrement que le parti libéral, plus encore que tout autre parti, opère des réformes est celle-ci:

En ce qui concerne les partis qui ont quelque chance de former un gouvernement majoritaire à Ottawa, le parti libéral du Canada est le parti fédéral qui soit le plus en mesure de gagner suffisamment l'appui de la population de la province de Québec pour lui permettre d'obtenir une majorité dans la Chambre des Communes. Cela semble partial, mais c'est une vue objective de la situation. Comme on l'a vu tantôt, il est indispensable qu'un parti ait un programme et exerce une action qui reflètent les idéaux du Québec moderne avant de pouvoir espérer attirer les meilleures compétences du Québec. Grâce à la direction éclairée de l'honorable Lester Pearson, le parti libéral a un programme et exerce une action de cette nature. Ce n'est le cas de nul autre parti aujourd'hui.

Il est alors improbable qu'un autre parti fédéral recrute bientôt assez d'adhérents au Québec pour être assuré d'une majorité générale au Canada. Aussi, si après les prochaines élections, le parti libéral a perdu lui aussi la confiance d'une grande partie des électeurs du Québec parce qu'il ne compte pas assez de députés nettement identifiés par la population du Québec comme des porte-parole valables, quel parti sera à l'avenir en mesure de former à Ottawa un gouvernement qui puisse assurer l'unité du pays? Dans le contexte politique actuel du Québec, il semble que seul le parti libéral, aujourd'hui et durant quelque temps encore, puisse espérer jouer ce rôle au Canada.

Mais l'appui dont jouit le parti libéral au Québec doit être autre chose qu'un appui purement négatif, résultant du fait que les électeurs n'ont pas d'autre choix. Il est donc essentiel que la nouvelle Fédération libérale qui est en train de se constituer au Québec ait le contrôle absolu de ses cadres d'organisation et de la nomination des membres de tous ses comités (comité d'organisation politique, comité de finances, etc.) et que ses secrétaires soient étoffés d'hommes et de femmes de la nouvelle génération du Québec.

Pour renverser la métaphore, nous ne devons pas mettre du vieux vin dans des urnes nouvelles. Il importe que nos institutions et nos structures nouvelles, qui seront vraiment représentatives du Québec nouveau, soient servies et administrées par des hommes imbues de l'esprit nouveau et convaincus de la nécessité d'institutions démocratiques.

Ces réformes, c'est aujourd'hui qu'il faut les amorcer. Il faut du temps pour modifier les structures d'un parti politique, et nous en parlons depuis 1960 et même depuis plus longtemps. Si ces réformes n'interviennent pas avant les prochaines élections, rien n'autorise à croire qu'elles s'opéreront après parce que le parti libéral connaîtra un triomphe électoral aux prochaines élections au Québec même sans faire ces réformes. C'est maintenant qu'il faut agir!

Une fois que nous aurons effectué ces réformes et que nous aurons établi, comme il convient et en toute sincérité, les associations démocratiques de comté et une fédération provinciale pleinement démocratique, nous pourrions alors attirer non seulement de bons candidats comme ceux que nous avons eus aux élections d'avril 1963, mais aussi certains des porte-parole les plus éminents du Québec moderne qui voudront alors se joindre à notre équipe afin de travailler pour le bien du Québec et de l'ensemble du pays.

(1) Extrait d'une allocution prononcée le 2 juin devant le Comité du travail de Montréal.

BELLE RÉSIDENCE D'ÉTÉ

à louer

Meublée, 5 chambres à coucher, salon, salle à diner, cuisine, foyer, chauffage central, grand terrain, côté du fleuve, près du "Portage Inn".

Pour renseignements, appeler:

OR. 1-2111

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Organisme indépendant chargé de promouvoir, diffuser et enseigner les principes de l'organisation scientifique dans la province de Québec.

RECHERCHE 2 CANDIDATS POUR LES POSTES SUIVANTS:

1— Prêposé à l'enseignement des techniques d'organisation scientifique aux adultes.

Le candidat choisi sera chargé de cours de formation aux techniques de l'organisation scientifique principalement de l'étude du travail au niveau des cadres supérieurs et du technicien.

1— Prêposé à l'animation de groupes d'étude et à l'organisation de programmes de perfectionnement.

Le candidat choisi sera principalement chargé d'organiser et d'animer des journées d'étude, cours de perfectionnement, séminaires, etc. à l'intention en particulier des cadres supérieurs de l'entreprise et de praticiens de l'organisation scientifique.

CONDITIONS:

- a) Diplôme universitaire ou l'équivalent.
- b) Cours formels dans la spécialité - minimum 200 heures.
- c) Minimum de 3 ans d'expérience en organisation scientifique après avoir obtenu ce diplôme.
- d) Le bureau de l'organisme est à Montréal, mais une bonne part des activités se feront en province.
- e) Devra avoir de l'initiative et être apte à s'intégrer à une équipe dynamique en pleine évolution.
- f) Devra pouvoir s'exprimer facilement devant un auditoire.
- g) Devra aimer travailler en contact constant avec le public.
- h) Être parfait bilingue.
- i) Le salaire tiendra compte du statut professionnel de ces postes.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE:

- 1— Faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'un texte d'environ 300 mots sur les raisons pour lesquelles le candidat est intéressé à poser sa candidature.
- 2— Adresser votre demande d'ici le 16 juin 1965, à:

CASE POSTALE 1567, Succ. "B"
MONTRÉAL 2 (Québec)

agence du livre français
8180 rue St-Hubert — Tél.: 271-6888

une nouvelle édition "Parti Pris"

pleure pas, germaine

roman de
claude Jasmin

"Pour le héros, Gilles Bédard, son séjour en Gaspésie est un choc. Chômeur à Montréal, il découvre que derrière la "belle nature", c'est encore et toujours la pauvreté, l'abandon".

en vente dans toutes les
librairies à \$1.75

Lettres au "Devoir"

Information
touristique

Si c'est possible, pourriez-vous publier cette lettre dans "Lettres au Devoir".

Le 25 mai, téléphonant au Service du tourisme, Place Ville-Marie, pour une brochure, on m'a répondu qu'on avait cette brochure mais pas de service postal. Il fallait me rendre à leurs bureaux ou écrire à Québec.

J'ai préféré écrire étant donné que je travaille (pas pour moi) durant les heures d'ouverture du service. Que de démarches! pour une simple brochure. Celui qui écrit d'un autre pays à Montréal, sa lettre est transférée à Québec. Que de pertes de temps!

Montréal étant la ville la plus peuplée du Canada et bientôt l'hôte du monde entier, pourquoi pas de service postal?

En attendant, j'attends toujours ma brochure de Québec. A part les timbres, est-ce que ça coûte cher un service postal? A vous la parole, Monsieur le ministre du Tourisme.

Bien à vous,

Jacques LANDRY,
Lachine.

il y a plusieurs façons d'essayer d'apprendre l'anglais

(avec des livres, des disques, des appareils électroniques ou des soi-disant experts)

mais il n'y a qu'une façon d'apprendre vite et bien: à l'école BERLITZ — langues vivantes

Les Ecoles Berlitz possèdent les méthodes les plus directes, les plus progressives, les plus rapides et les plus efficaces

montréal
845-1161

ottawa
232-5343

québec
529-6161

toronto
924-7773

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

MERITAS
L'issue du Gala des Artistes, samedi, Margot Lefebvre, succédant à Janelle Bertrand, s'est vue décerner le titre de Miss Radio-TV 65...

INAUGURATION

L'ouverture du Musée d'art contemporain se fera le 10 juin et sera précédée d'une cérémonie demain 9 juin. Le Musée de la rue Sherbrooke...

MARÉE

Le Troisième Concours International de Harpe aura lieu en Israël du 2 au 13 septembre prochain. 44 concurrents venant de quinze pays...

Horaires des spectacles

THÉÂTRE
PLACE DES ARTS - Festival du spectacle: De 7 h. à minuit. COMÉDIE CANADIENNE - "Spring Thaw 65" 8.30

CINÉMA

ALOUETTE - "My Fair Lady" - 8.00
AVENUE - "French Dressing" - 1.40
EIOU - "L'ange noir du Mississippi" - 12.20 - 3.28 - 6.36 - 9.54

RADIO-TELEVISION

CBF et CBF-FM
Mardi, 8 juin
8.30 CBF-FM - À 11 h. Matinée symphonique. Au programme: 3.30 - 4.00 Les Bouchemiers

HOMMAGE - BUFFET

Demain soir, à 20h.30, à l'Aréna Maurice-Richard, 2ème Concert populaire de la saison, sous les auspices de la Ville de Montréal...

EMBARRAS DU CHOIX

Directeur du Festival du film du Commonwealth, qui va se dérouler à Londres cet automne, M. Anthony Gruner affirme que "considérant le nombre imposant de bonnes réalisations venant du Canada, il serait dommage d'avoir à choisir une sur douze des excellentes productions soumise."

XXe SIECLE

"Musique du XXe siècle", une émission de CBF-FM, la station à modulation de fréquence de Radio-Canada à Montréal, présentera le samedi 12 juin à 19h.17 des œuvres de Luciano Berio, Karlheinz Stockhausen, Pierre Boulez, Olivier Messiaen et Michel Philippot.

"Peau de Banane", de Marcel Ophüls

par Alain PONTAULT

Le thème de "Peau de Banane" est un peu compliqué. Mais c'est un film de ces sujets, aventures mystérieuses, mouvementées, d'une petite bande d'agents furtifs, qui n'aspirent pas à la vraisemblance et ne prétendent en fait qu'à disposer allégrement sur des parcours de fantaisie leurs pas, leurs forces et leurs attraits.

Petit ballet machiavélique assez difficile à suivre (sans doute volontairement: c'est une des lois du genre), plus difficile encore à raconter. Le prétexte en est fort louable: c'est en principe pour venger son père, industriel ruiné et cassé par deux escrocs, que Cathy (comme dans "Jules et Jim") - Jeanne Moreau détourne son jeune ex-mari (Belmondo) des joies de la contrebande et des courses de chevaux pour l'entraîner dans des machinations où devront sombrer corps et biens les deux détraqués de papa. Mission vengeresse. Noble pitié filiale.

La vérité, pourtant, est moins honorable, et le moment vient vite où l'on n'est plus très sûr que le plus escroc des deux, ou des trois, soit bien celui qu'on pense. Mais jamais sûr non plus que Cathy soit aussi diabolique qu'il y paraît. C'est le piment de l'aventure. Mystère et valse des millions, coups

CINÉMA

de théâtre, faveurs à gages qui ressemblent à s'y méprendre à des policiers, palaces et bagarres, hélicoptères et bolides routiers, charme de la meneuse de jeu, légèreté et ressource multiples de l'apprenti-aventurier qui ne tarde pas à se faire au jeu, devient ingénieur allemand ou biologiste rend coup sur coup, prend les choses en main et, tout se terminant comme prévu par des chansons, Jeanne Moreau interprétant délicieusement celle de Bessie Smith, "Embrasse-moi", retrouve finalement sa chère petite femme, lui rouvrant même sans trop d'inconvénients le blanc chemin de l'honnêteté.

Garani-Reiner: cycle Mozart à La Poudrière

Deux distingués instrumentistes canadiens, le violoniste Arthur Garani et le pianiste Charles Reiner, présentent l'an dernier l'intégrale des dix sonates pour violon et piano de Beethoven, dans le cadre intime et pittoresque de La Poudrière, au cours des Semaines Musicales à l'Île Sainte-Hélène. Ce mois-ci, les deux artistes joueront cette fois l'intégrale des 18 sonates d'un autre grand maître, Wolfgang-Amadeus Mozart.

SALLE CLAUDE - CHAMPAGNE

QUATRE RÉCITALS PAR LES JUGES DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO

Quatre des juges invités au Festival International du Piano donneront chacun un récital de piano ces jours prochains dans la salle Claude-Champagne, en soirée, à 8h.30. Ce sont Harry Datyner, de Suisse, que l'on entendra ce soir, mardi; Rudolf Fischer, recteur de la Hochschule für Musik de Leipzig, jeudi, 10 juin; Madame Tatiana Nikolaeva, de l'Union Soviétique, vendredi, 11 juin, et Alexander Borovsky, de Boston, samedi, 12 juin.

Ce soir, Harry Datyner jouera les œuvres suivantes: Partita no 2, en do mineur (Bach); Sonate en mi mineur (Bach); Ballade no 1, en sol mineur; Nocturne, Op. 9, no 1; Nocturne, Op. 27, no 1; Faisaisie-Imromptu, Op. 66 et Ballade no 3 (Chopin); Trois Esquisses (Paul Marthey) et Suite "Pour le Piano (Debussy).

Vendredi, Tatiana Nikolaeva interprétera les œuvres suivantes: Trois Préludes et Fugues, Op. 87 (Chostakovitch); Sonate en do mineur, Op. 111 (Beethoven); Ondine (Ravel); Tableaux d'une Exposition (Moussorgsky).

Pour sa part, Rudolf Fischer consacrera son programme à Beethoven, jeudi, jouant cinq sonates: no 7, en ré, Op. 10 no 3; no 8, en do mineur, Op. 13 "Pathétique"; No 13, en si bémol majeur, Op. 27, no 1; No 14, en do dièse mineur, Op. 27, no 2 "Clair de lune"; et Sonate no 32, en do mineur, Op. 111.

Alexander Borovsky, éminent pianiste et pédagogue, donnera un récital-conférence sur la technique de la pédale dans l'oeuvre de Claude Debussy. Les places pour ces quatre récitals sont en vente à la maison Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, ainsi qu'à la porte, au 200 avenue Bellingham, le soir des concerts.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion
ACCUSE, LEVEZ-VOUS: L'acquiescement d'un inculpé qui, par fidélité à l'enseignement de sa religion, a pris une décision morale de ne pas plaider en faveur de sa droiture d'intention. Le risque de condamnation des valeurs morales des réserves. Adultes, des réserves.

AMOROUS ADVENTURES OF MOLL FLANDERS: Le ton de comédie atténué des héros. Le cœur noble triomphe de l'oppression cruel. Adultes et adolescents. Réserve motive GIBL. Le film qui ridiculise la vertu se signale par une recherche évidente d'effets suggestifs et un dialogue d'une vulgarité appuyée. A déconseiller.

ANGEL NOIR DU MISSISSIPPI: L'histoire d'un homme qui se livre à une certaine discrétion. Le ton humoristique de l'ensemble atténue d'un peu les aspects plutôt douteux. Adultes et adolescents.

BATTLE OF THE VILLA FLORITA: Cote provisoire: Adultes, des réserves. THE: Cote provisoire: Adultes, des réserves.

BLOOD HAWKS: 2.30 - 7.30
CINEMA - "Sex and the Single Girl": 1.00 - 5.10 - 9.50 - "Young Blood Hawks": 2.30 - 7.30

CONJUGAL BED: 1.00 - 4.20 - 8.20 - "The Conjugal Bed": 1.00 - 4.20 - 8.20 - Station Six Sahara": 2.40 - 6.05 - 9.30

DESSA BLONDE DE LA JUNGLE: 1.00 - 4.30 - 8.00 - "Your Cheating Heart": 2.50 - 6.20 - 9.50

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion
ACCUSE, LEVEZ-VOUS: L'acquiescement d'un inculpé qui, par fidélité à l'enseignement de sa religion, a pris une décision morale de ne pas plaider en faveur de sa droiture d'intention. Le risque de condamnation des valeurs morales des réserves. Adultes, des réserves.

AMOROUS ADVENTURES OF MOLL FLANDERS: Le ton de comédie atténué des héros. Le cœur noble triomphe de l'oppression cruel. Adultes et adolescents. Réserve motive GIBL. Le film qui ridiculise la vertu se signale par une recherche évidente d'effets suggestifs et un dialogue d'une vulgarité appuyée. A déconseiller.

ANGEL NOIR DU MISSISSIPPI: L'histoire d'un homme qui se livre à une certaine discrétion. Le ton humoristique de l'ensemble atténue d'un peu les aspects plutôt douteux. Adultes et adolescents.

BATTLE OF THE VILLA FLORITA: Cote provisoire: Adultes, des réserves. THE: Cote provisoire: Adultes, des réserves.

BLOOD HAWKS: 2.30 - 7.30
CINEMA - "Sex and the Single Girl": 1.00 - 5.10 - 9.50 - "Young Blood Hawks": 2.30 - 7.30

CONJUGAL BED: 1.00 - 4.20 - 8.20 - "The Conjugal Bed": 1.00 - 4.20 - 8.20 - Station Six Sahara": 2.40 - 6.05 - 9.30

DESSA BLONDE DE LA JUNGLE: 1.00 - 4.30 - 8.00 - "Your Cheating Heart": 2.50 - 6.20 - 9.50

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

DESERT ROUGE: Le film présente avec sympathie un criminel recidiviste. Adultes, des réserves.

PLACE DES ARTS

CE SOIR

Festival du spectacle
De 7h. à Minuit

7h.: Equipe Aujourd'hui (CBFT)
Jean & Jeannette (CKAC)
Lucie de Vienne (CKAC)

8h.: Tout le monde y passe avec Jacques Normand (CKAC)
Récital d'orgue (CKVL)
Renée Claude (CBFT)

8h.30: Courrier de Mimi d'Estée avec Pierre Chouinard (CKLM)
Pierre Thériault (CBFT)

9h.: Récital de piano (CKVL)
10h.: Long métrage Le Marin d'Athènes (CBFT)
Midi-Montréal (CKAC)

11h.: Musique pour danser (CKAC)

Fernandel mijote une bouillabaisse matrimoniale!!
FERNANDEL BOURVIL
"La cuisine au beurre"
Le Dauphin

LES 2 PLUS GRANDES VEGETES DE L'HEURE
JEANNE MOREAU JAVIER BELMONDO
"PEAU DE BANANE"
FESTIVAL JEAN-TALON

GAGNANT DE L'ACADEMIE
Aujourd'hui et demain à 2h. p.m. et 8h. p.m.
"MY FAIR LADY"
Meilleur film de l'année.
Meilleur acteur: Rex Harrison

LA COMEDIE LA PLUS COCASSE DE L'ANNEE!
"LA CHASSE A L'ORANGE"
LE GIBHER JAVIER BELMONDO JEAN-CLAUDE BRILLY CLAUDE RICH

Institut International de Musique du Canada
BOGART
Festival
CE SOIR
KEY LARGO
TREASURE OF SIERRA MADRE

Expositions

Au Collège Notre-Dame, 3791 chemin de la Reine-Marie, à Montréal, se tient jusqu'au 15 juin l'Exposition de l'Association des Sculpteurs du Québec.

A l'Hôtel-de-Ville d'Asbestos, les 11, 12 et 13 juin, de 14 à 22 heures, exposition des huiles, aquarelles et pastels de Lorraine Belierose.

Dernières représentations

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
Dim.: 2.30 - 7.30
GRAND SUCCÈS!

LES FOURBERIES DE SCAPIN DE MOLIERE
DU RIRE!!!
Billets d'étudiants: \$1.25 (Sauf samedi)
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

CINERAMA

en vedette: John WAYNE
Claudia CARDINALE
Rita HAYWORTH

CIRCUS WORLD

3 DERNIERES semaines
AIR CLIMATISE
IMPERIAL CINERAMA

LE DESERT ROUGE

Grand Prix Venise 1964
LA PREMIERE FILM EN COULEUR DE MICHELANGELO ANTONIONI
MONICA VITTI - RICHARD HARRIS

Spring Thaw '65

Première le 3 juin
Représentations jusqu'au 20 juin seulement
BARBARA HAMILTON
DAVE BROADFOOT
Direction et chorégraphie de ALAN LUND

LA SCALA

PAPINEAU ET BEAUBIEN
721-5107
TOUS LES JOURS 12:20
3 FILMS

A cause, A cause d'une Femme

La Corde Raide
Une Gueule comme la Mienne

Blue Bonnets

Cours tous les soirs, sauf le dimanche
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste. Réservations: 735-2680. Imposant terrain de stationnement. Venez donc!

CE SOIR A 8H.15

Blue Bonnets
Cours tous les soirs, sauf le dimanche
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste. Réservations: 735-2680. Imposant terrain de stationnement. Venez donc!

FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO

EPREUVES DEFINITIVES
Avec accompagnement d'orchestre
Les 14-15-16-17-18 et 19 juin
à 8h.30 p.m.
Deux lauréats par soirée
BILLETTS: PLACE DES ARTS

L'univers féminin

Deux femmes en nomination comme commissaires d'écoles:

Lucile Mercier obtient un second mandat à Ville Mt-Royal

Marie Raymond-Roberge devra subir une élection à St-Viateur d'Outremont

par Solange CHALVIN

Deux mères de famille qui s'intéressent profondément à la chose scolaire et à la fonction publique ont été mises, hier, en nomination au poste de commissaire d'écoles dans la région métropolitaine. Il s'agit de Mme Lucile Mercier, épouse du président de la Régie de la Place des Arts, Me François Mercier, qui en est à son second mandat comme commissaire d'écoles, et Mme Marie Raymond-Roberge, épouse du président de l'Office National du Film, Me Guy Roberge, qui devra subir une élection, lundi prochain, puisque trois personnes se sont présentées pour briguer les deux postes ouverts à la Commission scolaire de St-Viateur

d'Outremont. Ce sera incidemment la première fois depuis 1939 qu'il y aura élection dans cette commission scolaire. Il est étonnant de constater que cela soit justement obligatoire la seule fois où une femme se présente à ce poste.

Le fait est encore suffisamment rare pour être noté. En effet comme le signalait la dernière livraison de la revue CHATELAINE, 50 femmes seulement dans la province de Québec sont commissaires d'écoles sur 7.400 hommes. Dans la région métropolitaine, trois femmes seulement détiennent ce titre.

Un certain courage

S'il n'y a aucun mérite pour une femme à s'intéresser à l'éducation, nous dit Marie Roberge, dont les deux enfants ont 4 et 6 ans, il faut toutefois un certain courage pour se présenter devant la Commission scolaire de sa localité et être mise en nomination. On a encore si peu l'habitude de voir une femme accepter de bon gré une fonction publique que son apparition laisse quelquefois prévoir une foule de difficultés. On s'interroge sur ses intentions, sur sa compétence, sur le temps dont elle dispose pour occuper ce poste. Ces multiples questions ne viennent pas à l'esprit des gens en place quand un homme se présente pour devenir commissaire d'écoles. On le félicite d'avoir à cœur le bien de la communauté sans se soucier du peu de temps dont il dispose pour s'occuper des questions scolaires.



De g. à d. Mme Lucile Mercier et Mme Marie Raymond-Roberge.

Rôle des associations de parents

C'est en participant activement à l'Association des parents de mon secteur dit Mme Raymond-Roberge que j'ai pris d'une part les connaissances et d'autre part l'intérêt accru pour les questions scolaires. Il est tout à fait normal que les femmes qui vivent au jour le jour, après de leurs enfants, les problèmes scolaires, s'intéressent davantage que les hommes à ces questions. Ce qui leur manque en général c'est le cran de se présenter pour

faire reconnaître officiellement leur travail. Elles oeuvrent dans l'ombre jusqu'au jour où elles s'aperçoivent que rien ne changera tant qu'elles ne prendront pas une part active. Le fait de critiquer entre amies dans sa cuisine, au téléphone ou au salon ne change rien. Mieux vaut s'engager à l'intérieur des structures déjà en place et insuffler des idées neuves qui doucement feront leur chemin et permettront enfin à d'autres mères de famille d'être plus satisfaites que nous l'avons été. En terminant ce rapide entretien, Mme Roberge nous avoue que c'est la publication du Rapport Paent qui lui a enfin donné le coup de pouce ou de courage qui lui manquait pour jouer un rôle actif au sein des structures scolaires.

ral avec beaucoup d'amour et d'enthousiasme.

Mme Mercier fut la première femme commissaire d'école sur l'île de Montréal. Si plusieurs réalisations furent accomplies au cours de son premier mandat, comme la modernisation des maternelles qui existent depuis au-delà de vingt ans à Ville Mt-Royal alors que la première n'ouvrit ses portes dans le secteur voisin d'Outremont, qu'en septembre prochain, l'instauration d'un secteur classique public pour filles, d'autres réalisations plus importantes sont seulement à l'état embryonnaire. Le projet le plus cher à Mme Mercier est sans doute l'installation d'une Régionale groupant les effectifs des trois commissions scolaires voisines des secteurs scolaires.

de St-Viateur et Ste-Madeleine d'Outremont et de Ville Mont-Royal. A cet effet, le Rév. Père Lauzon comme on le sait, vient d'être nommé directeur général des écoles et fera un inventaire des ressources humaines et scolaires de ces trois secteurs réalisant ainsi un début de Régionale. C'est un premier pas, nous dit Mme Mercier. Il faut d'abord coordonner nos ressources humaines et matérielles afin d'améliorer l'éventail des cours offerts dans le secteur public aux étudiants de ces trois municipalités.

Pour ces deux femmes, il n'est sans doute pas toujours facile de concilier leur triple rôle de mère de famille, d'éducatrice et de personne intéressée à la fonction scolaire. «Je ne changerais pas ces trois rôles pour aucun autre métier», nous dit Mme Mercier. Il est vrai que je dois faire le partage entre l'essentiel et ce qui ne l'est pas, mais ma vie est passionnante et mes enfants sont ravis d'avoir une mère qui s'occupe réellement de l'éducation aussi bien des enfants des autres que des siens.



HOUSTON. — Après quatre jours d'excitation et d'attente, Mesdames Pat White, à gauche, et Pat McDivitt, épouses des deux nouveaux hommes de l'espace, ont assisté hier après-midi devant leur appareil de télévision et en compagnie de leurs enfants à la descente et au retour de leur mari. Au cours du vol, les épouses des astronautes ont eu l'occasion à deux reprises de converser avec leur mari quand le vaisseau spatial passait au-dessus des Etats-Unis. Les deux femmes n'ont pas quitté leur domicile pendant toute cette période et c'est avec enthousiasme qu'elles ont applaudi hier à l'exploit de leurs maris.

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
8 juin	Dentelle et confetti: Une rétrospective du trousseau de mariée depuis 1865 au profit des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, à 3h. Renseignements et billets: Mme Georges Chalifoux 526-2841.	Jardin botanique
8 juin	Réunion annuelle et dîner des anciennes élèves du Sacré-Coeur à 5 h. 30. Renseignements Mlle Andrée Normandin 735-0568.	Collège Sophie-Barat
9 juin	Partie de cartes à 2 hrs au Foyer St-Mom-de-Marie. Renseignements: UN. 1-2933.	920 rue Chenneville

Comment maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne brûle pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners \$1.50 Tables \$3.50

Cartes de crédits acceptées

2149, rue Mackay, Montréal

Ouvert jusqu'à 1 a.m.

VI. 2-9139

Un nouveau départ

Pour Mme Lucille Mercier, mère de quatre enfants de 5 à 15 ans, c'est un nouveau départ: en effet elle était déjà commissaire depuis trois ans. Elle est étonnée du travail extraordinaire qui s'est abattu en si peu de temps et si l'arrivée d'une femme dans le groupe des commissaires en a fait sourire certains, ils se sont vite empressés de lui confier mille tâches que leur profession les empêchait souvent de réaliser. «Il faut dire, avoue Mme Mercier que j'y ai mis beaucoup d'ardeur. Il est normal, dit-elle, que les commissaires d'écoles profitent un peu de la disponibilité d'une mère de famille pour la surcharger gentiment de tâches, mais il faut également admettre que ce rôle de commissaire d'écoles convient tout aussi bien aux femmes que la maternité. Elles l'assument en géné-

"My Fair Lady": oscar italien

Les prix David de Donatello (oscars italiens) ont été décernés à Audrey Hepburn et Rex Harrison pour leur interprétation de "My Fair Lady", à toute l'équipe du "Mariage à l'italienne", à Francesco Rosi pour son film "Le Moment de vérité" et à Vittorio Gassman pour son rôle dans "La Congiuntura".

La couture chez soi



9375

Sans boléro au soleil avec boléro s'il fait plus frais ou pour les sorties du dimanche, une gentille robe de toile ou de coton que vous confectionnerez rapidement. Facile à couper, facile à coudre. Une robe de plus dans la garde-robe de vos fillettes qui partiront en vacances.

Le patron imprimé no 9375 est offert pour les tailles 2, 4, 6 et 8 ans.

La grandeur 6 exige 1 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur, pour la robe et environ une verge pour le boléro.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

AU MONT CASTOR (Ste-Agathe)

Membre de l'Association des camps du Québec

COLONIE DE VACANCES LAÏQUE ET MIXTE

Direction française. En activité depuis 1962

Enfants de 5 à 12 ans

du 20 juin au 29 août 1965

ACTIVITÉS:

Tous les jeux de plein air. Cours de natation - Tir à l'arc et à la carabine - Artisanat - Théâtre - Dessin - peinture, plastiline - Marionnettes, etc.

Surveillance continue et organisation des jeux par personnel compétent.

Encore quelques places disponibles pour août

Rens. et documentation: RE. 9-0552

L'ANJOU

la douce province de France

Célébre pour ses CHATEAUX et ses VINS, vous invite à visiter les uns et à déguster les autres. Trois noms de châteaux à retenir:

SAUMUR, ANGERS, BRISSAC

à SAUMUR, un château, un musée du cheval et une cave accueillante à visiter: celle des ETABLISSEMENTS DE NEUVILLE, producteurs des meilleurs vins pétillants, rosé et blanc.

ROYAL de NEUVILLE

En vente au Québec dans tous les magasins de gros et de détail de la Régie des alcools.

ROSE - 36 oz - Code 543-G \$2.95

11 oz - Code 542-H \$1.70

BLANC - 36 oz - Code 542-F \$2.95

Vins de charme... Vins de gaieté!

Ils sèment la joie dans toutes les célébrations familiales intimes ou sociales.

Gabriel Boussion

470, avenue Ogilvy, Montréal 15

Tél.: 276-1224 ou 276-1127

PHARMACIE

AUTREFOIS...

LE PHARMACIEN ÉTAIT STRICTEMENT UN HOMME DE PROFESSION. Son rôle était de seconder la tâche du docteur du village en préparant les médicaments prescrits par lui.

AUJOURD'HUI...

LE PHARMACIEN EST TOUJOURS UN HOMME DE PROFESSION. Mieux armé que jamais pour collaborer avec le médecin dans la grande lutte contre la maladie — grâce aux découvertes pharmaceutiques qui se multiplient à un rythme accéléré — il se dédouble, cependant, en homme d'affaires qui sait faire profiter sa clientèle de toutes sortes d'avantages nouveaux.

LE PHARMACIEN P.S.M. EST D'ABORD ET AVANT TOUT, LUI AUSSI, UN HOMME DE PROFESSION... MAIS, grâce à une formule moderne d'achat en gros, il offre à sa clientèle — en plus des médicaments à prix très avantageux — souvent à des prix d'aubaines, tous les produits d'hygiène et de beauté qui se trouvent dans les plus grands commerces de détail. Et, toujours, il offre un SERVICE TRÈS PERSONNEL...

PRENEZ LA BONNE HABITUDE D'ALLER À LA PHARMACIE P.S.M. DE VOTRE QUARTIER... Profitez enfin des conseils judicieux du pharmacien sur tout achat de produits pharmaceutiques, d'hygiène et de beauté, tout en bénéficiant de prix toujours avantageux.

P S M

CONSEILS PROFESSIONNELS SERVICES PERSONNELS



Quelque 3,000 employés de Canadair sont retournés au travail hier après une grève qui a duré près de deux mois. Un accord est intervenu la semaine dernière après deux semaines de négociations dans le bureau du ministre du travail à Québec. Les employés sont membres de l'Association internationale des machinistes (FTQ).

Les étudiants des collèges classiques se disent victimes de discrimination

par Jean FRANCOEUR

Les étudiants des collèges classiques du Québec, par la voix de leurs porte-parole officiels, ont déclaré hier qu'ils étaient l'objet de discrimination de la part du Service d'aide aux étudiants qui dispensent les prêts-bourses du ministère de l'éducation. Cette discrimination, affirment-ils, qui s'exerce en faveur des étudiants de langue anglaise de même niveau scolaire ainsi que des étudiants universitaires, peut aller jusqu'à \$700 par année.

C'est en vain que leurs représentants soulèvent ce point au sein du comité consultatif du Service d'aide aux étudiants. Ils ont même fait appel directement au ministre, M. Paul Gérin-Lajoie. Mais sans succès, jusqu'ici.

Voilà pourquoi ils ont décidé de porter leur cause devant l'opinion publique.

Au cours d'une conférence de presse, MM. Jean-Jacques Barbeau et André C. Gauthier, respectivement président et vice-président de la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ), ont précisé que les montants alloués aux étudiants de ce niveau ne pouvaient dépasser \$200 pour les étudiants qui résident dans leur famille et \$300 pour les non-résidents.

Or les étudiants inscrits à l'université peuvent recevoir des montants allant jusqu'à \$500 pour le résident et \$1,000 pour le non-résident.

Si l'on tient compte du fait que le coût de la nourriture et du logement est le même pour les étudiants des deux niveaux scolaires, il faut conclure à leur avis que les collèges subissent un préjudice grave.

Dans le même temps, les étudiants anglo-saxons de même niveau scolaire qui terminent leurs études pré-universitaires dans les facultés des arts sont

considérés comme des étudiants universitaires et sont donc éligibles aux prêts-bourses disponibles pour cette catégorie d'étudiants.

Les porte-parole de la FAGECCQ ont souligné que la situation est particulièrement difficile pour les étudiants qui ont fait leurs études dans les sections classiques des écoles publiques et qui doivent faire le saut dans des collèges privés. Le régime d'aide aux étudiants qui prévaut actuellement leur est tout à fait insuffisant.

Il en va de même, ont-ils soutenu, pour les étudiants des classes de 12e année spéciale qui songent à poursuivre leurs études dans certaines facultés universitaires qui exigent le baccalauréat.

Les dirigeants de la FAGECCQ concèdent que l'argent se fait rare à Québec et que d'autre part le ministère de l'éducation doit respecter certaines priorités, mais ils estiment que la situation qu'ils dénoncent devrait être corrigée dès la prochaine année scolaire, même s'il fallait avoir recours à des budgets supplémentaires.

Quant aux frais de scolarité exigés par les collèges classiques, la hausse est attribuable, selon eux, à l'augmentation du coût de la vie, à l'augmentation des salaires des enseignants laïcs ainsi qu'à un éventail toujours plus grand de services offerts par les collèges.

Ces frais de scolarité varient de \$200 à \$525 dans l'ensemble

des collèges de niveau pré-universitaire.

Au cours de cette même conférence de presse, les porte-parole de la FAGECCQ ont annoncé que cet organisme tiendrait un camp de formation à l'intention des "chefs étudiants".

Le stage se tiendra du 17 au 20 juin prochain au camp Mère Clarac à St-Donat. Il sera ouvert à tous les dirigeants étudiants des collèges classiques, des écoles normales et techniques. On y attend aussi des observateurs des associations étudiantes universitaires ainsi que des principaux corps intermédiaires.

Le camp visera à donner aux dirigeants étudiants un supplément de formation professionnelle, technique et idéologique afin d'assurer à l'ensemble des étudiants ce qu'ils sont en droit d'attendre de leur syndicat.

Les thèmes de la participation étudiante ou de la cogestion au plan académique, aussi bien que disciplinaire, parascolaire et administratif, feront l'objet de discussions avec les représentants des conseils d'administration des collèges classiques.

Parmi les invités on remarque le secrétaire général de la CSN, M. Marcel Pépin, qui donnera sa conception du rôle du syndicat et des corps intermédiaires.

Une "table ronde" consacrée aux problèmes économiques

Wagner lance en orbite les "astronautes" de la justice

QUEBEC. — Dans une allocution de bienvenue aux membres du nouveau Conseil consultatif de la justice qui tenaient à Québec, hier, leur première réunion, M. Claude Wagner, ministre de la justice, a déclaré que ceux-ci sont appelés à jouer un grand rôle dans l'administration de la justice au Québec.

"A un moment historique, a dit le ministre de la justice, moment où les astronautes du programme Gemini reviennent sur terre, les membres du Conseil consultatif de la justice sont lancés en orbite d'où ils rapporteront une lumière inconnue."

Nommés vendredi après que M. Claude Wagner eut prêté le serment d'office comme nouveau et premier ministre de la justice du Québec, les membres du nouveau conseil, au nombre de 20, se sont réunis à Québec, lundi, pour la première fois pour choisir un président et un secrétaire.

En accueillant les membres du conseil, M. Claude Wagner a fait état d'un "malentendu dans l'esprit du public sur le choix même des membres du conseil".

Ils ont été choisis, a-t-il dit, parce qu'ils appartiennent à des milieux bien spécialisés et qu'ils apportent au conseil une expérience précieuse.

"Mais, a ajouté le ministre, on a semblé vouloir s'étonner, en certains endroits, que je n'aie pas consulté les groupes ou associations auxquels appartiennent quelques-uns d'entre eux."

Méthode naturelle

La méthode employée pour choisir les membres du conseil "m'a semblé, a ajouté M. Wagner, si naturelle que je n'ai pas cru nécessaire d'insister, principalement parce que j'avais, à plusieurs reprises déjà, déclaré que les membres devraient être entièrement libres de tout contrôle, gouvernemental ou autre."

"Il me semble bien évident que si un membre du conseil était le mandataire d'un groupe ou d'une association quelconque, il aurait les mains liées par les décisions du groupe et pourrait se trouver dans une position équivoque. En d'autres termes, ils ont été choisis à cause de leur appartenance à certains secteurs de la société, mais non pas à titre de représentants officiels de ces mêmes secteurs."

Fin d'une grève à Londres

LONDRES. — Un grand nombre de grévistes de la BEA ont repris le travail après s'être engagés à ne plus faire de grève sans l'accord préalable de leur syndicat.

En début d'après-midi, dimanche, 148 d'entre eux avaient repris leur service. Bien qu'un certain embouteillage persiste à l'aéroport de Londres, le trafic aérien de la BEA s'est considérablement amélioré. Les liaisons intérieures sont assurées presque normalement, alors que les vols internationaux de la compagnie britannique ont repris à un rythme ralenti, à raison de deux départs par heure.

M. Lesage répond à ceux qui reprochent à son gouvernement de manquer de dynamisme: loin de ralentir, nous courons!

par Gilles LESAGE

A ceux qui accusent le gouvernement du Québec de manquer de dynamisme, d'être devenu timide et de proposer moins de grands projets qu'il y a deux ou trois ans, le premier ministre a répondu, hier midi que, bien loin de se reposer, le gouvernement qu'il dirige veut franchir de nouvelles étapes dans la voie du progrès économique et social de notre peuple, et qu'il ne se contente plus de marcher mais de courir littéralement vers l'avenir!

M. Jean Lesage a expliqué que le "démontage" collectif effectué en 1960 nous a donné "une sorte d'accoutumance au rythme du changement. Nous sommes si habitués à ce que notre gouvernement pose des gestes spectaculaires que lorsqu'il en pose de nouveaux, nous ne les voyons plus dans leur ordre d'importance."

S'adressant aux membres de l'Association des hommes d'affaires du Nord de Montréal, M. Lesage a consacré son allocution à faire l'apologie de "l'action" de son gouvernement. "Il est bon et rassurant, de temps à autre, de faire le point, de mesurer les résultats de la vaste remise en question qui caractérise le Québec depuis cinq ans", a-t-il expliqué.

Faisant un long parallèle avec la philosophie dominante des années cinquante, le chef du gouvernement a affirmé que pendant les cinq dernières années, "le Québec a fait un bond prodigieux en avant, un bond d'une ampleur que rien — il y a six, sept ou dix ans — ne permettait de prévoir... Nous avons repris une confiance en nous-mêmes qui, sans nous porter à la témérité, a définitivement chassé les mythes anciens et nous a ouvert des horizons nouveaux."

Le chef du parti libéral a souligné que le gouvernement a sa part de responsabilité dans la "vitalité nouvelle" dont le Québec fait preuve, mais qu'il n'a pas l'intention, bien humaine de succomber à la tentation d'arrêter la sa marche en avant.

"Même si notre action a été variée et rapide, nous n'avons toutefois pas agi dans le désordre et l'improvisation. Comme vous le savez, nous présentons un programme précis d'action, mais nous avons pris garde de nous enfermer dans un cadre



M. Lesage devant les hommes d'affaires du Nord, hier midi.

(Photo Le Devoir)

rigide et déterminé une fois pour toutes. Nous avons voulu être aussi réalistes pour atteindre les objectifs fixés, sans être esclaves d'une sorte d'horraire, et pour profiter des circonstances dans la mesure du possible."

Prenant un exemple tiré du domaine économique, M. Lesage a dit que la caisse de dépôt et placement aura, sur l'avenir du Québec, des effets probablement plus profonds que la nationalisation de l'électricité. "Pourquoi, non seulement en

parle-t-on beaucoup moins mais, au moment même où la loi constituant cette caisse est rendue publique, des gens craignent bien sincèrement, et bien candideusement, que le gouvernement ait terminé sa marche en avant."

La population du Québec nous a condamnés à toujours aller de l'avant, a dit le premier ministre.

M. Lesage a énuméré plusieurs réalisations récentes pour démontrer que son gou-

vernement bat la marche et remplit l'engagement ferme qu'il a pris il y a cinq ans: celui de donner au Québec une nouvelle fierté, une nouvelle raison d'être et d'agir.

"Aujourd'hui, a fait observer le premier ministre, nous sommes bien lancés et nous accomplissons peut-être plus de choses en une seule session que nous n'en faisons en deux ou trois ans auparavant. D'autre part, la machine administrative s'est rodée; elle ne fonctionne pas toujours parfaitement — d'accord — mais elle abat une quantité formidable de travail à laquelle on ne pouvait même pas s'attendre, il y a trois ans!"

Selon M. Lesage, nous progressons dans tous les domaines. "Le front est à l'attaque. Tous les flancs de notre armée du progrès avancent de concert avec le centre. Et, croyez-moi, nous avons l'intention ferme de poursuivre et de compléter l'oeuvre entreprise."

M. Lesage inaugure samedi le chantier du Palais de justice

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage procédera, samedi, à la levée de la première pelle de terre marquant l'inauguration officielle des travaux de construction du palais de justice de Montréal.

Le nouveau palais de justice, au coût de \$30 à \$40 millions, aura une trentaine d'étages et sera érigé dans le quadrilatère formé par les rues Craig, St-Gabriel, Notre-Dame et le boulevard St-Laurent.

Le contrat concernant les travaux préliminaires a été accordé à Perini Québec Incorporated, pour une somme de \$2,910,538. Ce contrat prévoit les travaux d'excavation, l'édification de murs d'étalement en acier et en béton ainsi que l'érection d'une palissade ceinturant le chantier de construction.

Un citoyen écrit à la reine du Canada: "Majesté, dites non à la formule F.-F."

Le journaliste et écrivain canadien-français André Dagenais, qui précise, pourtant qu'il agit en cette affaire à titre de simple citoyen, vient d'adresser à la reine du Canada une requête lui demandant respectueusement de rejeter, purement et simplement, les démarches du gouvernement québécois relativement au conseil législatif du Québec et celles du gouvernement fédéral quant au "rapatriement" de la constitution en vertu de la formule Fulton-Favreau.

M. Dagenais, dont on sait

qu'il est favorable à l'autodétermination du Québec, suggère du reste, dans sa lettre à la reine, trois solutions pouvant, selon lui, satisfaire aux ambitions de souveraineté des Québécois: Royaume associé, République associée, République séparée.

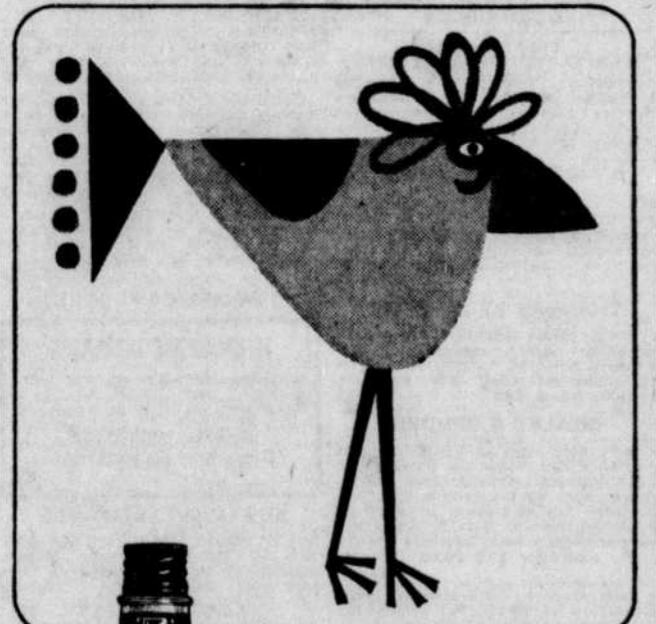
Selon l'auteur de la lettre, la nation québécoise n'a jamais atteint à la souveraineté même si, en devenant reine du Canada, la souveraineté britannique a clairement indiqué que Londres "décolonisait" le Canada. "Indépendance d'Ottawa, cer-

tes", dit en substance M. Dagenais, "du Québec, non".

A l'appui de sa requête par laquelle il demande à la reine d'ignorer celle du gouvernement de Québec, M. Dagenais affirme que le ministre Lesage n'a pas le droit de solliciter "avis favorable" d'Ottawa pour faire valoir ses prétentions au sujet du conseil législatif dont il entend limiter les pouvoirs. L'auteur ajoute aussi que le point de vue de l'opposition officielle et celui de la population (M. Dagenais affirme qu'elle s'oppose, en majorité, à cette démarche du premier ministre) a été totalement ignoré en cette affaire.

La lettre du citoyen Dagenais vise, justement, à préciser cet aspect de la question à l'intention de la reine du Canada. Quant à la constitution étroitement liée au conseil législatif qui s'oppose à la formule Fulton-Favreau, M. Dagenais préconise la tenue d'une constituante qui permette au peuple de se prononcer sur la constitution du Québec qui pourrait, estime-t-il, servir de base à une négociation d'égal à égal avec le Canada anglais.

La lettre de M. Dagenais, est marquée au coin du respect et de la sincérité. Au moment où paraîtront ces lignes, la reine du Canada aura reçu la lettre de M. Dagenais.



Pourquoi le casoar préfère-t-il le dry gin LONDON CLUB DE MELCHERS?

Parce que le casoar est très humain! Il aime un dry gin à la fois sec et léger. Comme vous qui êtes connaisseur de véritable dry gin, il n'a trouvé que le LONDON CLUB de Melchers qui réunisse ces deux qualités!

P.S. Qu'est-ce donc qu'un casoar?

LE PROGRÈS DE VOTRE ENTREPRISE EST-IL RETARDÉ PAR L'INSUFFISANCE DE CAPITAUX?

Plusieurs entreprises canadiennes progressives ayant besoin de terrains, d'immeubles, de machinerie ou d'outillage additionnels obtiennent des emprunts de la Banque d'expansion industrielle. Vous auriez probablement intérêt à discuter de vos besoins de financement avec nous.

banque D'EXPANSION INDUSTRIELLE

MONTRÉAL, P.Q. 901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701

WIEN ist romantisch!

Vienne est romantique! Les grands appartements de François-Joseph... les promenades le long du Danube... les accords d'un caveau pittoresque... Savourez, au Québec, l'ambiance de Vienne: dégustez la XXX, une bière au goût européen. La XXX est une bière différente d'une couleur plus foncée, d'une saveur plus marquée... une bière brassée au Québec avec du houblon importé d'Europe et du malt séché par un procédé spécial. La prochaine fois, faites une petite randonnée en Europe... avec la bière XXX de Labatt.

XXX une ancienne marque d'excellence pour une bière du Nouveau Monde.

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Les employés du CN ont mis fin à leur grève spontanée

Un accord est intervenu hier soir entre les hauts fonctionnaires des Chemins de fer nationaux et les dirigeants de la Fraternité canadienne des cheministes (CFC), mettant fin à la grève spontanée des employés de l'express et des marchandises qui ont quitté leur travail jeudi dernier à Toronto.

Il a été convenu entre les parties que tous les grévistes rentreront au travail sur-le-champ tandis que la compagnie et le syndicat décideront d'ici dix jours du règlement des griefs des trois employés qui avaient été à l'origine de cet arrêt de travail.

Le CN a pris l'engagement de ne pas exercer aucune pression contre les employés qui ont participé à cette grève spontanée, tandis que la Fraternité, pour sa part, a fermement assuré la compagnie qu'elle n'exercera ni appuiera aucun

arrêté de travail illégal de la part de ses membres.

Les deux parties ont en outre convenu de commencer d'ici dix jours à faire enquête sur ce qui fait l'objet de plaintes en divers endroits.

La compagnie et le syndicat examineront également la possibilité de constituer, aux paliers supérieurs, un comité qui étudiera les questions d'intérêt commun, précise un communiqué émis conjointement par les deux parties.

La dernière phase des négociations engagées entre le CN et la Fraternité dans le but de mettre fin à cette grève, qui avait éclaté à Toronto et menaçait de s'étendre ailleurs au Canada, s'est déroulée à Montréal au cours de la journée d'hier.

M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux, a pris part pendant quelques minutes à la discussion entre les parties.

Plante met fin à sa carrière de hockey

Jacques Plante a révélé hier soir qu'il mettait fin à sa carrière de joueur de hockey.

Le gardien de but, âgé de 36 ans, a annoncé la nouvelle lui-même lors d'une conférence de presse convoquée par les Rangers de New York, dont Plante a porté les couleurs au cours des deux dernières saisons.

Le cerbère a joué dans la ligue Nationale de hockey 14 ans, dont 12 avec les Canadiens de Montréal. Il a mérité le trophée Vézina, attribué au meilleur gardien du circuit, à six reprises, dont cinq de suite à partir de 1955-56.

Plante a l'intention de s'établir à Montréal, où sa famille est demeurée après son échange aux Rangers. Il continuera également à représenter une brasserie dans la Métropole.

Plante a précisé qu'il n'était plus intéressé à jouer au hockey, mais qu'il serait peut-être intéressé à piloter une équipe junior.

Le fait que ses enfants grandissent a influencé sa décision, car il se croit maintenant obligé d'être présent au foyer plus souvent.

La politique canadienne sur l'exportation de l'uranium: une hypocrisie diplomatique

PARIS — L'hebdomadaire *Candide* qualifie la décision canadienne de restreindre les exportations d'uranium pour des besoins pacifiques de "beauté de l'hypocrisie diplomatique".

"L'uranium hypocrite", tel est le titre de l'article qui se poursuit ainsi:

"Les pourparlers pour les livraisons d'uranium par le Canada à la France vont enfin pouvoir reprendre. Les Canadiens ont trouvé la solution. Ils ont interdit la vente d'uranium aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, sauf pour utilisation pacifique.

Cette clause ne jouait à présent que pour la France qui la jugeait discriminatoire. Maintenant qu'il n'y a plus de discrimination, les négociations peuvent se poursuivre dans l'honneur et la dignité.

C'est la beauté de l'hypocrisie diplomatique: jamais les

Etats-Unis et la Grande-Bretagne n'ont dépendu du Canada pour leur uranium militaire. Et que fait au fond le pays qui vend de l'uranium à des fins purement pacifiques? Il donne simplement à son client la possibilité d'utiliser à des fins militaires toutes ses autres ressources en métal fissible".

Le premier ministre Pearson devait ajouter vendredi à Ottawa que dans l'avenir, le Canada exigera qu'on lui permette d'inspecter les usines atomiques des pays qui achèteront le minerai canadien pour vérifier si l'oxyde d'uranium canadien est employé à la fabrication d'armes nucléaires.

Le Canada négocie à l'heure actuelle une vente d'uranium à la France. Un contrat américain se termine cette année et un contrat britannique se terminera dans deux ou trois ans.

La place des jeunes aux fêtes du Canada français

La semaine des fêtes du Canada français sera marquée cette année encore par diverses manifestations. Le samedi 19 juin, à l'occasion des "jeux olympiques" miniatures qui réuniront au parc Jarry quelque 2.000 enfants et adolescents des parcs et terrains de jeux de la métropole.

La Commission des fêtes a choisi la très belle église de la Visitation, au Sault-au-Récollet et l'on y célébrera la messe des fêtes, en plein air, le 20 juin, à 10 heures 30 du matin, en bordure du boulevard Gouin.

La boutonnière en matière plastique qui porte l'emblème blanc sur fond bleu entouré de rayons blancs sera de nouveau à l'honneur, cette année. Il s'agit de la seule boutonnière dont la Société St-Jean-Baptiste autorise la vente. La ville de Montréal a émis un permis pour la vente de ce seul emblème, à l'exclusion de tout autre.

La messe au Sault-au-Récollet commémore une page d'histoire: le Père Joseph le Caron, Récollet, a célébré le 24 juin 1615, une messe spéciale, en cet endroit, en présence de Samuel de Champlain. Une plaque rappelle l'événement depuis 1926. Il est probable qu'à l'occasion de la messe du 20 juin, l'on renoue avec une vieille tradition celle de la distribution des pains bénits.

"Les jeux de la jeunesse", au parc Jarry, sont un hommage à toute la population sportive, à tous ceux, adolescents et adultes, qui s'adonnent aux sports amateurs. Les jeux de la jeunesse sont en quelque sorte un défi; au stade du parc Jarry, 1.200 participants se feront honneur dans les épreuves d'athlétisme et de danses folkloriques. Le stade de natation réunira 200 athlètes dans des concours de nage, des épreuves de plongeon, de sauvetage, de polo, de ballet aquatique.

Avers le Québec a travers

Cinq hôpitaux québécois reçoivent des subsides

QUEBEC — Cinq hôpitaux de Québec seront bientôt transformés grâce à des subventions qui atteindront la somme globale de \$31.155.000, a déclaré le ministre de la santé, M. Alphonse Couturier. Il s'agit de l'Hôtel-Dieu, de l'hôpital St-François-d'Assise, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et de l'hôpital Laval. Ces institutions pourront d'exécuter sous peu d'importants travaux de construction, de réparations et de transformation.

La filiale du CN a le droit de faire du transport sur route.

Le juge Benjamin Robinson, de la Cour supérieure du Québec, a décrété que la société Canadian National Transportation Limited, une filiale du Canadian National, a le pouvoir d'exploiter une industrie de camionnage. Le jugement a été rendu contre trois entreprises de camionnage, deux Associations de camionnage et un syndicat qui cherchaient à faire rappeler les lettres patentes de la CNTL.

Saint-Gérard Magella prend le nom de Belair

QUEBEC — La municipalité de St-Gérard-Magella, en banlieue de Québec, changera son nom pour celui de Belair, en même temps qu'elle recevra son statut de ville, le 26 juin prochain.

Le "Don de Dieu" est mis à flots

Le navire de transport en vrac d'un coût de \$7.500.000 — quatrième du genre construit au Québec depuis 1960 pour l'armateur montrealais Phrixos-B. Papachristidis — sera baptisé le 9 juin.

Ce vaisseau de 36.375 tonnes est si gros que Canadian Vickers Limited n'a pu en construire que la section de poupe dans ses chantiers de la rue Notre-Dame est, alors que la section de la proue était construite aux chantiers de George T. Davie à Lauzon. La section arrière a été remorquée à la cale sèche du gouvernement à Lauzon, où les deux sections ont été soudées en une unité de 730 pieds de longueur, soit l'une des plus considérables à emprunter la Voie Maritime du Saint-Laurent et à voguer sur les Grands lacs.

M. Kierans lance

"M. Favreau a parlé cette semaine de la démocratisation de son parti. Peut-être suis-je un peu plus sceptique, en tous cas on ne peut espérer de changements à moins d'être impitoyable," a lancé M. Kierans, sur le ton d'un homme courroucé.

"J'ai pris ma décision, quant à moi, devant l'affaire Dupuis. Ce fut ma minute de vérité. Vous ne pouvez laisser passer des choses comme celle-là."

"Au fond, cette question que vous soulevez, a ajouté M. Kierans en s'adressant au partisan qui l'avait posée, c'est à vous d'y répondre. Faites en sorte que votre président d'association, ici, M. Gordon Macdonald, l'un des hommes les plus intégrés que j'ai rencontrés, puisse s'appuyer sur une association forte, nombreuse."

Regardez autour de vous, considérez les candidats valables, Songez, liens, à John Turner, ou à d'autres.

"Tenez, a-t-il dit comme s'il lançait un défi, si j'étais, moi, président de cette association, je demanderais à MM. Pearson et Favreau, d'encourager la candidature de M. Asselin aux prochaines élections; par écrit!"

Les dernières observations de M. Kierans se sont perdues dans le bruit des applaudissements.

Le débat

(Suite de la première page)

principe même des modifications proposées et ont menacé de faire durer le débat tant et aussi longtemps que le gouvernement ne reculerait pas.

Hier, M. Terry Nugent (PC-Edmonton-Strathcona) a déclaré que cette grille — guillotine enfraint les droits fondamentaux qu'ont les députés de parler au nom de leurs électeurs.

M. Nugent a ajouté qu'il était particulièrement inquiet d'un sort qu'on leur réservait parce que ce sont les ministres qui demandent ces réformes et que plusieurs faisaient partie du cabinet, en 1958, lors du fameux débat sur le pipeline, terminé par une motion de clôture et que ces ministres sont enclins à écrire en "leur intimité". "L'opposition n'a pas d'autre recours que de lutter et s'opposer avec fermeté," a dit le député.

M. Deane Gundlock, PC Lethbridge, est d'avis, lui, que les députés ont pour rôle premier de représenter leurs commettants et qu'ils ne pourront le faire avec compétence si on leur enlève le droit de parole.

M. David Pugh (PC-Okanagan-Revelstoke) considère que la majorité de 60 pour cent de mandée par l'amendement de M. Bell signifiera plus que la simple majorité exigée pour limiter un débat.

Enseignement Industries

(Suite de la page 3)

devenir de plus en plus indispensable, plus spécialement dans le domaine de la construction où les travailleurs voyagent dans toute la province.

D'autre part, la Fédération a comme objectif d'obtenir l'adhésion de toutes les commissions d'apprentissage des autres industries, afin de coordonner les buts et établir des méthodes communes.

Près de 200 délégués participent à ce congrès; ils représentent 12 commissions d'apprentissage des métiers de la construction, quatre commissions des métiers de l'automobile, une commission des métiers de l'imprimerie, une commission des métiers de la chaussure, une commission des métiers de la coiffure, une commission des métiers de la plomberie, de même que douze comités paritaires.

M. Cyr a souligné l'intérêt accru que les syndicats, les patrons et les gouvernements portent à l'apprentissage, qui jouit, au Québec, d'une formule tripartite unique en son genre.

Le président a déclaré également que le système d'apprentissage doit demeurer sous le contrôle de l'industrie et non tomber sous celui de l'Etat. "Si nous voulons garder ce contrôle, il nous faut faire des sacrifices et résister à la tentation de courir chez le ministre chaque fois que nous sommes à court d'argent", a-t-il dit aux délégués.

M. Hébert a indiqué que seuls un régime d'apprentissage uniforme et des programmes d'enseignement uniques pour chaque métier permettront à la Fédération d'envisager avec plus d'assurance une méthode de qualification des salariés. L'anarchie règne dans bien des domaines à cet égard. "Les négociations collectives se faisant sur le plan régional, et chaque région ayant ses méthodes et ses règlements, il ne faut pas s'étonner que chacun garde jalousement son autonomie, ce qui amène des embêtements tant aux employeurs qu'aux employés."

La reconnaissance d'un certificat de qualification valide dans toute la province exigera une sérieuse réforme des articles 25 à 35 de la loi de la convention collective, de sorte que la loi de l'aide à l'apprentissage établisse la réglementation nouvelle dans le domaine de la qualification, tout en laissant aux comités paritaires l'aspect disciplinaire de la qualification.

(Suite de la première page)

Ces subventions n'entreront pas dans les revenus des compagnies aux fins d'impôt et ne seront pas non plus déduits du montant de capital sur lequel l'on peut réclamer des allocations de coût en capital. Elles pourront prendre la forme de paiement réel ou de crédit imputable sur l'impôt payable, au choix de la compagnie.

Les frais de placement auxquels s'appliqueront ces subventions se rapporteront à x bâtiments, matériel et outillage, ainsi qu'aux dépenses de la compagnie pour des installations comme l'aqueduc, l'éclairage, l'électricité, les quais et bassins lorsqu'ils appartiennent à la compagnie.

Si, de plus, une compagnie doit contribuer au coût des installations publiques de ce genre, les dépenses peuvent être prises en considération à la condition qu'elles n'excèdent pas 20 pour cent du placement total.

Ces subventions sont disponibles pour les nouveaux projets et également pour l'expansion d'établissements existants à la condition que cette expansion contribue à l'amélioration du revenu et des occasions d'emploi dans la région.

La mesure législative que le gouvernement a l'intention de soumettre proposera l'application du programme du 1er juillet 1965 au 31 mars 1967. Les compagnies qui désirent profiter des mesures d'encouragement relatives à l'impôt pourront le faire, pour leur part, jusqu'au 31 mars 1967.

Ce nouveau programme, comme l'ancien, sera dirigé par le ministère de l'Industrie.

Quant à la formation des travailleurs, M. Pearson a déclaré qu'il aura collaboration entre les autorités provinciales et le Service national de placement afin de fournir une main-d'œuvre qualifiée aux compagnies qui bénéficieront de ces subventions.

Au sujet des régions désignées, M. Pearson ajoute que les points de repère établis plus haut feront en sorte que la presque totalité des Maritimes, de grandes régions du Manitoba, de la Saskatchewan et du Québec, de même que quelques régions de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta seront considérées.

Le nouveau programme pour l'expansion industrielle, a conclu le premier ministre, est l'une des nombreuses mesures que le gouvernement entreprendra dans sa lutte contre la déflation au Canada. Son importance consiste en ce qu'il permettra aux Canadiens demeurant dans les régions les plus en quête d'emploi d'être davantage en mesure d'améliorer leur sort grâce aux réelles perspectives de développement industriel et de meilleures compétences professionnelles que le porte-parole conservateur, M. Alfred Hales PC — Wellington Sud s'est dit heureux que le gouvernement ait pensé à consulter les provinces au sujet de ce nouveau programme et estime que les critères servant à désigner les régions défavorisées sont bons.

M. Reid Scott (N-Toronto-Danforth) a déclaré de son côté que son parti était d'accord avec le but visé et que pour y parvenir il fallait un excellent programme de coordination.

M. Guy Marcoux (CS-Québec — Montmorency) a qualifié d'avantageux ce programme destiné à aider l'industrie canadienne. "Encore faut-il faire en sorte que les industries en profitent", dit-il.

M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe) a demandé que le gouvernement, quand il annonce un programme semblable, remette aux députés copie de la déclaration, comme on le fait pour les journalistes, afin de les aider à mieux comprendre la portée de l'annonce faite.

Il a insisté sur le besoin de faire comprendre aux gens la nature de ces nouvelles mesures gouvernementales.

Le débat
(Suite de la première page)

Le devoir, Montréal, mardi 3 juin 1965

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE
le contrat en date du 31 mai 1965 par lequel Korlund Sampson Limited a transporté et cédé toutes ses dettes, livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 3 juin 1965, sous le No. 183481, Banque de Montréal, 3 juin 1965.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683 688

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-075

PETER C. LUST, administrateur de la Ville de Beaconsfield, district de Montréal, demandeur,

vs

LOU DEMETRIOS MAROUSIS, anciennement des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LOU DEMETRIOS MAROUSIS de comparaître d'ici un mois, Montréal, 3ème jour de juin 1965.

RAOUL CREVIER, député-protonotaire, Parent, GADBOIS & ALARY, Avocats, 333 est, rue Craig, suite 208, Montréal, Procureurs du demandeur.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu au enchère à l'hôtel de ville de St-Leonard, 5705 est, rue Jarry, St-Leonard, lundi, le dix-neuvième (19e) jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-cinq (1965), à dix heures du matin (H.A.E.), pour les taxes municipales et scolaires, avec les intérêts et frais tels que mentionnés ci-après, à moins que les taxes municipales et scolaires ainsi que les frais ne soient acquittés avant la date de la vente à l'enchère. La Commission Municipale de Québec, par résolution en date du 23 avril 1965, a autorisé une énumération abrégée des numéros de cadastre de l'immeuble, conformément aux dispositions de l'article 555 de la Loi des Cités et Villages (S.R.Q. 1941, c. 233).

Les industries Boisvert Ltée, Cadastre 409-P-8; Taxes municipales \$3.438.30; Taxes scolaires \$3.806.08.

Taxe d'aveu \$106.66.

L'immeuble ci-dessus est du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives ou occultes, attachées audit immeuble.

Donné en la Cité de St-Leonard, ce quatrième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-cinq (1965).

Gaston PION, secrétaire-trésorier.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES No AN-1

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi 17 juin 1965, relativement à la fourniture de poteaux en cèdre rouge de l'ouest.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de trois mille cinq cents dollars (\$3.500). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel public d'offres No AN-1".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 3 juin 1965.

Les étudiants

(Suite de la page 9)

ainsi qu'aux options politiques du Québec, réunira d'autre part MM. Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts, Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, et Michel Brunet, historien.

Il se peut que M. Jean-Paul Desbiens (le Frère Ute) soit aussi de la partie, ainsi que d'autres spécialistes de l'éducation qui discuteront de la conception actuelle de l'institution pré-universitaire et de la place des étudiants à l'intérieur de ces institutions.

Ce camp, ont dit les porte-parole de la FAGECCQ, veut répondre à un besoin de "professionnalisation des associations étudiantes locales".

AVIS DE CESSIION GENERALE
Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 27e jour de mai 1965 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes et futures, payables à Trio Shift Mfg. Co., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 30 jour de juin 1965, sous le numéro 183482, La Banque Toronto-Dominion

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-746

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-746

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

COUR SUPERIEURE

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-075

PETER C. LUST, administrateur de la Ville de Beaconsfield, district de Montréal, demandeur,

vs

LOU DEMETRIOS MAROUSIS, anciennement des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LOU DEMETRIOS MAROUSIS de comparaître d'ici un mois, Montréal, 3ème jour de juin 1965.

RAOUL CREVIER, député-protonotaire, Parent, GADBOIS & ALARY, Avocats, 333 est, rue Craig, suite 208, Montréal, Procureurs du demandeur.

COUR SUPERIEURE

PETER C. LUST, administrateur de la Ville de Beaconsfield, district de Montréal, demandeur,

vs

LOU DEMETRIOS MAROUSIS, anciennement des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LOU DEMETRIOS MAROUSIS de comparaître d'ici un mois, Montréal, 3ème jour de juin 1965.

RAOUL CREVIER, député-protonotaire, Parent, GADBOIS & ALARY, Avocats, 333 est, rue Craig, suite 208, Montréal, Procureurs du demandeur.

CITE DE ST-LEONARD

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu au enchère à l'hôtel de ville de St-Leonard, 5705 est, rue Jarry, St-Leonard, lundi, le dix-neuvième (19e) jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-cinq (1965), à dix heures du matin (H.A.E.), pour les taxes municipales et scolaires, avec les intérêts et frais tels que mentionnés ci-après, à moins que les taxes municipales et scolaires ainsi que les frais ne soient acquittés avant la date de la vente à l'enchère. La Commission Municipale de Québec, par résolution en date du 23 avril 1965, a autorisé une énumération abrégée des numéros de cadastre de l'immeuble, conformément aux dispositions de l'article 555 de la Loi des Cités et Villages (S.R.Q. 1941, c. 233).

Les industries Boisvert Ltée, Cadastre 409-P-8; Taxes municipales \$3.438.30; Taxes scolaires \$3.806.08.

Taxe d'aveu \$106.66.

L'immeuble ci-dessus est du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives ou occultes, attachées audit immeuble.

Donné en la Cité de St-Leonard, ce quatrième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-cinq (1965).

Gaston PION, secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu au enchère à l'hôtel de ville de St-Leonard, 5705 est, rue Jarry, St-Leonard, lundi, le dix-neuvième (19e) jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-cinq (1965), à dix heures du matin (H.A.E.), pour les taxes municipales et scolaires, avec les intérêts et frais tels que mentionnés ci-après, à moins que les taxes municipales et scolaires ainsi que les frais ne soient acquittés avant la date de la vente à l'enchère. La Commission Municipale de Québec, par résolution en date du 23 avril 1965, a autorisé une énumération abrégée des numéros de cadastre de l'immeuble, conformément aux dispositions de l'article 555 de la Loi des Cités et Villages (S.R.Q. 1941, c. 233).

Les industries Boisvert Ltée, Cadastre 409-P-8; Taxes municipales \$3.438.30; Taxes scolaires \$3.806.08.

Taxe d'aveu \$106.66.

L'immeuble ci-dessus est du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives ou occultes, attachées audit immeuble.

Donné en la Cité de St-Leonard, ce quatrième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-cinq (1965).

Gaston PION, secrétaire-trésorier.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES
No AN-1

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi 17 juin 1965, relativement à la fourniture de poteaux en cèdre rouge de l'ouest.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de trois mille cinq cents dollars (\$3.500). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel public d'offres No AN-1".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 3 juin 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL D'OFFRES No A-620

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 21 juin 1965, relativement à la fourniture de radiateurs.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel d'offres No A-620".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 3 juin 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL D'OFFRES Nos A-617, A-621, A-622, A-623

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 21 juin 1965, relativement à la fourniture de divers camions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel d'offres Nos A-617, A-621, A-622, A-623".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 3 juin 1965.

AVIS DE CESSIION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 27e jour de mai 1965 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes et futures, payables à Trio Shift Mfg. Co., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 30 jour de juin 1965, sous le numéro 183482, La Banque Toronto-Dominion

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-746

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-746

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

COUR SUPERIEURE

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 683-746

ARMAND MARLEAU, journaliste, de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur,

vs

MANUEL TOSTE, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MANUEL TOSTE de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4 juin 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Villeneuve, Pigeon & Clément, Avocats, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, Procureurs du demandeur.

COUR SUPERIEURE

PETER C. LUST, administrateur de la Ville de Beaconsfield, district de Montréal, demandeur,

vs

LOU DEMETRIOS MAROUSIS, anciennement des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LOU DEMETRIOS MAROUSIS de comparaître d'ici un mois, Montréal, 3ème jour de juin 1965.

RAOUL CREVIER, député-protonotaire, Parent, GADBOIS & ALARY, Avocats, 333 est, rue Craig, suite 208, Montréal, Procureurs du demandeur.

CITE DE ST-LEONARD

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que l

SESSION Fédérale

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures a informé, hier, les Communes que le gouvernement canadien a communiqué avec le ministre des affaires étrangères du Nord-Vietnam, il y a une semaine, afin de le consulter au sujet d'une conférence de paix, mais qu'il a essuyé une rebuffade.

Selon M. Paul Martin, qui répondait à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, le Nord-Vietnam insiste sur plusieurs conditions avant la tenue de cette conférence, dont le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam.

M. Martin a par ailleurs rejeté une proposition faite par M. Harold Winch NPD-Vancouver Est que le Canada se retire de la Commission internationale de surveillance en Indochine.

M. Martin a ajouté que le représentant du Canada au sein de cette commission a rencontré le ministre nord-vietnamien des Affaires étrangères, le 31 mai, au sujet d'une conférence de paix, mais que ce dernier lui a énuméré quatre conditions qui devraient être remplies avant de songer à la tenue d'une telle conférence.

M. Martin a exprimé ses regrets en face de ce refus. Il a émis l'espoir qu'une conférence sur le Cambodge puisse avoir lieu, maintenant que les États-Unis ont fait savoir leur consentement à y participer.

Quant à la suggestion de M. Winch, M. Martin a dit qu'après 11 ans de service à la commission, un retrait serait "très regrettable" à l'heure actuelle.

Il a ajouté que sans cette participation, qui comprend également la Pologne et l'Inde, il serait impossible de conférer avec le ministre nord-vietnamien des affaires étrangères le 21 mai dernier.

OTTAWA — Le secrétaire général du ministre de la Justice a fait savoir, hier, aux Communes que la police ne possède aucun renseignement pouvant laisser croire que Georges Lemay se trouvait à Montréal le 23 avril dernier ni à Vancouver en 1963.

M. Donald MacDonald répondait à une question de M. Robert Coates (PC-Cumberland). Lemay, arrêté en Floride il y a quelques semaines, sera extradé au Canada afin de répondre à des accusations de vols de banques.

OTTAWA — Le leader parlementaire du Ralliement des créditistes, M. Gilles Grégoire, a obtenu l'assurance que des dispositions seront prises afin que les officiers de la Gendarmerie royale qui montent la garde devant les édifices du Parlement soient bilingues.

M. Grégoire avait fait remarquer au ministre de la Justice, M. Guy Favreau, que le beau temps ramènait les touristes à Ottawa et qu'il s'en trouvait autant de langue française que de langue anglaise.

M. Favreau a répondu que les dispositions nécessaires seraient prises afin que les membres de la GRC qui se trouvent sur les terrains du gouvernement soient capables de s'exprimer dans les deux langues officielles du pays.

M. Grégoire a alors demandé s'il était possible que des officiers bilingues soient au poste toute l'année.

"La question sera prise en considération," a répondu le ministre.

OTTAWA — Le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, M. Donald MacDonald, a annoncé hier que le bureau des traductions avait augmenté le nombre des interprètes à son emploi et a vu de répondre aux besoins grandissants dans la matière. M. Lamontagne a précisé que le nombre des interprètes avait été récemment porté de neuf à 11 et que quatre autres seraient engagés sous peu. La commission de la fonction publique est en train de revoir le traitement et les conditions de travail de cette catégorie de fonctionnaires. Il répondait ainsi à des questions qui lui avaient posées récemment M. Robert Prittie, néo-démocrate de Burnaby-Richmond et Robert Beaulé, créditiste de Québec-Est.

la Justice, M. Donald MacDonald, M. Guy Favreau, ni aucun de ses hauts fonctionnaires n'a été informé de l'intention des autorités policières de faire filer la descente aux fins de découvrir la cachette possible de Lucien Rivard.

Répondant à une question de M. Robert Coates PC — Cumberland, M. MacDonald a ajouté que le gendarmier royal n'était pas au courant d'une telle intention.

La pellicule obtenue aurait été utilisée par Radio-Canada. M. MacDonald précise que ce n'est pas l'habitude de la GRC de prévenir ainsi les organes de diffusion afin de faire publier ce qu'elle accompli.

En réponse à une question de M. Coates, le secrétaire de M. Favreau a déclaré que le ministre n'avait pas reçu de la GRC un rapport indiquant qu'il fallait peut-être s'attendre à une tentative d'évasion de Lucien Rivard.

Selon M. Coates, ce rapport aurait été daté du 11 août 1964. Rivard, demandé aux États-Unis pour répondre à une accusation de contrebande de stupéfiants, s'est évadé de la prison de Bordeaux le 2 mars. Il n'a pas été revu depuis.

OTTAWA — Le sénateur libéral J. M. Stambaugh de l'Alberta est devenu hier le premier membre de la Chambre haute à remettre sa démission depuis l'application de la nouvelle loi obligeant les sénateurs à prendre leur retraite à l'âge de 75 ans.

Dans la lettre de démission qu'il a adressée au vice-roi Vanier, il réclame l'indemnité annuelle de \$8,000 qui lui est assurée aux termes de la loi. Les sénateurs reçoivent une indemnité annuelle de \$12,000 et une note annuelle de frais de \$3,000.

Le sénateur Stambaugh, qui est âgé de 76 ans, a déclaré qu'il réclamait depuis longtemps l'adoption d'une loi fixant à 75 ans l'âge de la retraite des membres de la Chambre haute.

"J'ai tout d'abord avancé cette idée devant la Fédération libérale nationale il y a 17 ans et je l'ai répétée à quelques reprises au Sénat. Je suis très heureux d'être le premier à prendre ma retraite. Je ne fais que me conformer à ce que j'ai prêché". Le sénateur Stambaugh avait été nommé à la Chambre haute en 1949.

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne a annoncé hier que le bureau des traductions avait augmenté le nombre des interprètes à son emploi et a vu de répondre aux besoins grandissants dans la matière. M. Lamontagne a précisé que le nombre des interprètes avait été récemment porté de neuf à 11 et que quatre autres seraient engagés sous peu. La commission de la fonction publique est en train de revoir le traitement et les conditions de travail de cette catégorie de fonctionnaires. Il répondait ainsi à des questions qui lui avaient posées récemment M. Robert Prittie, néo-démocrate de Burnaby-Richmond et Robert Beaulé, créditiste de Québec-Est.

M. Grégoire a alors demandé s'il était possible que des officiers bilingues soient au poste toute l'année.

"La question sera prise en considération," a répondu le ministre.

OTTAWA — Le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, M. Donald MacDonald, a annoncé hier que le bureau des traductions avait augmenté le nombre des interprètes à son emploi et a vu de répondre aux besoins grandissants dans la matière. M. Lamontagne a précisé que le nombre des interprètes avait été récemment porté de neuf à 11 et que quatre autres seraient engagés sous peu. La commission de la fonction publique est en train de revoir le traitement et les conditions de travail de cette catégorie de fonctionnaires. Il répondait ainsi à des questions qui lui avaient posées récemment M. Robert Prittie, néo-démocrate de Burnaby-Richmond et Robert Beaulé, créditiste de Québec-Est.



Le juge Dorion a terminé son rapport qui serait publié au cours du mois

Le rapport de la commission d'enquête sur les accusations de corruption portées contre des fonctionnaires du gouvernement dans l'affaire Lucien Rivard est terminé, a jugé Frédéric Dorion, qui la préside, a gagné Ottawa où il doit s'entretenir avec le greffier du Conseil privé quant à la traduction de certains passages du document.

Ce rapport, une fois complètement définitivement, sera remis au cabinet. Il sera rendu public au cours du présent mois.

Le juge en chef de la Cour supérieure n'a pas voulu indiquer avec précision quelle était la longueur de cet important document, se bornant à dire qu'il s'agissait d'un rapport normal pour ce genre d'enquête.

Rappelons que le juge a entendu près de 70 témoins durant les 42 jours d'audience.

LE DEPUTE CHOQUETTE L'AYANT DEMANDE

Le monument Wolfe ne sera réparé qu'après le 24 juin

OTTAWA — Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, a obtenu l'assurance hier que le monument érigé à Québec à la mémoire du général anglais James Wolfe ne sera pas refait avant le 24 juin.

M. Choquette avait demandé au ministre suppléant du Nord canadien et des ressources nationales, M. Roger Teillet, de ne pas refaire le monument, qui a subi de lourds dégâts lors de la célébration de la fête de la Reine le 24 mai avant le 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens français, la St-Jean-Baptiste, afin d'éviter d'autres actes de vandalisme de la part de quelques têtes chaudes.

M. Teillet lui a donné l'assurance que la réfection du monument ne sera faite qu'en juin. Il avait ajouté que la police municipale, la Sûreté provinciale et la Gendarmerie royale font enquête afin de découvrir les auteurs du méfait.

Plus tôt, il avait déclaré, en réponse à une question de M. Robert Simpson (PS-Churchill) que le monument serait refait en juin. Il avait ajouté que la police municipale, la Sûreté provinciale et la Gendarmerie royale font enquête afin de découvrir les auteurs du méfait.

Le monument Wolfe a été détruit il y a quelque temps. Le 24 mai, des vandales ont taché de peinture le tronçon qui en reste.

Moyennes
Des chiffres préliminaires indiquent que l'indice du prix de gros des produits en majeure partie ou entièrement manufacturés, y compris les importations, a montré un déclin de 2 pour cent au début de l'année, par rapport à l'an dernier, tandis que le niveau moyen des 102 indices des prix de ventes accusait une baisse de 3 pour cent. Toutefois, parmi ces 102 indices, 51 étaient plus hauts, 41 plus bas et 10 demeuraient inchangés.

Les gains horaires moyens dans les manufactures se sont élevés de 4,5 pour cent en 1964, comparativement à 3,6 pour cent en 1963.

327 manufacturiers ont fait banqueroute, soit 10 pour cent de moins qu'en 1963.

M. Louis Hébert fait valoir l'ampleur de l'oeuvre de l'Institut des aveugles

"Il se trouve au Québec environ 6.700 aveugles inscrits à l'Institut national canadien pour les aveugles et qui ont recours aux services que seul l'INCA met à leur disposition. Ils représentent 25 p.c. du nombre total d'aveugles au Canada, tandis que des milliers d'autres personnes ont recours à nos services de prévention de la cécité. Ces chiffres montrent la dimension de votre tâche et servent à rappeler combien la collaboration de tous est nécessaire, combien elle doit continuer et augmenter, si l'on veut apporter les améliorations qui s'imposent," a déclaré hier le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, conféréncier à la 35e assemblée annuelle de la division du Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles.

M. Hébert a souligné que le programme de réadaptation

Deuxième étape de l'intégration des forces armées: fusion des commandements militaires

OTTAWA (DNC) — Le ministre de la défense nationale, M. Paul Hellyer, est passé hier à la deuxième étape de l'intégration des forces armées annoncée dans le livre blanc de mars 1964: la première avait été la constitution — le 1er août 1964 — d'un état-major unique, la seconde est la fusion des commandements militaires.

Le nombre de commandements a été ramené de 11 à 6: le commandement des forces mobiles, le commandement maritime, le commandement de la défense aérienne, le commandement du transport aérien, le commandement de l'instruction et celui du matériel.

A cause de la nature de leurs fonctions, le quatrième groupe, la brigade d'infanterie canadienne, cantonné à Soest, en Allemagne de l'Ouest, et la première division aérienne, dont le quartier général est à Marville, en France, continueront de recevoir leurs instructions directement de l'état-major.

L'administration de la milice, les services d'aide aux pouvoirs publics et les forces de défense passive relèveront de petits quartiers généraux régionaux qui, eux, dépendront directement du quartier général des forces armées. Au début, il y aura quatre petits quartiers généraux régionaux et 12 quartiers régionaux de district qui leur seront subordonnés. Cette question est en suspens à l'étude et l'on prévoit que leur nombre sera éventuellement réduit.

Un Canadien français, le général Jean-Victor Allard, assumera la direction du plus important des six nouveaux commandements, le commandement des forces mobiles. Les premier et troisième groupes de brigade d'infanterie canadienne, la force de service spécial et les unités aériennes tactiques y seront rattachées.

La nomination du général Allard n'a pas encore été annoncée officiellement, mais c'est un secret de polichinelle qu'on lui destine cette fonction. Elle est d'ailleurs parallèle à celle qu'il exerce déjà à l'état-major où il est chef des services opérationnels.

Toutes les forces terrestres prêtes au combat et les forces aériennes tactiques capables de se déployer rapidement dans des circonstances diverses, depuis l'état d'urgence en Europe jusqu'aux opérations de maintien de la paix pour le compte de l'ONU, dépendront du commandement des forces mobiles. Le quartier général sera vraisemblablement établi à Saint-Hubert, en banlieue de Montréal.

Le commandement maritime sera formé des forces navales et des forces aériennes maritimes disposées sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Il sera responsable des opérations anti-sous-marines et du transport par mer soutenant les opérations du commandement mobile. Les quartiers généraux du commandement maritime seront situés à Halifax. Un commandant adjoint sera stationné à Esquimaut, en Colombie-Britannique, afin de faciliter la direction et le contrôle local des opérations.

Le rôle du commandement de la défense aérienne sera de fournir, comme il l'a fait dans le passé, les forces de défense aérienne prêtes au combat dont le Canada a besoin pour faire face à ses engagements envers le NORAD.

Le commandement du transport aérien aura pour tâche d'assurer le transport aérien des hommes et du matériel. Le commandement de l'instruction sera chargé de l'entraînement des troupes des trois armées.

Le commandement du matériel sera responsable de logistique, qui comprend les approvisionnements, l'entreposage, la répartition, les réparations, etc. Les quartiers généraux seront situés à Rockfield, Ontario.

Les trois commandements chercher à convaincre les Québécois de l'importance pour tous les Canadiens de certains objectifs communs.

M. Tremblay
De son côté, le ministre des postes, M. Tremblay, a affirmé que si les Québécois désirent un Québec fort dans un Canada fort, nous aurons à faire des changements radicaux et ouvrir le dialogue avec d'autres groupes ethniques.

Il a exhorté les membres du parti à se pencher vers la jeunesse en se demandant ce qu'elle cherche et en lui aidant à se découvrir et justement à trouver ce qu'elle cherche.

Il a ajouté que si les jeunes cessent d'être exaspérés par des sentiments nationalistes, "nous trouverons des solutions à nos problèmes, à ceux du Canada."

M. Lesage aux étudiants: n'oubliez pas les ouvriers

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a rappelé aux jeunes libéraux du Québec-Ouest, que la faculté universitaire ou l'école que l'on fréquente n'accroissent pas d'avantages spéciaux.

Tout en conseillant aux jeunes de tenter d'embrigader les jeunes ouvriers, le premier ministre a précisé qu'ils forment une force, même si elle ne s'exerce pas avec autant de vigueur que celle que forme la jeunesse étudiante.

Le premier ministre portait la parole au cours d'une réception à l'occasion du premier anniversaire de la jeunesse libérale du comté de Québec-Ouest, comté qu'il représente à l'Assemblée législative.

Il a dit que l'on ne doit pas croire que l'on jouit de droits spéciaux, qu'il ne faut pas se laisser aller à envier ceux dont jouissent les autres, quand on est étudiant ou professionnel.

M. Louis Hébert
Le déficit de la région du Québec de l'INCA est fortement diminué et l'on envisage d'équilibrer le budget dans un avenir rapproché.

Le comité de direction de l'INCA dans le Québec a été élu hier et se compose comme suit: M. P. H. Davies, président, réélu; Maurice Forget, R.J.P. Dawson, Dudley M. Mendels, tous vice-présidents réélus. Ont été élus au comité de direction: Mme G. Gingras, représentant les dames auxiliaires de l'INCA; M. J. C. McMillan, C. Douglas Taylor, m.b.e.; le Dr Gustave Gingras.

opérationnels (le commandement mobile, le commandement maritime et celui de la défense aérienne) ainsi que la brigade et la division aérienne en Europe seront responsables, de par leurs fonctions, de l'instruction opérationnelle des forces en mission et du fonctionnement des services de soutien immédiat qui leur sont attachés.

Cette nouvelle structure de commandement, qui reflète les engagements majeurs assignés aux forces par le gouvernement, est le produit d'une

étude longue et prudente de la part de l'état-major de la défense. Les principaux commandants de campagne de tous les services ont été consultés avec attention, et la réalisation du programme est en avance de quatre mois sur la date qui avait été prévue à l'origine.

Les commandants, dont les noms seront annoncés sous peu, seront chargés de produire un plan de détail concernant l'organisation et les procédures opérationnelles de leurs commandements respectifs.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Crainte du socialisme
TORONTO — M. R. A. Emerson, président du Pacifique Canadien, a déclaré que la tendance plus prononcée actuellement dans l'économie canadienne était la participation de plus en plus grande des gouvernements dans les activités du monde des affaires. Devant les participants au 94e congrès annuel de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Emerson a précisé hier que les gouvernements s'étaient écartés considérablement de leurs rôles premiers et que, de nos jours, ils produisaient et vendaient quantité de produits et de services, souvent en compétition directe avec les industries privées. M. Emerson a noté que cette intervention toujours croissante entraînait des conséquences politiques sérieuses. Les gouvernements puissants posent plusieurs menaces à la liberté de penser et de parler, à laquelle est habituée la civilisation occidentale, tout comme à la liberté de se livrer à des activités économiques et politiques. Il a laissé entendre que le gouvernement étant l'employeur, l'acheteur et le vendeur le plus important, les hommes d'affaires craignent d'exprimer leurs opinions sur plusieurs points. M. Emerson a indiqué que c'était bien là la voie menant au socialisme.

Religieuses décorées
BEYRUTH — Deux religieuses canadiennes de la congrégation des soeurs grises ont été décorées par le ministre libanais de l'hygiène, le Dr Yacoub Sarraf. Ce sont les soeurs Annette Dion et Lucille Quellet. Elles vont regagner le Canada après avoir donné leur concours technique aux soeurs maronites de la Sainte-Famille pour la réorganisation et la modernisation d'un de leurs grands hôpitaux.

Commission d'enquête
OTTAWA — Le ministre fédéral du travail, M. Alan MacEachen, a annoncé hier la nomination d'une commission industrielle pour enquêter sur une dispute entre cinq compagnies de silos de Vancouver et le syndicat des manutentionnaires de céréales. Le Dr G. Neil Perry, vice-président de l'université de la Colombie-Britannique et médiateur ayant une vaste expérience dans les conflits ouvriers, fera cette enquête.

La paix au Vietnam
OTTAWA — La société des amis (Quakers) du Canada organise une conférence de deux jours à Ottawa en fin de semaine pour étudier comment les Canadiens peuvent aider à restaurer la paix au Vietnam. Prendront part à la rencontre: Mgr E.S. Reed, évêque anglican d'Ottawa; M. George E. Brown, parlementaire américain; M. Gerry Hunius, secrétaire général de la confédération internationale pour le désarmement et la paix, à Londres; le père Peter Rega, du conseil catholique des libertés civiles, à Buffalo; et M. Vo Thanh Minh, autrefois professeur de morale à Saigon.

Créer des emplois
SAINT-JEAN (N.B.) — Le président de la Chambre de commerce du Canada a rappelé hier que les gouvernements seuls ne réussissent pas à créer les 1.500.000 nouveaux emplois qui, selon le Conseil économique du Canada, seront nécessaires d'ici 1970. M. A. J. Little de Toronto a précisé devant les délégués au congrès annuel des ministères du commerce des provinces maritimes que le nombre des emplois offerts d'ici ce temps-là dépendra de l'initiative et de l'intelligence des individus. Les gouvernements doivent tenir compte de ce fait et chercher à créer une atmosphère qui permette aux maisons d'affaires de faire des projets, de créer et de se développer.

Le camionnage
TORONTO — Les perspectives de l'industrie des transports, facteur capital dans l'économie du Canada, sont bonnes, mais certains problèmes appellent des solutions, a déclaré M. D. Davis, président de Inter-City Truck Lines Limited de Toronto. Au cours des 10 prochaines années, a-t-il dit, l'industrie du camionnage doublera son chiffre d'affaires. Il prévoit qu'il faudra envisager l'élargissement des remorques dans un avenir prévisible. Elles sont actuellement

Menace d'inflation dans l'économie ?

TORONTO — La menace d'inflation plane sur le monde des affaires, selon un rapport de l'Association canadienne des manufacturiers sur l'état de l'économie au Canada.

Présenté à la 94e assemblée annuelle de l'ACM, le document précise que ce danger est le résultat de la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans certaines catégories d'emplois.

"Alors que l'expansion des marchés a été l'un des principaux soucis des dernières années, y compris le maintien de la stabilité des coûts, tout en conservant l'étendue des marchés, prend maintenant une importance accrue."

Le rapport, préparé par M. J. C. Whitley, vice-président administratif et directeur général de l'ACM, souligne qu'en dépit des succès économiques de l'an dernier, il est temps de prendre à nouveau le pouls du climat des affaires.

"Dans un très court délai, nous devons nous assurer que la relâche de croissance n'ait aucune chance de se transformer en récession", ajoute le document. "Sur une plus longue période, nous devons nous mettre à la tâche pour parvenir aux objectifs de croissance fixés par le Conseil économique du Canada et pour absorber l'importante augmentation prévue du nombre des travailleurs."

"On ne soulignera jamais trop, poursuit le rapport que le niveau des investissements de capitaux sera, selon toutes probabilités, le facteur déterminant le degré selon lequel nous soutiendrons la force de l'économie dans l'avenir immédiat."

Selon les données de l'association, la production totale des marchandises et des services a augmenté à un rythme plus rapide l'an dernier que toute autre année depuis 1958, sans tenir compte des variations des prix. Une hausse moins importante est prévue pour cette année, semble-t-il, mais ce n'est pas une indication pessimiste, étant donné l'activité actuelle de l'économie.

Le rapport fait remarquer que le niveau moyen du chômage en 1964 a été de 4,7 pour cent, soit le plus bas pourcentage depuis des années, et qu'elle a de nouveau diminué au début de cette année, laissant présager des progrès prometteurs de ce domaine dans l'avenir.

Les manufacturiers ont l'intention de dépenser 23 pour cent de plus pour la construction et l'équipement, ainsi que la machinerie neuve, cette année par rapport à l'an dernier, comparativement à l'augmentation de 34 pour cent dans le taux des dépenses capitales en 1964.

Sur 19 manufactures industrielles, 10 s'attendent à accroître leurs dépenses capitales, cette année par rapport à l'an dernier, tandis que neuf d'entre elles prévoient une diminution de leurs dépenses. En 1964, 15 manufactures ont enregistré des augmentations dans ce domaine, alors que seulement quatre accusaient des baisses.

Le Canada a réussi un surplus commercial en 1964, pour la quatrième année consécutive, les exportations de marchandises dépassant les importations de \$700 millions comparativement à \$503 millions en 1963. Le total des livraisons de produits manufacturés s'est élevé d'environ huit

pour cent, à presque \$32 milliards.

Des chiffres préliminaires indiquent que l'indice du prix de gros des produits en majeure partie ou entièrement manufacturés, y compris les importations, a montré un déclin de 2 pour cent au début de l'année, par rapport à l'an dernier, tandis que le niveau moyen des 102 indices des prix de ventes accusait une baisse de 3 pour cent. Toutefois, parmi ces 102 indices, 51 étaient plus hauts, 41 plus bas et 10 demeuraient inchangés.

Les gains horaires moyens dans les manufactures se sont élevés de 4,5 pour cent en 1964, comparativement à 3,6 pour cent en 1963.

327 manufacturiers ont fait banqueroute, soit 10 pour cent de moins qu'en 1963.

M. Louis Hébert fait valoir l'ampleur de l'oeuvre de l'Institut des aveugles

"Il se trouve au Québec environ 6.700 aveugles inscrits à l'Institut national canadien pour les aveugles et qui ont recours aux services que seul l'INCA met à leur disposition. Ils représentent 25 p.c. du nombre total d'aveugles au Canada, tandis que des milliers d'autres personnes ont recours à nos services de prévention de la cécité. Ces chiffres montrent la dimension de votre tâche et servent à rappeler combien la collaboration de tous est nécessaire, combien elle doit continuer et augmenter, si l'on veut apporter les améliorations qui s'imposent," a déclaré hier le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, conféréncier à la 35e assemblée annuelle de la division du Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles.

M. Hébert a souligné que le programme de réadaptation

institué par la division du Québec de l'INCA, a permis aux aveugles un gain total de \$374.000 au cours de l'année. Le revenu total de la division du Québec était de \$388.000.

Le conféréncier a insisté sur l'esprit de collaboration de l'INCA, en notant que dès le début, il y a trois ans, ses dirigeants ont adhéré à la campagne de souscription des oeuvres de santé. L'INCA compte dans la province une douzaine de bureaux régionaux et le tiers du personnel est formé d'aveugles.

M. W. E. Milton, surintendant des services de l'INCA dans le Québec, a fait rapport sur le dépistage des cas de cécité et sur le travail de prévention. Il y a eu 94 nouveaux cas et 3.861 personnes ont bénéficié au cours de l'année des services de prévention. M. Milton a également insisté sur le programme

Le cadeau idéal pour la

FÊTE DES PÈRES

offrez-lui une

LONGINES

La montre la plus recherchée du monde entier

Longines
MINCE
5 Star Admiral

Indique les dates automatiquement

Cette Longines résout toutes vos questions d'exactitude!

- Remontage automatique
- Indique les dates
- Offre autant de résistance que d'élegance
- Utilisez-la en toutes occasions
- A l'épreuve de l'humidité et de la poussière, anti-chocs, antimagnétique

En acier inoxydable \$189.
Boîtier en or, 14 carats, à envoyer en acier inoxydable \$199.
En or solide, 14 carats \$275.

Bijoutier autorisé pour les montres Longines et Wittnauer

Domponnetto
236 est. St-Catherine — 861-9293
7780 est. Sherbrooke — 256-8886

Crédit du Nord Inc.

COURTIERS EN VALEURS

57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal Tel: 844-9371

Le président de la Banque de Montréal et la loi des banques proposée

potins financiers

GERARD PARIZEAU, L.T.E.



M. Jules Derome, L.S.C.

Après avoir perdu 17,17 points la semaine dernière, l'indice des industriels de DJ, clôturait au début de cette semaine sur la Bourse de N.Y. 128 point plus haut à 902,15. Les titres spéculatifs attirèrent plus l'attention hier sur la Bourse de Toronto, et sur celle de Montréal, le ton paraissait encore lourd.

Comme maints stocks canadiens faiblissent encore sur la dernière heure et comme l'indice des chemins de fer glissait hier à N.Y. à un nouveau bas, il ne faudrait pas s'attendre à un essor extraordinaire ce matin, en dépit du comportement de Dow Jones.

Selon Shearson, Hammill & Co., Wall Street, un tel besoin de stimulants pour contrebaler les effets défavorables de la récente déclaration de Martin de la FRB. Gare à un trop grand resserrement du crédit, tel que prévu.

La Corporation de Valeurs Trans-Canada a tenu hier son assemblée et le nombre de ses administrateurs a été réduit de 18 à 5, soit MM. Paul Desmarais, André Charron, J.-Louis L. Lévesque, Jean Parisien et Frank G. Hooton.

Fonds Mutuel Adanac rendra public demain matin son 4e rapport trimestriel au 31 mai 1965. Il laisserait une progression rapide inégalée par nos institutions du même genre au cours d'une première année.

M. Rosario Messier, bien connu dans notre monde des affaires, vient de perdre sa vénérée mère, Mme Eva Malo Messier, épouse de feu J.S. Messier, qui fut régisseur du comité de recherches pendant 17 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, en outre, 3 filles et 2 fils. Elle était la tante de l'hon. Félix Messier, membre du conseil législatif. Les funérailles auront lieu jeudi le dix, à 10 heures a.m. en l'église de Varennes. A la famille, LE DEVOIR offre ses sincères condoléances.

Le 1er juin 1965, la Commission des valeurs mobilières du Québec a révoqué l'enregistrement comme courtier de M. J. Campbell & Co. Limited, de Montréal, pour infractions à la Loi des valeurs mobilières de Québec et à plusieurs règlements émis en vertu de cette loi. M. J. Campbell & Co. Limited se spécialisait dans le commerce d'actions de compagnies minières, y mentionne-t-on.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nouvelle inscription aujourd'hui des actions de West Canadian Mineral Holdings Ltd

Il sera inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture, mardi le 8 juin, 1.000.000 d'actions sans valeur au pair de West Minerals Holdings Ltd, dont 692.721 sont émises et en circulation. La compagnie a été incorporée en vertu des lois de la province de l'Alberta au moyen d'un certificat d'incorporation émis le 15 septembre 1964. La National Trust Co. agit comme registraire et agent de transfert à son bureau de Calgary, en Alberta, et elle agit comme co-registraire et agent de transfert à ses bureaux de Montréal et de Québec. Leur symbole sur le téléscripneur est "W C M".

Offre d'achat d'actions de Charles Frost & Co. par Merck

La Bourse de Montréal a été avisée par le Trust Royal, au nom de Merck & Co. Inc., que cette dernière a offert d'acheter toutes les actions de Charles E. Frost & Company. Les administrateurs de cette dernière entreprise ont informé les actionnaires qu'ils considéraient l'offre satisfaisante et raisonnable. Merck offre de payer \$30 l'action de la classe "A" et y en a pour 409.650 actions en circulation. En outre, Merck a offert de payer \$3.328.850 pour les 121.000 actions de la classe "B", actuellement sur le marché. Présentement, on ne sait pas quel sera le prix final, vu que les détenteurs majoritaires de la classe "B" ont assumé les obligations de garanties, contingences et engagements des classes "A" et "B". Sur le marché de Toronto, les actions de cette entreprise ont monté hier de plus de 2 points à 29 à la nouvelle précitée et il en fut de même sur la place locale.

En marge de l'émission des Syndics de la paroisse de Ste-Jeanne-de-Chantal

Les syndics de la Paroisse de Ste-Jeanne-de-Chantal, de Pte-Claire, offrent, par l'intermédiaire de J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, une émission de \$306.000 d'obligations 5 1/2% et 5 3/4%, datées du 1er juin et échéant en série du 1er juin 1966 au 1er juin 1980 inclusivement. C'est la Société Nationale de Fiducie qui agit comme fiduciaire dans cette finance, considérée comme un placement légal pour les biens d'autrui. On lit dans le prospectus, que les fonds provenant de la vente des dites valeurs serviront exclusivement à élever et à la construction d'une église et d'un presbytère ainsi que les dépenses accessoires. Cette émission est garantie par l'imposition d'un cotisation sur les immeubles des propriétaires catholiques dans la paroisse, dont les immeubles représentent une valeur nette de \$7.791.000, sujette à répartition. Ces obligations étant offertes au pair et les intérêts courus rapportent donc exactement du 5 1/2% et du 5 3/4% selon la longueur des échéances, soit des taux conformes au loyer actuel de l'argent pour ce genre de valeurs, apparemment de tout repos.

80.000 actions de Cassidy Ltée, offertes en souscription à \$6 chacune

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée et René-T. Leclerc Incorporée, offrent actuellement en souscription au public une émission de 80.000 actions de la compagnie Cassidy Ltée. Le prix est de \$6 l'action et elle serait admises sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. On s'attend à la livraison des titres vers le 21 juin. Comptant 160 années d'existence, c'est l'une des entreprises commerciales les mieux connues au pays et la Montreal Trust Co. agit comme agent de transfert et registraire pour les dites actions. Il ressort du prospectus, émis à cette occasion, que 50.000 sont des actions du trésor et que le produit net de la vente de ces valeurs sera versé au Trésor de la compagnie. Le solde de 30.000 actions a été acquis d'un actionnaire et aucun produit de cette dernière acquisition ne sera versé au trésor de l'entreprise, fondée en 1801. Ce fut en 1963, qu'elle fut organisée en corporation à Québec sous la raison sociale de Cassidy Ltée. Elle compte actuellement plus de 85 représentants. En janvier 1965, elle organisa une filiale, Nerlich & Co. Ltd. en vertu des lois de l'Ontario. En 1961, son bénéfice d'exploitation avait été de \$318.276, puis, en 1965, il était de \$489.375 et son gain net était de \$104.293 et \$193.503 respectivement. On lit, encore, dans le prospectus, que le bilan pro forma de Cassidy Ltée laissait voir un actif de \$5.427.132,00, dont \$4.588.162 constituait des disponibilités au regard de \$2.396.467 d'exigibilités.

M. Gérard Parizeau, président de l'Association des Manufacturiers canadiens, hier, à Toronto, M. G. Arnold Hart, président du Conseil et président de la Banque de Montréal, a instamment pressé le gouvernement fédéral de "considérer à nouveau ses projets de modifications" à la loi des banques.

M. Hart a insisté sur le fait que l'organisation financière canadienne "pourrait être amenée à fonctionner plus efficacement grâce à la suppression des restrictions qui entravent la concurrence sur les marchés financiers."

Il a aussi mis en lumière les points suivants, à savoir: "que les fonds nécessaires à la croissance économique viennent essentiellement de l'épargne des Canadiens; que l'organisation financière a un rôle important à jouer dans la répartition de ces fonds pour l'investissement; qu'il importe que les décisions concernant l'utilisation de ces fonds soient le résultat avant tout du libre jeu de la concurrence sur le marché des capitaux."

Faisant remarquer "qu'il faudra un afflux considérable et continu de capitaux étrangers" pour aider à atteindre les objectifs fixés pour 1970 par le Conseil économique, M. Hart a dit que le Canada doit entretenir "un climat d'hospitalité à l'égard des capitaux étrangers."

Mais comme les capitaux de l'étranger ne seront peut-être pas toujours facilement disponibles, "nos politiques économiques" at-il déclaré "devront viser à encourager l'épargne nationale."

Passant à la Société d'Expansion du Canada, M. Hart a dit ceci: "On ne réalisera rien de très utile en dirigeant l'épargne des Canadiens vers les entreprises existantes, si cet investissement sert simplement à amener un changement de propriété sans accroître la capacité industrielle ou le nombre des emplois."

"Quelque mérite que puissent avoir les objectifs de la Société d'Expansion du Canada il est extrêmement douteux qu'ils justifient une intrusion accentuée du gouvernement dans les mécanismes de l'épargne et de l'investissement. ... Si on y ajoute les nouvelles caisses de retraite, il y a dans tout cela les éléments d'un transfert massif du contrôle de l'épargne du secteur privé au secteur public."

La journée sera inscrite comme une autre baisse dans le mouvement de "redressement" qui se poursuit depuis la mi-mai, alors que la cote avait atteint des niveaux records.

L'indice Dow Jones a gagné 1,28 à 902,15. Le retour de terre des cosmonautes américains a certes eu un effet bienfaisant sur le marché.

Le redressement cependant ne s'est appliqué qu'à un petit nombre de titres de premier choix.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 3 à 328,1.

Aux valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining et Walker Gooderham ont cédé un point chacune. Pacific Canadian et International Nickel ont cédé 1/2 cent chacune.

La cote présentait une tendance générale à la baisse à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a perdu 1/2 cent et Canadian Javelin 1/2.

Le virement a été de 4.690.000 actions au regard de 4.530.000 vendredi.

La journée sera inscrite comme une autre baisse dans le mouvement de "redressement" qui se poursuit depuis la mi-mai, alors que la cote avait atteint des niveaux records.

Reconsidération suggérée

Dans sa causerie à la 94e assemblée générale annuelle de l'Association des Manufacturiers canadiens, hier, à Toronto, M. G. Arnold Hart, président du Conseil et président de la Banque de Montréal, a instamment pressé le gouvernement fédéral de "considérer à nouveau ses projets de modifications" à la loi des banques.

M. Hart a insisté sur le fait que l'organisation financière canadienne "pourrait être amenée à fonctionner plus efficacement grâce à la suppression des restrictions qui entravent la concurrence sur les marchés financiers."

Il a aussi mis en lumière les points suivants, à savoir: "que les fonds nécessaires à la croissance économique viennent essentiellement de l'épargne des Canadiens; que l'organisation financière a un rôle important à jouer dans la répartition de ces fonds pour l'investissement; qu'il importe que les décisions concernant l'utilisation de ces fonds soient le résultat avant tout du libre jeu de la concurrence sur le marché des capitaux."

Faisant remarquer "qu'il faudra un afflux considérable et continu de capitaux étrangers" pour aider à atteindre les objectifs fixés pour 1970 par le Conseil économique, M. Hart a dit que le Canada doit entretenir "un climat d'hospitalité à l'égard des capitaux étrangers."

Mais comme les capitaux de l'étranger ne seront peut-être pas toujours facilement disponibles, "nos politiques économiques" at-il déclaré "devront viser à encourager l'épargne nationale."

Passant à la Société d'Expansion du Canada, M. Hart a dit ceci: "On ne réalisera rien de très utile en dirigeant l'épargne des Canadiens vers les entreprises existantes, si cet investissement sert simplement à amener un changement de propriété sans accroître la capacité industrielle ou le nombre des emplois."

"Quelque mérite que puissent avoir les objectifs de la Société d'Expansion du Canada il est extrêmement douteux qu'ils justifient une intrusion accentuée du gouvernement dans les mécanismes de l'épargne et de l'investissement. ... Si on y ajoute les nouvelles caisses de retraite, il y a dans tout cela les éléments d'un transfert massif du contrôle de l'épargne du secteur privé au secteur public."

Bourse de New York

NEW YORK — La cote a évolué de façon plutôt étrange hier à Wall Street. Les pertes représentaient plus que le double des gains, mais l'indice Dow Jones des valeurs industrielles accusait néanmoins une hausse en clôture.

Le virement a été de 4.690.000 actions au regard de 4.530.000 vendredi.

La journée sera inscrite comme une autre baisse dans le mouvement de "redressement" qui se poursuit depuis la mi-mai, alors que la cote avait atteint des niveaux records.

L'indice Dow Jones a gagné 1,28 à 902,15. Le retour de terre des cosmonautes américains a certes eu un effet bienfaisant sur le marché.

Le redressement cependant ne s'est appliqué qu'à un petit nombre de titres de premier choix.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 3 à 328,1.

Aux valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining et Walker Gooderham ont cédé un point chacune. Pacific Canadian et International Nickel ont cédé 1/2 cent chacune.

La cote présentait une tendance générale à la baisse à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a perdu 1/2 cent et Canadian Javelin 1/2.

Le virement a été de 4.690.000 actions au regard de 4.530.000 vendredi.

La journée sera inscrite comme une autre baisse dans le mouvement de "redressement" qui se poursuit depuis la mi-mai, alors que la cote avait atteint des niveaux records.

Le virement a été de 4.690.000 actions au regard de 4.530.000 vendredi.

Un projet de législation qui pourrait servir à limiter le progrès de l'une des banques à charte existantes, a déclaré M. Hart, "est discriminatoire au sens le plus complet du mot" et "pourrait nous mettre en face de répercussions de nature à créer une situation intolérable."

Mettons à jour notre législation bancaire, at-il dit poursuivi, mais sachons "en limiter les modifications à des mesures constructives qui puissent amener des améliorations sur les points qui en ont besoin."

Aluminium a cédé 1-2 à 31, Algoma 1-4 à 70 3-4 et Dominion Steel 1-4 à 15 1-2.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Northern Explorations a gagné 49 cents à \$1,99 et Camillo 10 cents à \$3,25, cependant que Jubilee Iron a cédé 25 cents à \$3,65 et Kiema Gold 10 cents à \$2,70.

Il réclama ensuite un élargissement du marché des capitaux à moyen et à long terme pour les petites entreprises, par la suppression du plafond de 6 pour cent du taux d'intérêt.

La partie du projet de loi qui accorde aux banques un pouvoir restreint d'accepter des hypothèques classiques aux taux courants "aura son utilité, mais elle ne va pas assez loin", a déclaré monsieur Hart.

Ayant fait remarquer qu'aux termes de cette disposition il ne serait pas permis de prendre des garanties hypothécaires conjointement avec d'autres types de garanties, il dit: "C'est la condition est absolument incompréhensible dans le contexte des réalités de la pratique commerciale. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le gouvernement juge nécessaire de mettre des entraves aux ouvertures des banques à charte dans ce domaine, alors que la propre agence du gouvernement, la Banque d'Expansion Industrielle, a carte blanche quant aux garanties qu'elle peut accepter."

Le crédit hors banque Monsieur Hart a dit que le plafond de six pour cent sur les taux d'intérêt force de nombreux emprunteurs à chercher du crédit en dehors des banques à charte, auprès de prêteurs qui ne sont pas assujettis au plafond du taux d'intérêt.

Les taux courants des prêts dans une grande partie du marché du crédit hors banque sont une preuve manifeste du peu de protection qu'apporte la barrière artificielle de prix qu'est le plafond du taux d'intérêt," a déclaré monsieur Hart.

"La suppression de cette barrière ouvrirait tout ce domaine de l'activité financière à la concurrence des banques à charte. Et l'expérience m'a appris que l'accroissement de la concurrence tend à réduire les prix, et non à les faire monter."

Denrées alimentaires MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, caquets de bois: extra-gros 36 à 37; A-gros 34; A-moyen 29; A-petits 26; B 29, C 23.

Bourre: arrivages courants, non admissible: 92; 54%; 93; 55%.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 37 1/2, couleur 38.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick \$3 à \$3,10 les 50 livres, 69 à 71 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard \$5 à \$5,10 les 75 livres; \$3,40 à \$3,50 les 50 livres; 75 à 78 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs 14 1/2 à 16; procédé par rouleau, no 2 en sacs: 13 1/2 à 14 1/2; autre catégorie pour nourriture 12 1/2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourriture 11 à 12. Poudre de lait clair 4 cents.

Fruits et légumes

MONTREAL — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boulevard Crémazie, Montréal.

Pommes: McIntosh, de fantaisie \$4 à \$4,25, "C" \$2,25 à \$2,50.

Asperges: .25 à 26 la livre. Epinards: \$1,50 le minot, \$1,75 les 12 cellos de 10 onces.

Betteraves: \$1,50 la douzaine de paquets.

Laitue: en feuilles, \$1,25 à \$1,50, Boston \$3,50 à \$3,75, Romaine \$3,25 les 2 douzaines, Iceberg \$5 les 18.

Navets: en minot, no 1 \$4 en sac de 50 livres, no 1 \$3,50 à \$3,75, no 2 \$2.

Oignons: du printemps \$5, oignonsnets, 60 à 65 la douzaine de paquets.

Pommes de terre: en 50 livres, no 1 \$3 à \$3,25, Raids: .50 à .60 la douzaine de paquets.

INTERNATIONAL PAINTS (CANADA LIMITED) AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende semi-annuel de 3% pour les six mois se terminant le 31 mars, 1965, a été déclaré sur les actions privilégiées, 6% cumulatif, de la compagnie, payable le 25 juin, 1965, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 4 juin 1965.

Par Ordre du Conseil d'Administration, J. K. MUTCH, secrétaire, Montréal, le 4 juin 1965.

etes-vous a la recherche

d'un local commercial? d'un emplacement industriel? d'un espace de bureau? d'une place d'affaires? 48 HEURES

suffiront pour le trouver en consultant gratuitement aujourd'hui même: LE BULLETIN I.C.I.

3300 est, Belanger, Montréal 34, Tél.: 723-1700

Cours des changes

Afrique du Sud Rand 1.515, Allemagne D. Mark 2.707, Angleterre Livre 3.0223, Argentine Peso .0064, Australie Livre Aust. 2.42, Autriche Shilling .0420, Belgique Franc .0218, Brésil Cruzeiro 00062, Chili Escudo 3.056, Danemark Coronne 1.562, Espagne Peseta .0181, France Franc 2.208, Hollande Florin 3.000, Italie Lire .001732, Japon Yen .002993, Mexique Peso .0867, République Dominicaine Dollar 1.085/32, Norvège Couronne 1.513, N. Zélande Livre N.Z. 3.0123, Pérou Sol .0406, Suède Couronne .2098

La livre sterling a haussé de 3-16 à \$3,08 5-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,08 3-16.

Marché des bestiaux

MONTREAL PC — Les prix des bovins étaient fermes et ceux des veaux ont varié de termes à \$1 en hausse aux marchés à bestiaux de Montréal.

Les arrivages s'établissent comme suit: 329 bovins, 226 veaux, 21 porcs, et 29 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix étaient de \$25,50 à \$26,50, quelques-uns \$28,75, les bons de \$24,50 à \$24,25, les moyens de \$22,25 à \$24, les communs de \$16,75 à \$21,50.

Les génisses moyennes rapportaient de \$19,50 à \$20,25, les communes de \$15,25 à \$18,50.

Les bonnes vaches se vendaient de \$16 à \$18 et même \$18,50, les moyennes de \$14,50 à \$17, les communes de \$13 à \$17,75, les sujets destinés à la mise en conserve de \$7 à \$14,75.

Les bons taureaux valaient de \$17,75 à \$20,75, les communs et les moyens de \$14,25 à \$18.

Les certificats 5-ans de placement garanti du Trust Royal rapportent 5 1/2% Taux sur demande pour termes plus courts. Taux d'intérêt sujet à changement.

105 QUÉBEC, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 848-4741

VOYEZ LE TRUST ROYAL

il y va de votre intérêt

d'aller aux maritimes vous avez le choix de trois "grands trains"

L'Océan Le Scotian Le Chaleur

Départ de Montréal à 5h.05 (heure avancée). Départ de Montréal à minuit (heure avancée). Départ de Montréal à 8h.30 (heure avancée).

Un "grand train" du CN de destination de Halifax, qui part de Montréal à la fin de la journée de travail. Choix de divers types de couchettes, y compris les "dormettes" à prix économique. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Des voitures "Skyview" assurent une vue panoramique allée à un maximum de confort. Toutes les places en voiture-coach doivent être réservées. Service quotidien.

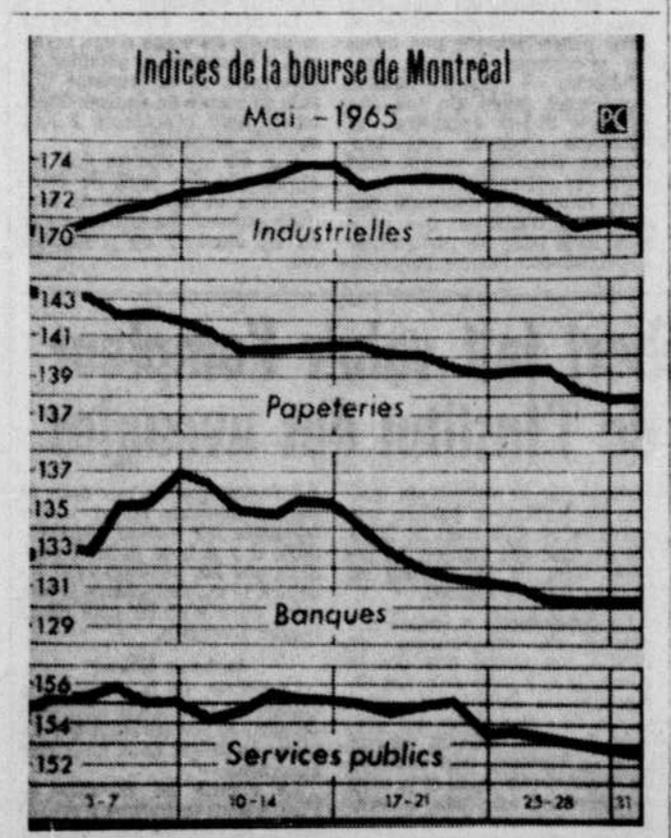
"tarif blanc" en voiture-coach de Montréal à Halifax \$17,50

Une réplique de l'Océan, un des fameux trains du CN, avec arrêts intermédiaires à des heures qui vous conviennent. Choix de divers types de couchettes, y compris les "dormettes" à prix économique. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Des voitures "Skyview" augmentent encore les plaisirs du voyage. Service quotidien de Montréal à Halifax.

Un autre des "grands trains" du CN pour les Maritimes. Destination: Campbellton. Correspondances faciles pour la Gaspésie. Voitures-restaurants et voitures-salons. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Service quotidien.

"tarif blanc" en voiture-coach de Montréal à Campbellton \$11,30

LES TARIFS ROUGE, BLANC ET BLEU DU CN vous offrent de magnifiques aubaines. Demandez le calendrier Rouge, Blanc et Bleu au bureau des ventes du CN.



BOURSE DE MONTRÉAL — La majorité des secteurs étaient en baisse à la fermeture de la bourse, à la fin de mai, à la Bourse de Montréal. De tous les compartiments, celui des industrielles a été le seul à réaliser des gains en progressant de .3 à 170,7. Les papeteries ont été le plus gros perdant avec un recul de 4,3 à 139,0 tandis que les banques ont fléchi de 2,8 à 130,5. Les services publics ont reculé de 2,6 à 152,9.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'HUILES' and 'MARCHÉS ÉTRANGERS'.

ADMINISTRATEUR — ZODIAC LITEE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

M. Michel A. David

Monsieur Hubert Godin, président de Zodiac Ltée, annonce l'élection de Monsieur Michel A. David au conseil d'administration de cette compagnie.

Nomination au C.N.R.

Le Canadian National annonce la nomination de M. Marcel Huneault, adjoint au vice-président et au directeur général de la région du Saint-Laurent à Montréal depuis 1963.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

INDICES à TORONTO

Table of stock market indices for Toronto, including values for various indices.

INDICES à MONTRÉAL

Table of stock market indices for Montreal, including values for various indices.

INDICES à NEW-YORK

Table of stock market indices for New York, including values for various indices.

Indices des Obligations à New-York

Table of bond market indices for New York, including values for various indices.

Indice Dow Jones

Table of the Dow Jones index, including values for various indices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including names of funds and their performance metrics.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for the New York Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS. Consultants en administration et ingénieurs industriels. Personnel: cadres et fonctions, Évaluation de tâches, salaires, Plans de stimulants au rendement, Systèmes et procédures de bureau, Maintenance, Mécanisation, Centres de production - prix coûtants - échelle investies - Budget.

PRETS EN PREMIERES HYPOTHEQUES. Résidentiels • Commerciaux • Industriels. pour Montréal et la Province. FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD. 1450, rue Ste Catherine ouest - 861-9446

CHARLES J. DUPUIS, JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. PAUL E. TREMBLAY, B. D. LEPROHON, ING. P. GUY DESMARAIS. DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC. Courtiers d'assurances agréés. Conseillers en plans de bénéfices. Place Victoria, Montréal 3, Québec. TEL. 878-2781

Clinique médicale de l'Est - Bureaux à louer 30 est, boul. St-Joseph. Pour la profession médicale, Occupation immédiate, Situation centrale, Air climatisé, Stationnement intérieur, Service d'appels téléphoniques, Clinique, Service de laboratoire, Salle de radiographie. Pour informations: 527-2486, M. R. Duhamel, M. P. Lajeunesse, 845-4241, Dr. Guy Laporte

IMPORTÉ D'ANGLETERRE Tanqueray Gin dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique. Du nouveau au TRUST ROYAL en 1ère hypothèque. 75% en 1ère hypothèque. Taux habituels. Service rapide. Écrivez ou téléphonez à: 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal - 849-4741. Total des ventes: 4,940,000.

Convention du hockey

Le calme du premier tour n'écarte pas la possibilité de nouvelles sensationnelles

Au temple de la Renommée du hockey

Dix anciens joueurs de hockey, dont plusieurs étaient vedettes, au début du siècle, ont été nommés hier au Temple de la Renommée du hockey. Cette annonce a été faite à une réunion du comité désigné à cet effet, réunion qui a été retardée pour attendre l'arrivée de M. Frank Selke, Sr, qui revenait par avion, de l'ouest du pays. Les nouveaux élus sont:

- 1 — Arthur Farrell, ex-joueur des Shamrocks de Montréal, il y a plus de 50 ans.
- 2 — Fred Scanlon, du même club.
- 3 — Blair Russell, des Victorias de Montréal.
- 4 — Jack Marshall, qui évolue pour les vieux Wanderers de Montréal.

- 5 — Ernie Russell, un autre joueur des Wanderers au début du siècle.
- 6 — Sid Howe, gradué des Primrose d'Ottawa, et qui porta l'uniforme d'Ottawa, de St-Louis et de Détroit.
- 8 — Marty Barry, qui a joué dans la ligue Nationale, pour les Bruins, les Canadiens et les Red Wings.
- 9 — Red Horner, ancien joueur de défense des Maple Leafs.
- 10 — Bill Mosienko, ancien vedette de Chicago.

Ceux qui vivent, parmi ces nouveaux élus, sont: Marshall, Benedict, Howe, Narry, Horner et Mosienko.

Gordy Coleman et Willie Horton, encore les meilleurs au bâton

NEW YORK — Si l'on en juge par la tenue au bâton de Hank Aaron, des Braves de Milwaukee, il semble bien que sa cheville gauche soit complètement guérie, car il est définitivement engagé dans la lutte pour le championnat des frappeurs de la ligue Nationale.

Aaron, qui s'est mérité le titre à deux reprises, affiche une moyenne de .339, mais il est loin derrière Gordy Coleman, du Cincinnati, qui domine le circuit avec une fiche de .375. Le voltigeur des Braves, qui est passé du 8e au 2e rang grâce à une poussée de cinq points la semaine dernière, a manqué quelques joutes au début de la saison en raison d'une intervention chirurgicale à la cheville gauche.

Coleman a conservé la première place grâce à ses six coups sûrs en 16 présences au marbre. Par contre, Joe Torre, du Milwaukee, et Willie Mays, du San Francisco, ont dû céder leur 2e et 3e rang respectivement.

Torre a vu sa fiche baisser de .346 à .329 quand il n'a récoté que cinq coups sûrs en 22 essais, ce qui l'a relégué en troisième place.

Quant à Mays, victime d'un virus, il a passé une partie de la semaine sur le banc. De plus, il n'a réussi aucun coup sûr au cours de ses 18 dernières présences au bâton, si bien que sa moyenne a baissé de .345 à .322.

Ligue Américaine

On a enregistré peu de changements dans la ligue Américaine, où Willie Horton continue de dominer, suivi de Vic Davalillo et Dick McAuliffe.

Le voltigeur du Détroit a perdu 12 points mais sa moyenne de .363 est supérieure à celle de Davalillo, du

Cleveland, qui présente une fiche de .352 grâce à un gain de cinq points. Pour sa part, McAuliffe, du Détroit, a maintenu sa moyenne à .339.

Frank Howard a rejoint Horton en tête des frappeurs de circuits avec un total de 11, mais il est devancé de quatre points par Felix Mantilla, du Boston, qui domine la LA avec 44 points produits.

Pour sa part, Mays domine les cogneurs de circuits dans la LN avec un total de 17 tandis que Ernie Banks, du Chicago, est toujours le meilleur producteur de points avec un total de 44.

Hockey et TV

Les Ligues Américaine et de l'Ouest songent maintenant à intéresser la TV américaine à leur activité. Leur principal argument réside dans le fait que les deux circuits comptent 12 de leurs 15 équipes en territoire américain, s'étendent de Baltimore, dans l'est, à la côte du Pacifique.

Il semble qu'un certain déséquilibre consécutif à l'adoption d'un calendrier mixte ainsi que les frais de transport aient été les facteurs qui ont empêché l'unanimité de se faire chez les délégués de la LAH.

Selon cette entente, la moitié des 72 joutes que doivent disputer chaque équipe sera inscrite au calendrier mixte.

En dépit du manque d'équilibre, résultant du nombre inégal d'équipes dans chaque ligue, on présentera au moins une joute de calendrier mixte dans chaque ville des deux circuits. On prépare actuellement des calendriers dans chaque ligue du calendrier mixte que. Les points récoltés par les seront inscrits aux classements des deux ligues.

Les ligues mineures tenaient hier de nombreux caucus pendant que les dirigeants de la Ligue Nationale avaient leur assemblée annuelle. Ces derniers se sont surtout limités à étudier la technique du jeu et à adopter des changements mineurs aux règlements, pendant que, dans les corridors, bourdonnaient de nombreuses rumeurs d'échanges et de transactions.

Par un vote de 7-2, la ligue Américaine a adopté un calendrier mixte avec la ligue de l'Ouest qui souhaitait cette mesure. Springfield et Providence auraient été les deux clubs qui se sont opposés à ce calendrier.

Ces deux ligues sont prêtes à procéder au repêchage à rebours, c'est-à-dire, qu'elles auront le choix de 60 joueurs qui sont la propriété de clubs de la ligue Nationale, après que les grands clubs auront réglé, mercredi, leur propre repêchage.

La ligue Centrale, pour sa part, a approuvé le transfert du club Minneapolis à Oklahoma City et les Bruins de Boston en seront encore le commanditaire.

Pour faciliter l'épousé du calendrier, les neuf clubs de la ligue Américaine joueront chacun quatre parties contre les clubs de la ligue de

l'Ouest et ces derniers joueront six joutes chacun dans la ligue Américaine.

Programme

Au cours des assises de quatre jours, les gouverneurs de la LNH étudieront l'élargissement des cadres du circuit, la télédiffusion des joutes aux Etats-Unis ainsi que la nomination du successeur de Carl Voss, ex-arbitre en chef.

Les gouverneurs étudieront également les règlements concernant l'attribution du trophée Vézina.

Le président Clarence Campbell a révélé qu'il avait reçu 12 demandes de franchises, dont trois venant de villes canadiennes.

Le président fera rapport aux gouverneurs de l'expérience tentée récemment auprès des réseaux américains et des agences de publicité.

On fera connaître le successeur de Voss aujourd'hui. On a surtout mentionné les noms de Frank Udvari, qui compte 14 ans de service dans la LNH, et de Scotty Morrison, qui a repris son service comme juge de lignes à la suite du congédiement de George Hayes, la saison dernière.

Enfin, quant au trophée Vézina "attribué annuellement au gardien qui a participé au plus grand nombre de parties avec l'équipe qui a alloué le moins grand nombre de buts", les gouverneurs songent à en modifier le mode de sélection. Ainsi, tout gardien qui aura participé à au moins 25 parties pourra partager les honneurs avec le gagnant du trophée.

Règlements

Le comité des règlements de la ligue Nationale a décidé:

- que le délai causé par une blessure à un gardien de buts ne doit pas dépasser cinq minutes, maintenant que tous les clubs ont deux gardiens.
- qu'il faut réduire le plus possible la pratique de lancer la rondelle dans les estrades.
- qu'on imposera une amende automatique à ceux qui se serviront de leurs bâtons, dans les échauffourées, que le coup porte ou non. Dans ces cas, le président aura le droit, après révision, d'augmenter l'amende et d'imposer des suspensions.

On parle d'échanges ou de transactions possibles. Les Rangers sont intéressés en des joueurs du Canadien et de Boston. Le Canadien aimerait avant tout s'assurer les services de Rod Gilbert, mais le club new yorkais n'est pas satisfait des joueurs qu'offre le club local.

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE	
Save Floeka	5.70 3.50 2.80
Tudor Aida	3.60 3.20
Sweet Knave	8.20
Tempo 0:52.4	
DEUXIEME COURSE	
Alert Alex	24.10 7.90 4.70
Walking Papers	4.30 2.90
Comstock	2.90
Tempo 1:00	
Part double: \$63.40	
TROISIEME COURSE	
Lasting Love	12.10 5.70 3.60
Outie Slipper	5.70 4.40
Lady Speed	3.60
Tempo 1:00.3	
QUATRIEME COURSE	
Stem The Tide	6.50 3.00 2.80
Mias Winlay	2.90 2.50
Storm Front	3.50
Tempo 0:59.3	
CINQUIEME COURSE	
Castle Breeze	23.20 11.00 6.20
Future Time	10.20 8.10
Moon Step	7.20
Tempo 1:22.3	
Quintet: \$84.00	
SIXIEME COURSE	
Meris	4.10 3.80 3.10
Our Champ	6.00 4.50
Boosting	3.70
Tempo 0:58.3	
SEPTIEME COURSE	
Bright Daze	5.00 3.80 2.90
Shasta Road	7.50 4.60
Future Time	3.30
Tempo 1:11.2	
HUITIEME COURSE	
Gallant Chop	13.70 5.00 3.70
Sirtan	2.10 2.40
Quatre Boy	4.10
Tempo 1:22.2	
Exacto: \$23.80	

Le baseball

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	32	20	.615
Milwaukee	26	20	.565
Cincinnati	27	22	.551
San Francisco	27	24	.529
St-Louis	25	25	.500
Houston	26	28	.481
Pittsburgh	24	28	.459
Philadelphia	23	28	.469
Baltimore	21	28	.429
New York	32	32	.385

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	31	15	.674
Chicago	28	19	.596
Cleveland	24	20	.545
Baltimore	27	23	.540
Detroit	25	22	.532
Los Angeles	27	24	.529
Boston	23	24	.489
New York	22	27	.449
Washington	22	30	.423
ansas City	11	32	.256

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	32	20	.615
Milwaukee	26	20	.565
Cincinnati	27	22	.551
San Francisco	27	24	.529
St-Louis	25	25	.500
Houston	26	28	.481
Pittsburgh	24	28	.459
Philadelphia	23	28	.469
Baltimore	21	28	.429
New York	32	32	.385

LIGUE DE CROSSE DU QUEBEC

Améliorations tangibles dans le calibre de jeu

par Claude LEBEAU

Deux parties des plus éloquentes seront disputées dans l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ce soir. La première joute mettra aux prises les Titans de l'instructeur John Ferguson et les Saints de Ville-St-Pierre. Si l'on tient compte du résultat de la récente partie disputée entre ces deux clubs, dimanche dernier, à Sorel, tout porte à croire que la compétition sera chaude alors que les Saints évolueront devant leurs propres partisans. Les Titans eurent raison des Saints au compte de 11-9. Le deuxième match promet également du jeu très intéressant alors que les Indiens de Caughnawaga, champions de l'an dernier, rencontreront les leaders actuels de la section ontarienne, le Notre-Dame d'Ottawa.

Les Titans essayeront de porter à quatre leur nombre de victoires. Des acquisitions de valeur furent effectuées à leur profit lorsque les dirigeants du Sorel s'approprièrent les Keith Bowen, Toby Wilson, Jacques Durette, Charles Bélair et Jim Butterfield pour ne nommer que ceux-là.

Le National de Valleyfield demeure toujours aussi menaçant alignant à ses côtés Frères Blanchard, les Cousineau, Chapleau et, enfin, un Richard Béléq qui s'améliore de joute en joute. Des protégés demeurent toujours en suspens au sujet de leurs deux défaites consécutives contre les Titans et les Saints. La réunion spéciale des dirigeants tenue à Sorel dimanche dernier eut pour résultat de renvoyer ces protégés au bureau de La Canadian Lacrosse Association où une décision finale sera prise quant à la légitimité des joueurs nouvellement engagés par les équipes de Sorel et de Ville-St-Pierre. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet épineux au cours d'un prochain article.

Les Indiens de Caughnawaga semblent se remettre lentement, mais sûrement, d'une défaillance qui aurait pu se révéler coûteuse dans un avenir rapproché. Frank Benedict, Barry Belisle, George Norton et Lawrence Martin semblent reprendre place dans la lignée des étoiles de la L.L.Q. Le spectacle que les Indiens offriront récemment lors de leurs victoires sur

sur Cornwall et Ville St-Pierre fut apprécié des spectateurs. Mentionnons également l'amélioration des Irvin Goodleaf et Wally Deer. Les Indiens constitueront donc un sérieux aspirant au trophée Minto, emblème de la suprématie de la Crosse de l'est du pays.

Enfin, les Athlétiques ont encore une fois prouvé qu'ils étaient dignes de la première position en ayant raison du Hull, au compte de 10-9, dimanche dernier. Ils remportaient ainsi leur 9e victoire consécutive.

Si nous avions à faire une conclusion générale des activités de la semaine dernière, il conviendrait de souligner l'amélioration générale des équipes du circuit. Le jeu scientifique dont nous avons été témoins ne peut faire mieux que de redorer le pres-

tige de la crosse à travers la province, ce qui aura pour effet d'inciter les jeunes à s'adonner sérieusement à ce sport scientifique et strictement canadien. Les programmes doubles du Forum s'avèrent des spectacles de choix et tout porte à croire qu'avec l'expérience que prennent nos joueurs à évoluer avec des étoiles de l'Ouest, le calibre de jeu de la ligue en sera amélioré et le sport de la crosse en général s'en portera beaucoup mieux. Les scènes disgracieuses se trouvent ainsi reléguées au second plan par l'envergure du jeu scientifique dont nous avons été témoins. Nous sommes ainsi heureux de féliciter les arbitres pour le magnifique travail accompli et puisse la chose demeurer telle, d'ici la fin de la saison.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2106, rue DRUMMOND
MONTRÉAL 25
380-2182

ELECTRICIEN
Entrepreneur-Électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG.
Vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nos services nouveaux Téléphone: 861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience
MONTRÉAL — VI. 9-2371

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!



HENNESSY HENNESSY

COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

financez-la d'avance à bon compte avec un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Vous n'avez pas à payer d'intérêts avant d'avoir employé l'argent. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Une assurance-vie protège votre succession. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux!

Exemples de prêts:	en:	Mensualités
\$ 500.00	12 mois	\$ 43.93
\$2,000.00	30 mois	\$ 75.44
\$3,600.00	36 mois	\$115.73

BANQUE ROYALE

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.



Fernand Gignac, "Meilleur Radio-Télévision 1964"

"Hollandia... un plaisir à partager"

"Le Hollandia a tout pour plaire, déclare Fernand Gignac, qui s'y connaît en tabacs à pipe. Non seulement est-il remarquablement doux, il a en plus un arôme riche et délicieux qui plaît même aux femmes. Hâtez-vous donc de faire l'essai du Hollandia et... de partager le plaisir qu'il procure."



Hollandia
SMOOTH FLAKED CAVENDISH

Maintenant aromatisé ou ordinaire
Importé de Hollande — Louis Dobbmann, fabricant de tabac depuis 1866

à votre santé

le lait POUPART

Frais comme une rose



A. Poupart & Cie
LIMITÉE
AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 40 ANS
523-2193

Bruce Kidd songe avant tout à poursuivre ses études

TORONTO — Bruce Kidd, qui a les deux pieds dans la piñata à la suite d'interventions chirurgicales, songe encore à courir, mais il ignore s'il participera aux compétitions organisées.

Il a reconnu le bien-fondé, du moins en partie, de la déclaration de l'instructeur néo-zélandais Arthur Lydiard. Ce dernier avait déclaré, avant les jeux olympiques de Tokyo en 1964, que Kidd était "au bout de sa corde".

On sait que Kidd n'a pu alors faire mieux que de se classer au 26e rang dans les 10,000 mètres, en plus d'essuyer un échec cuisant dans les 5,000 mètres.

Il a subi deux interventions chirurgicales au talon du pied gauche depuis.

Pour sa part, Lydiard, qui est actuellement dans nos murs en vue du tournoi international de Toronto fixé au 10 juin, soutient que les insuccès de Kidd sont attribuables à son programme d'entraînement plutôt qu'à ses blessures aux pieds.

Kidd, qui avait refusé d'expliquer ses revers en invoquant ses blessures en 1964, a également rejeté l'hypothèse échauffée par Lydiard au sujet d'un surmenage physique à l'entraînement.

Selon lui, ce sont des raisons

d'ordre personnel qui étaient en jeu.

En effet, il a accordé priorité à ses études en science politique et en économie qu'il a complétées avec tous les honneurs cette année.

Record

Le jeune athlète canadien a commencé à se mettre en vedette en 1961. Il a remporté une médaille d'or aux jeux de l'Empire en 1962, tout en établissant le record de 28:26.6 dans la course de six milles. Il s'est également classé troisième dans l'épreuve de trois milles.

S'il se remet complètement de ses opérations, Kidd pensera peut-être à la compétition organisée, mais sa carrière athlétique ne changera en rien ses projets sur le plan des études universitaires.

Chez les Rangers

MONTRÉAL — Les Rangers de New York ont annoncé qu'ils s'entraîneront à Kingston, l'automne prochain. Ils s'étaient entraînés à Winnipeg, ces deux dernières saisons.



Ron Hatcher, un centre arrière de 26 ans, vient de signer un contrat avec les Alouettes. Il se rapportera, le 4 juillet, lors de l'ouverture de la période d'entraînement du club local.

Sneed, vétéran golfeur chevronné, participera à l'omnium canadien

Sam Sneed, le champion de tous les temps avec 116 victoires officielles à son actif, dont la coupe d'or Seagram, emblématique du titre canadien, participera de nouveau à cette compétition cette année.

Le vice-président de l'Association Royale canadienne de golf, R. D. Millican, a révélé que Sneed a confirmé sa présence dans le tournoi cette année, par écrit, de son club Greenbrier à White Sulphur Springs, en Virginie de l'Ouest.

Des joueurs comme Arnold Palmer, Jack Nicklaus et Tony Lema seront également sur les lieux, ce qui laisse prévoir un succès sans précédent pour l'omnium canadien.

La compétition se déroulera au club Mississauga de Toronto, du 14 au 17 juillet, où Sam Sneed a remporté sa première victoire dans l'omnium canadien en 1932. Cette année-là le tournoi avait probablement connu la fin la plus dramatique de son histoire de 61 ans. Sneed avait terminé sur un pied d'égalité avec Harry Cooper après 72 trous. Les deux joueurs étaient encore à égalité après une ronde éliminatoire de dix-huit trous. Sneed l'emportait finalement après une autre éliminatoire de neuf trous triomphant avec une avance de cinq coups.

Deux ans plus tard, Sneed a triomphé de nouveau, s'assurant encore la coupe d'or Seagram en éliminatoire. Il lui a fallu dix-huit trous cependant pour vaincre Harold McSpaden

à Scarborough. L'année suivante Sneed triomphant une fois de plus à Toronto, cette fois à Lambton et dans les rondes réglementaires. Bob Gray de Toronto avait terminé deuxième, deux coups en arrière de Sneed.

Reconnu comme l'un des joueurs possédant le plus beau style sur les coups de départ Sneed, un vétéran de 53 ans, a clairement indiqué cette année qu'il pouvait encore gagner des tournois.

Voici quelques faits saillants de la carrière de Sam Sneed: — Le seul joueur à remporter la coupe d'or Seagram à trois reprises depuis que ce trophée est devenu le symbole du championnat canadien de golf en 1936; — Le seul joueur à gagner l'omnium canadien à la suite d'éliminatoires, à deux reprises, depuis 1904; — Le seul professionnel au monde qui a remporté plus de cent tournois; — Le seul joueur à remporter le tournoi des Maîtres et celui de la PGA à trois reprises; — Le 4 avril 1965, il est devenu le joueur le plus âgé à remporter une victoire dans un tournoi officiel de la PGA; — Le seul joueur à mériter le trophée Vardon à quatre reprises.

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !

LE RESTAURANT POLYNÉSIE DU SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait. La cuisine polynésienne est un chef d'œuvre d'art culinaire, une visite au Koh-Tki, c'est un voyage dans une assiette ! Si vous n'êtes pas voyageur, la Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquelets au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

527-3841

N'ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO FAITES RÉPARER VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY

8320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU LTD.

3 ENDROITS pour votre INSPECTION Estime gratuite avant réparation

1 ENDROIT pour votre SERVICE remorquage gratuit

1 ENDROIT pour votre GARANTIE Garantie 100%

Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine

TERMES FACILES — JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

Un bon service en attire une autre

Conçue robuste pour rouler sans fatigue et sans ennui, la Peugeot vous donnera un SERVICE ROUTIER impeccable. Et s'il vous arrive d'avoir besoin du mécanicien, plus de 400 concessionnaires Peugeot bien équipés sont répartis au Canada et aux États-Unis (et leur nombre augmente constamment). Ils connaissent le matériel Peugeot comme le fond de leur poche. Réparations vite exécutées... pièces de rechange vite procurées, où qu'on soit. Le SERVICE MÉCANIQUE Peugeot est impeccable. SERVICE ROUTIER... SERVICE MÉCANIQUE... deux services impeccables qui attirent infailliblement une voiture impeccable, c'est-à-dire une autre Peugeot. Car il faut, de temps à autre, changer de voiture. Pour ceux qui possèdent déjà une Peugeot, aucune hésitation possible, c'est une autre Peugeot qui remplace la première... et les autres. Qui dit Peugeot, dit pour la vie.

La vive **PEUGEOT**

La moins chère des 7 meilleures voitures du monde

Elle vous ira comme un gant

DAN LANDREVILLE INC., 4745 est, Ontario, Montréal — Tél.: CL. 6-1645

ROGER AUTOMOBILES LTEE, 4269 Ste-Catherine-Ouest, Montréal — Tél.: 932-2925

STE-ROSE
ROGER BUNERS,
145, boul. Ste-Rose
Tél.: 625-4357

ST-HUBERT
ST-HUBERT AUTO CENTRE,
5410, chemin de la Côte Noire
Tél.: 676-9960

PIERREFONDS
PIERREFONDS AUTOMOBILES LTEE,
14350 boul. Gouin ouest,
Tél.: 684-3711

ST-JANVIER
DEMOUY AUTO LTEE,
401, rue Principale,
Tél.: GE. 8-5877

ST-THOMAS D'AQUIN
ANGERS AUTOMOBILES LTEE,
Tél.: 796-3563

ST-JEAN
Z. LESSARD SERVICE STATION,
369, rue Phaneuf,
Tél.: FI. 8-4564

A BLUE BONNETS

Al Coy, en tête des jockeys

Après huit jours de courses au galop à Blue Bonnets, le programme d'hier soir exclut le jockey Al Coy a pris une solide avance en tête du classement des jockeys.

Coy, qui est en quête de son quatrième championnat d'affilée, avait enregistré 78 victoires en 1964. S'il maintient sa présente moyenne de 2 gagnants par soir, il fera tout aussi bien, sinon mieux. Inutile de dire que Coy est le jockey le plus en demande. Le petit gars de la Pennsylvanie a conservé une moyenne de 66 pour cent dans l'argent, en d'autres mots, 34 des chevaux qu'il a montés ont fini 1er, 2e ou 3e. Son dossier, vnt le programme d'hier soir était le suivant: 17 victoires, 7 deuxième places et 10 troisièmes.

Ses plus proches rivaux étaient Dennis Elliott et Gordon Nedeau, le premier avec une fiche de 7-7-8 en 41 départs et le second avec un dossier de 7-2-2 en 44 courses.

Parmi les nouveaux venus à Blue Bonnets, chez les jockeys, Tom Thronkide, un jeune homme de 25 ans, originaire de Patterson, N.J., a le plus impressionnant.

Chez les apprentis, Gil Montgomery semble le plus prometteur. Gil n'a piloté que douze chevaux, mais il a remporté trois victoires, a fini une fois deuxième et une fois troisième.

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE		
5 FURLONGS		
1	Moslem	Elliot 113 5-2
2	Nellie Plum	Contra 110 3
3	Helen M	Coy 114 6
7	All Grand	Eastman 116 6
8	Real Hero	Nedeau 115 10
1	Little Cricket	Parsons 185 15
5	Lichee Girl	Parnell 116 15
2	Boving Corn	Meehan 115 20
9	Hugh's Imp	Nedeau 110 20
DEUXIEME COURSE		
4 ans et plus — Réclamer — \$1,600		
6 1/2 FURLONGS		
4	Master Prisco	Gabriele 118 3
9	Beach Patrol	Grasby 113 7-2
3	Channe Two	Eastman 118 9-2
3	Simple Soul	Lamonte 113 9-2
2	More Showers	Gilbert 113 8
6	Chief Scoto	Contra 118 12
7	Sentator G	Coy 118 15
5	Flying Diver	Contra 118 15
1	Stinkseed	Goodman 118 20
TROISIEME COURSE		
Novice — Pouches de 2 ans		
Bourse \$1,700 — 5 FURLONGS		
1	Starlite Dancer	Borum 113 7-2
2	Lady Louisa	Contra 108 9-2
3	Autumn Rose	Crete 113 5
6	Whirlita	Parnell 113 6
8	Blue Xmas	Coy 113 8
9	Veni Vidi Vici	Grasby 118 10
7	Harmony Girl	Elliot 118 15
5	Lip's Pat	Welch 118 15
4	Chalark	Teeter 108 15
QUATRIEME COURSE		
4 ans et plus — Réclamer — \$1,700		
5 FURLONGS		
4	Caroleen	Nedeau 118 2
3	Mrs Bob Jay	Thornidike 118 2-2
2	Rebel Chaser	Robinson 118 4
5	Great Run	Elliot 113 5
6	Everest	Coy 118 6
1	Pinkies	Eastman 115 20
CINQUIEME COURSE		
4 ans et plus — Réclamer — \$1,600		
5 FURLONGS		
1	Dolphin Striker	Nedeau 118 5-2
8	Dead Set	Coy 118 3
3	Winged Way	Thornidike 113 7-2
2	Victory Parade	Elliot 113 10
5	St-Clair	Ferrier 113 12
7	Party Choice	Robinson 113 15
4	Thompkinsville	Welch 113 15
8	Mac's Brat	Crete 113 15
9	Donnon	Eastman 115 20
SIXIEME COURSE		
4 ans et plus — Réclamer — \$1,600		
5 FURLONGS		
1	Ing Peary	Eastman 117 7-2
1A	Ezy Tom	5 129 7-2
5	Wilda Rogers	Parsons 6 112 4
4	Elatne Bell	Thornidike 4 112 4
3	Singing By	Nedeau 4 112 4
8	Desert Goddess	S. Gabriele 9 112 4
7	Court Adjournd	Parenti 8 120 8
4	Rah Rah	Coy 7 117 15
2	Ray H.	Meehan 1 117 15
1	et la	inscription de l'écurie R. L. Burnett
SEPTIEME COURSE		
1 et 2 ans — \$2,100		
La source St-Edouard		
6 1/2 FURLONGS		
4	Noank	Contra 110 3
1	Piglet	Gabriele 116 7-2
4	Roasting	Nedeau 122 9-2
3	Crash Diet	Elliot 108 6
5	Lov's Pat	Coy 114 8
5	Mohammbau	Parnell 119 8
2	Desert Rover	Welch 113 12
HUITIEME COURSE		
3 ans et plus — Réclamer — \$1,600		
5 FURLONGS		
5	Trolan Trooper	Robinson 116 5-2
4	Bell's Range	Coy 122 3
8	Battle Maker	Eastman 122 4
4	Clair	112 4
3	Fox Parrott	Welch 111 8
9	Sportive	Thornidike 107 15
2	Relie Armour	Lamonte 119 15
1	Tranent	Palais 117 15
7	Sound Wave	Meehan 122 15

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Établi en 1888 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière — Tél.: 861-1891

<p>ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>159 o., rue Craig. 861-1491</p>	<p>KENDALL, TRUDEL & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>1015 Côte Beaver Hall 866-8563</p>	<p>MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A., Guy Guénette, C.A., Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A., Guy Messier, L.S.C., B.A., Raymond A. Poirier, C.A.</p> <p>50 Place Crémazie — Suite 422 Montréal 11 387-4422</p>
<p>ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601</p> <p>Ville Mont-Royal</p>	<p>GERARD LABELLE</p> <p>Comptable agréé</p> <p>80 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945</p>	<p>NADEAU, PAQUET & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A., Réal Malinville, C.A., Gilles Blondin, C.A., Michel Guérin, C.A., E.G.M. Mulligan, C.A.</p> <p>1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 847-8872</p>
<p>AUDET, POUPART & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>R. Audet, B.A., L.S.C. Com., C.A., G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A., Yvon Joyal, C.A.</p> <p>7073 St-Denis Montréal 10 272-8751</p>	<p>LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Bernard F. Lachance, C.A., Pierre Y. Brousseau, C.A., Denis Allard, C.A., Roger Morin, C.A., Georges Gagnon, C.A.</p> <p>6902 Côte des Neiges RE. 1-3371</p>	<p>NADON, NADON & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J. Emilien Nadon, C.A., André Nadon, C.A., André Lacroix, C.A., Robert Dignat, C.A., Robert Nadon, C.A.</p> <p>215 ouest, rue St-Jacques 845-8051</p>
<p>BASTIEN, BARRIERE & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>F.J. Bastien, C.A., BARRIERE, C.A., G. Boudrias, C.A., B. Pellerin, C.A., Yvon Joyal, C.A.</p> <p>620 ouest, boul. Dorchester Montréal 866-5886</p>	<p>LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Gaston Bédard, C.A., Réal Bertrand, C.A., Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.</p> <p>737, Chemin de la Côte-des-Neiges MONTRÉAL 14 — Tél. RE. 14-1491</p>	<p>PRICE WATERHOUSE & CO.</p> <p>Comptables agréés</p> <p>606 rue Cathcart 866-9701</p> <p>Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria</p>
<p>LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Nineteen Eighty Sherbrooke West Building WE. 7-4238</p>	<p>LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL</p> <p>Comptables agréés</p> <p>H. Lavalée, C.A., R. Bédard, C.A., R. Lyonnais, C.A., G. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A., P. Bédard, C.A., M. St-Louis, C.A., D. Crockett, C.A., M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A., Paul Hébert, C.A., Sincic</p> <p>215, rue St-Jacques, Montréal Tél.: 849-7791</p> <p>Sherbrooke - Trois-Rivières</p>	<p>PROULX, D'ORSONNENS & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>René Proulx, B.A., C.A., Guy D'Orsonnens, B.A., C.A., G. Grosjean, C.A., J.-P. Pilon, C.A.</p> <p>360 ouest, Saint-Jacques Suite 2004 VI. 4-3017</p>
<p>CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Camille Benoit, C.A., Claude Denis, C.A., Jean Claude Gagnon, C.A., Yves Després, C.A.</p> <p>50 Place Crémazie, Suite 419 381-5621</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>	<p>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., J. Paré, C.A., J. Brisette, C.A., P. Piquin, C.A., J.-P. Rousseau, C.A., J. Girard, C.A., J.-P. Roy, C.A., H. St-Onge, C.A., C. St-Denis, C.A., P.-Y. Laporte, C.A., R. Gagnon, C.A., S. Saucier, C.A., J.-P. Pilon, C.A.</p> <p>La Tour de la Bourse Montréal 3, Qué. 878-2691</p>
<p>PAUL E. BONNIER</p> <p>Comptable agréé</p> <p>360, St-Jacques Montréal 1 842-4691 842-2761</p>	<p>CLARKSON, GORDON & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>R. V. Barnett, C.A., J. B. Glick, C.A., H. E. Bell, C.A., A. W. Gilmour, C.A., A.W. LeGrand, C.A., P. Keating, C.A., H. M. Caron, C.A., K. MacKenzie, C.A., H.J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A., D. J. Finlay, C.A., C. Scott, C.A.</p> <p>Associés-résidents</p> <p>500 ouest, rue St-Jacques, Montréal,</p> <p>Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>PAUL E. BONNIER</p> <p>Comptable agréé</p> <p>360, St-Jacques Montréal 1 842-4691 842-2761</p>	<p>COURTOS, FREDTTE, CHARETTE & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>R. Courtos, C.A., F. Fredette, C.A., G. Harette, C.A., R. Poupart, C.A., M. L. Beauneau, C.A., L. Robillard, C.A., H. Jercier, C.A., G. Vary, C.A., J.-C. Racette, C.A., L. Bellefleur, C.A., G. Fausse, C.A., H. Mercier, C.A.</p> <p>507 Place d'Armes Tél.: 842-8621</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>CLARKSON, GORDON & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>R. V. Barnett, C.A., J. B. Glick, C.A., H. E. Bell, C.A., A. W. Gilmour, C.A., A.W. LeGrand, C.A., P. Keating, C.A., H. M. Caron, C.A., K. MacKenzie, C.A., H.J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A., D. J. Finlay, C.A., C. Scott, C.A.</p> <p>Associés-résidents</p> <p>500 ouest, rue St-Jacques, Montréal,</p> <p>Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.</p>	<p>COURTOS, FREDTTE, CHARETTE & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>R. Courtos, C.A., F. Fredette, C.A., G. Harette, C.A., R. Poupart, C.A., M. L. Beauneau, C.A., L. Robillard, C.A., H. Jercier, C.A., G. Vary, C.A., J.-C. Racette, C.A., L. Bellefleur, C.A., G. Fausse, C.A., H. Mercier, C.A.</p> <p>507 Place d'Armes Tél.: 842-8621</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPÉRANCE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél.: 384-1890</p>	<p>DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A., Germain Desmarais, C.A., Duncan Mooney, C.A.</p> <p>57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPÉRANCE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél.: 384-1890</p>	<p>DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A., Germain Desmarais, C.A., Duncan Mooney, C.A.</p> <p>57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>DESCHAMPS & GROTHÉ</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J.-Arthur Deschamps, C.A., Grothé, C.A.</p> <p>1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248</p>	<p>GALARNEAU, DESMARAIS BOUDREAU, HUARD & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Alain Galarneau, C.A., Jacques Desmarais, C.A., Gilles Boudreau, C.A., Donat Huard, C.A.</p> <p>237 o., boul. Saint-Joseph Tél. 274-2534 Montréal 8</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>DESCHAMPS & GROTHÉ</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J.-Arthur Deschamps, C.A., Grothé, C.A.</p> <p>1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248</p>	<p>GALARNEAU, DESMARAIS BOUDREAU, HUARD & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Alain Galarneau, C.A., Jacques Desmarais, C.A., Gilles Boudreau, C.A., Donat Huard, C.A.</p> <p>237 o., boul. Saint-Joseph Tél. 274-2534 Montréal 8</p>	<p>LEBLANC & GAGNON</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A., Claude Gagnon, C.A.</p> <p>435 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638</p>
<p>GALVAIN, DUCHARME, ROULEAU PREHOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Roger Galvain, C.A., J.-Omer Ducharme, C.A., Jean-Paul Rouleau, C.A., Georges Prehovost, C.A., Bernard Dumais, C.A., Jacques Brault, C.A., Pierre Lajoie, C.A.</p> <p>561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 Tél.: 381-8011</p>	<p>MAHEU, NOËL & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A., R. Maheu, C.A., B. Robert, C.A., A.R. Fagnola, C.A., M. Hurlbut, C.A., G. Amodeo, C.A., G. Landry, C.A., L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A., M. Letellier, C.A., Y. Lapalme, C.A., A. Harri, C.A., J. GMA, C.A., G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A., G. Vergeau, C.A.</p> <p>507 Place d'Armes Montréal Tél.: 842-6651</p>	



Depuis trois semaines, les forces gouvernementales subissent de lourdes pertes aux mains du Vietcong. On voit, ici, à gauche, le premier ministre Quat (dont les catholiques demandent la démission) qui s'entretient avec un blessé dans un hôpital. Près de lui, le général Thy, l'homme fort du régime. (Photo UPI)

Saigon: l'agitation catholique continue

SAIGON — Des manifestations de catholiques opposés au gouvernement sont venues compliquer encore une crise politique que le départ pour Washington de l'ambassadeur américain à Saigon permettait cependant de croire en bonne voie de solution. A cette agitation interne correspond une période de calme sur le plan militaire, ceci pour la seule raison d'opérations sud-vietnamiennes car, au-delà de la 17e parallèle, les raids se poursuivent sans répit.

La pression des groupements catholiques s'était manifestée dès samedi quand des policiers avaient été attaqués et blessés dans un quartier populaire de

la ville. Dimanche, des prêtres réfugiés du Nord ont enflammé leurs auditeurs qui se sont opposés à la police. Il est question de célébrer une messe en plein air devant le siège de l'état-major militaire. Un groupe de catholiques venus du Nord s'est installé hier dans un salon de la présidence de la république et n'entend s'en aller déloger qu'avec la démission du gouvernement. Une grenade a explosé devant une église catholique, causant la mort de trois passants mais, aux dernières nouvelles, il s'agirait d'un simple accident.

Sur le plan militaire, à défaut d'opérations importantes à signaler en cette quatrième

journée consécutive de calme, on dresse des bilans. Au mois de mai le Vietcong ont perdu 3,215 hommes et les troupes gouvernementales 3,855 plus 750 disparus. La proportion était renversée pour le mois d'avril. Il y a une forte recrudescence des opérations déclenchées par le Vietcong: 2,265 au lieu de 1,080. Une très sensible diminution d'un mois à l'autre du nombre des Vietcongs ayant ralliés les unités gouvernementales, est elle aussi, une preuve du durcissement de la guerre. Il a également été révélé aujourd'hui que les effectifs américains au Sud Vietnam étaient actuellement de 51,000 dont 16,500 marines et 9,500 aviateurs.

Contre le territoire du Nord Vietnam, huit raids de bombardements ont été effectués aujourd'hui. Les plus importants visaient les installations militaires de Vinh. Un autre raid a été mené à proximité de la frontière laotienne. Tous les avions sont rentrés à leurs bases, affirme le communiqué américain. La radio du Pathet Lao fait état de 7 avions abattus du 3 au 5 juin. Au Pentagone de Washington on révèle que plusieurs des ponts les plus importants endommagés au Nord Vietnam par les bombardements ont déjà été remis en état, permettant de nouveau l'acheminement d'hommes et de matériel vers le Sud.

L'envoi de nouveaux renforts au Vietnam examiné à Washington

WASHINGTON. — L'envoi de nouvelles unités américaines de combat au Sud-Vietnam sera un des principaux sujets des entretiens que le général Taylor va avoir cette semaine à Washington, appren-on dans l'entourage du département d'Etat.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, qui est arrivé hier matin à Washington, commencera ses consultations ce matin par une entrevue avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk. On ne sait pas encore quand le président Johnson recevra le général Taylor à la Maison-Blanche.

Il a été confirmé hier de source officielle que le gouvernement sud-vietnamien avait demandé, il y a environ une semaine, l'envoi de troupes américaines de combat supplémentaires pour suppléer aux lourdes pertes subies par l'armée sud-vietnamienne au cours des combats dans la région de Quang Ngai au sud de Danang.

Cette demande du gouvernement de Saigon aurait été une des raisons pour lesquelles le général Taylor a retardé d'une semaine son voyage à Washington. On précise, dans les milieux du département d'Etat que le gouvernement de Saigon a depuis lors retiré sa demande de troupes américaines supplémentaires.

Cela ne signifie pas que l'envoi de nouvelles unités américaines au Vietnam et l'élargissement du rôle de combat confié à ces troupes soient exclus.

Samedi dernier le porte-parole du département d'Etat avait officiellement admis pour la première fois que les unités américaines de "marines" et de parachutistes chargées de la défense des principales installations au Sud-Vietnam se trouvaient désormais à des opérations de combat contre le Vietcong.

Pendant le week-end, des informations en provenance de Saigon ont indiqué qu'environ 15,000 hommes de troupes supplémentaires basés soit aux Philippines soit à Hawaii allaient faire route vers le Sud-Vietnam portant à 60,000 hommes les effectifs américains dans ce pays.

WASHINGTON NE COMPREND PAS L'ASIE

TOKYO. — L'ancien premier ministre du Japon, M. Shigeru Yoshida, aurait déclaré au cours d'une interview accordée à une revue que, selon lui, le problème vietnamien avait été compliqué du fait que les Américains ne comprennent pas l'Asie.

M. Yoshida, qui est âgé de 86 ans, a dirigé le Japon durant la période d'occupation de l'après-guerre. Il a déclaré: "Les Etats-Unis désirent mener le monde mais ils n'y parviennent jamais avec leur façon typiquement américaine de penser".

"Is one of the ideas preconceived sur ce qui doit être fait au Vietnam et ils essaient de le réaliser. Je crois que c'est ce qui tend à embrouiller la question vietnamienne".

M. Yoshida a alors rappelé l'expérience qu'il a vécue avec les autorités américaines lors de l'occupation du Japon. "Une telle attitude est naturellement normale pour un pays qui se croit supérieur".



MISE EN SOMMEIL DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES

Etat d'exception au Maroc

RABAT — "Les institutions parlementaires sont mises en sommeil conformément à l'article 35 de la constitution", a annoncé le roi Hassan II dans un discours radio télévisé prononcé hier soir.

"A partir de ce jour nous assumons directement la responsabilité du pouvoir exécutif", a déclaré le roi précisant que "l'état d'exception ainsi proclamé ne portera pas atteinte aux libertés démocratiques, garanties par la constitution".

Par cette importante décision, — communiquée quelques instants auparavant seulement au premier ministre M. Bahmini et aux présidents des deux chambres, — le souverain marocain met en "sommeil" les institutions parlementaires, en vue de "sauvegarder" la stabilité gouvernementale.

Après avoir rappelé les consultations entreprises depuis le 20 avril avec les représentants des partis politiques, des

organisations syndicales et les diverses personnalités parlementaires et indépendantes, en vue de réaliser "l'union et la réconciliation nationale", le roi Hassan II a mis l'accent sur l'impossibilité de concilier les exigences et les préférences contradictoires des uns et des autres.

"Devant l'impossibilité de former un gouvernement de coalition, a-t-il dit, il eût été naturel de faire appliquer un programme de salut public par un gouvernement soutenu par une majorité parlementaire cohérente, consciente de ses responsabilités, en mesure de donner aux travaux du parlement un caractère sérieux et positif et apte enfin à soutenir les efforts de l'exécutif dans l'accomplissement rapide de ses tâches dont tu attends, cher peuple, tant de bien. Mais il a été impossible de trouver de majorité capable de constituer le support parlementaire indispensable à la formation d'un gouvernement stable."



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Les procès télévisés

WASHINGTON — La Cour suprême des Etats-Unis a décrété que l'émission télévisée de procès criminels prive les défenseurs de leur droit constitutionnel d'obtenir l'application régulière de la loi. Le tribunal a fait porter son jugement sur un appel de M. Billie Sol Estes, promoteur du Texas accusé d'escroquerie, qui prétendait ne pas avoir eu un procès juste parce que les procédures avaient été conduites devant les caméras. Le juge Tom C. Clark a fait part de la décision majoritaire de la cour qui renverse la condamnation de Estes, trouvé coupable devant un tribunal d'Etat, au Texas.

Religion mortelle

ADELAIDE — Une jeune Australienne est morte en donnant le jour à deux jumeaux parce qu'elle avait refusé qu'on lui fit une transfusion de sang. Cette jeune femme appartenait à la secte des Témoins de Jéhovah qui interdit formellement de recevoir du sang d'autrui. L'un des jumeaux est mort peu après sa naissance.

Les médecins ont tenté de convaincre le mari de la jeune accouchée de permettre la transfusion. Mais celui-ci bien que sachant sa femme à la dernière extrémité, refusa catégoriquement.

Sixième mandat de la force de paix à Chypre

NATIONS UNIES — Le secrétaire général, U Thant demandera prochainement au Conseil de sécurité l'autorisation de reconduire une sixième fois le mandat de la force des Nations unies à Chypre, appren-on de source bien informée. Celui-ci, prorogé de trois en trois mois, expire le 26 juin. La force de l'O.N.U. à Chypre est financée à l'aide de contributions volontaires des Etats membres. On s'attend à ce que le maintien de la force soit approuvé sans difficultés.

Loi inconstitutionnelle

WASHINGTON — Par 5 voix contre 4, la cour suprême des Etats-Unis a déclaré inconstitutionnelle la loi fédérale interdisant à un membre du parti communiste de tenir un poste de responsabilité à l'intérieur d'un syndicat.

En vigueur depuis 1950, cette loi avait été déclarée "invalide" par un juge fédéral au tribunal de San Francisco.

Procès de deux espions

WASHINGTON — Un sergent de l'armée américaine, Robert Lee Johnson, 43 ans, et un agent immobilier, James Mintkenbach, 46 ans, arrêtés le 5 avril dernier pour avoir conspiré en vue de livrer des secrets de défense nationale à l'Union soviétique ont plaidé coupables lundi sous deux chefs d'accusation au lieu de plaider non coupables comme ils l'avaient fait le 15 avril. Le gouvernement a renoncé aux accusations d'espionnage qui auraient pu signifier la peine de mort ou l'emprisonnement à vie pour les deux accusés.

Les forces de l'OEA remplacent les GIs

ST-DOMINGUE, 7. (AFP) — Depuis hier matin les troupes latino-américaines de l'O.E.A., des Brésiliens pour la plupart, remplacent autour du camp retranché des insurgés camaronnais, les marines et parachutistes américains. Ils ont pris position dans les points forts de sacs de sable édifiés aux carrefours et ce sont eux qui dorénavant fouilleront les voitures et vérifieront l'identité

des personnes qui passent d'un secteur à l'autre.

Cette mesure a été accueillie avec satisfaction dans la ville basse où l'on y voit l'assurance que les incidents quotidiens entre "assiégés" et "assiégeants" se feront désormais plus rares. "Ceux-là, au moins, ont dans les veines le même sang que nous", a déclaré à ce sujet le colonel Francisco Caamaño.

On assure dans les services

d'information des insurgés qu'une trentaine de policiers imberbes se seraient rendus hier avec leurs armes aux constitutionnalistes. Cependant les journalistes n'ont pu vérifier l'authenticité de ce fait, les transfuges ne leur ayant pas été présentés.

On affirme encore dans le réduit caamaniste que le fils du général Imbert Barreira, chef de la police de Puerto Plata, au nord de l'île, aurait

fait arrêter 75 personnes qui tentaient de gagner dimanche la capitale pour y participer au meeting populaire organisé par les insurgés.

Toujours de même source, on apprend qu'une bombe aurait éclaté, sans faire de victimes, sur les lieux d'une manifestation pro-beriberte organisée à La Moca dans le centre de l'île, manifestation que le curé de la ville aurait boycottée en chaire.

Chou déçu de son voyage

DAR-ES-SALAM — On ignore toujours dans quel pays se rendra M. Chou En-lai en quittant aujourd'hui la Tanzanie. Dans les milieux officiels chinois perçent un certain embarras à ce sujet et de la déception devant le fait que le premier ministre chinois n'a reçu jusqu'à présent l'invitation à se rendre ni au Kenya, ni en Ouganda, ni en Zambie. Certains se demandent même si M. Chou En-lai ne rentrera pas à Pékin jusqu'à l'ouverture de la conférence afro-asiatique d'Alger qui n'aura lieu que dans trois semaines.

Devant la vive réaction du Kenya aux affirmations du premier ministre chinois à Dar-Es-Salam, qui traduit peut-être le sentiment de plusieurs autres pays africains, les observateurs estiment qu'une telle situation pourrait modifier l'attitude de Pékin à la conférence d'Alger.

Cette attitude dépend en partie en effet des résultats du voyage de M. Chou En-lai en Afrique. Et il est évident affirment les observateurs, que la Chine évitera une confrontation brutale si elle sent qu'elle n'est pas assurée d'un soutien africain suffisant.

NAIROBI — Le Kenya est déterminé à prévenir toute forme de révolution a déclaré un porte-parole officiel du gouvernement kenyan, répondant ainsi à M. Chou En-lai qui affirmait en Tanzanie qu'actuellement en Afrique, "la situation est favorable à la révolution".

"Le gouvernement de Nairobi désire faire savoir que le Kenya essaye d'éviter toute révolution, qu'elle vienne de l'intérieur ou qu'elle soit fomentée de l'extérieur. Il désire maintenir sa politique de non-alignement", a souligné le porte-parole.

Shastri souhaite développer les relations Canada-Inde

NOUVELLE-DELHI — Un porte-parole du gouvernement indien a déclaré hier que l'Inde s'attend à une collaboration plus étroite avec le Canada à la suite de la tournée prochaine du premier ministre, M. Lal Bahadur Shastri, au Canada.

M. Shastri doit arriver au Canada vendredi.

Le porte-parole a ajouté que le Canada et l'Inde ne s'opposaient sur aucun problème bilatéral ou international et que cette situation allait permettre entre les deux pays une coopération future beaucoup plus grande que jamais auparavant.

M. Shastri et M. Lester B. Pearson, doivent procéder à un échange de vues sur plusieurs questions d'intérêt commun, tels le désarmement, les Nations unies, et également leur expérience commune des opérations de maintien de la paix, comme au Vietnam et au Congo, a fait savoir le porte-parole.

Cette rencontre de MM. Pearson et Shastri aura aussi certains résultats, lorsqu'ils se rencontreront ensemble à la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Il se peut que M. Shastri traite de sa récente visite en Union soviétique et insiste sur la nécessité de renforcer les courants qui tendent à rapprocher Washington et Moscou, a encore dit le porte-parole.

Il a expliqué qu'officiellement le gouvernement indien ignorait tout des rapports de presse voulant que le président des Etats-Unis puisse s'entretenir avec M. Shastri au cours d'un échange téléphonique entre Washington et Ottawa.

Mais, a-t-il fait remarquer, M. Shastri aimerait bien naturellement échanger quelques mots avec le président Johnson pour lequel il cultive la plus grande estime.

Seuls certaines informations, en effet, M. Johnson s'efforcera de rejoindre par téléphone M. Shastri pour relancer les relations entre l'Inde et les Etats-Unis, récemment détériorées lorsque le président a soudainement remis à plus tard la visite de M. Shastri à Washington. Ce dernier devait profiter de son passage au Canada

pour se rendre, ce mois-ci, auprès des dirigeants américains. Le porte-parole a fait savoir que le premier ministre indien avait écrit à M. Johnson pour lui dire qu'il comprenait les raisons apportées avec la demande de retarder son voyage et que rien ne pouvait empêcher les deux hommes d'Etat d'avoir une conversation téléphonique amicale.

A Montréal

Lundi, M. Shastri doit recevoir un doctorat honorifique en droit de l'université McGill, à Montréal.

M. Shastri doit prononcer un discours dans la métropole. Le porte-parole a rappelé que les relations entre l'Inde et le Canada, pour autant qu'elles se développent dans le domaine économique et technique. Jusqu'ici, le Canada a considérablement aidé l'Inde dans plusieurs sphères en voie de développement et cette aide peut être augmentée.

Aide du Canada

Durant les 15 dernières années, le Canada a donné à l'Inde, dans le cadre du plan de Colombo, \$273,000,000 de cadeaux. Il a aussi fait quatre prêts spéciaux de \$32,000,000 au total pour l'achat de blé.

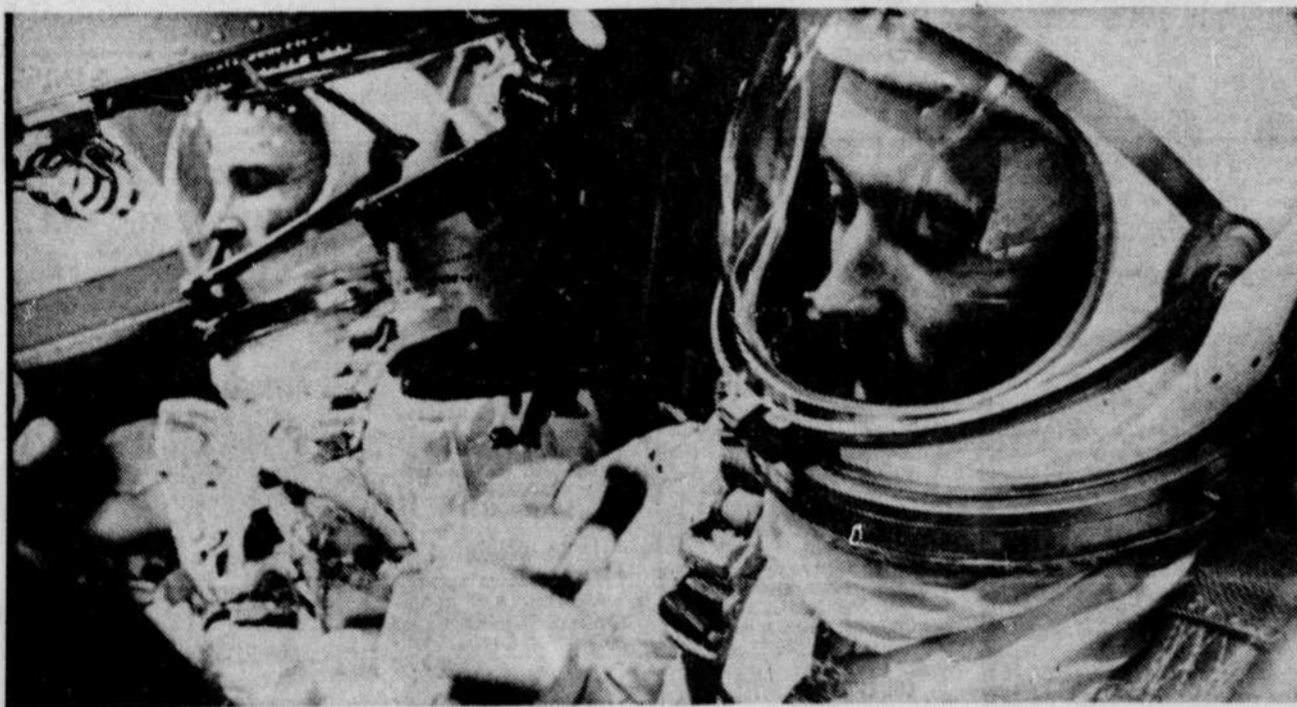
Ottawa a d'autre part converti un prêt à long terme de \$30 millions, sans intérêt, pour la construction d'une centrale hydro-électrique à Periyar, dans l'Etat de Kerala.

Le Canada a accordé \$70,000,000 de crédit à l'exportation en Inde. Ceci comprend un accord de \$35,000,000 signé il y a deux ans pour permettre la construction d'une centrale d'énergie atomique à Kothar, dans la région de Rajasthan.

Déjà, le Canada a fait le don à l'Inde d'un réacteur atomique installé à Trombay, près de Bombay, d'un coût de \$10,400,000.

Au coût de \$45,000,000, le Canada aide l'Inde à terminer son projet de centrale hydro-électrique du K un d, dans l'Etat de Madras. Le Canada exporte chaque année pour \$16,250,000 de produits et achète pour une valeur variant entre \$30,000,000 et \$35,000,000.

A la suite de la visite de M. Shastri, a enfin déclaré le porte-parole, il est fort probable que naisse entre les deux pays un commerce bilatéral.



C'est dans cette position que, durant quatre jours et quatre nuits, les deux cosmonautes ont accompli 62 orbites autour de la terre. Malgré l'exiguïté de la cabine, les deux hommes ont parfaitement supporté ce "tête-à-tête". (Photo Keystone)

Les leçons du vol spatial Gemini 4

HOUSTON, Texas — Les Etats-Unis viennent de franchir un pas significatif dans la course à la Lune avec l'URSS, grâce auquel leur retard spatial vis-à-vis de ce pays a substantiellement diminué.

Washington peut encore envier à Moscou le voyage de plus de 24 heures de trois astronautes à bord de la même capsule, réalisation que dans deux ans à bord d'une des premières cabines "Apollo". Par surcroît le colonel soviétique Valery Bykovsky détient toujours depuis la mi-juin 1963 le "record" de durée de près de cinq jours dans l'espace.

Mais White qui, aux côtés de McDivitt a gravité autour du globe pendant un peu plus de quatre jours est le premier astronaute ayant à son actif une sortie spatiale contrôlée à l'aide d'un appareillage directionnel.

Exploit

La NASA s'enorgueillit tout particulièrement du fait qu'à l'aide d'un "pistolet-fusée" à trois petites tyères de dégageant de jets d'oxygène, White a pu évoluer, jeudi, à sa guise dans le vide absolu, dans le rayon de 25 pieds auquel le limitait le "cordon ombilical" le reliant à la cabine qu'il venait de quitter.

Les directeurs, au sol, du vol "Gemini-4" estiment qu'il s'agit là d'un exploit destiné à faciliter, comme à accellerer, la réalisation des premiers

"rendez-vous" spatiaux, et surtout des "arrivages" avec un autre véhicule placé sur une orbite analogue. Sur ce point, on révoque, de source autorisée au Centre spatial de Houston, que c'est dès la fin de la première quinzaine d'août que Gordon Cooper et Charles Conrad s'envoleraient pour un voyage "Gemini-5" de sept jours autour du globe, au cours duquel ils tenteront un rendez-vous avec un petit satellite sphérique qu'ils auront largué eux-mêmes de leur cabine. Puis, en octobre, aura lieu la première tentative américaine d'arrimage. A plusieurs reprises, par la suite, les deux pilotes, Walter Schirra et Charles Stafford, fixeront momentanément leur cabine "Gemini-6" à une fusée "Agena" mise sur orbite, séparément, du cap Kennedy.

Homme-satellite

Nul ne cache ici la déception causée par l'échec total, dès les premières orbites du vol de White et de McDivitt, du premier essai américain de rendez-vous. La cabine "Gemini-4" devait s'approcher jusqu'à une vingtaine de pieds à la fin de la seconde révolution du second étage de la fusée porteuse "Titan-2" que White, premier "homme-satellite" des Etats-Unis aurait photographié de très près au sortir de son habitacle. Préparatifs un peu hâtifs, erreurs de calculs de la consommation de carburants nécessités par cette

manoeuvre? La NASA ne s'est pas encore officiellement prononcée sur les causes de cet échec.

Les dirigeants de l'Administration nationale de l'espace ont cessé, en privé du moins, d'affirmer qu'il n'est pas question de "course" avec les Russes. Ces derniers, aux yeux de leurs collègues américains ont maintes fois prouvé qu'ils sont capables d'exploits que Washington ne peut encore réaliser. On ignore totalement par exemple ici si un nouveau "Voshkod" n'aura pas "tenu l'espace", d'ici août, plus longtemps que Cooper et Conrad se préparent à le faire. Peut-être les Soviétiques auront-ils alors le premier rendez-vous, voire le premier arrimage à leur actif.

Dans la lune

L'excellence, sur toute la ligne, du vol "Gemini-4" de 4 jours de James McDivitt et Edward White renforce la conviction des Etats-Unis qu'ils feront débarquer des astronautes dans la lune avant la fin de 1969, a affirmé le Dr George Mueller, directeur des vols humains de la NASA.

Le Dr Mueller a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse réunissant les principaux dirigeants de

cette administration peu après que McDivitt et White eurent posé le pied sur le pont d'envol du porte-avions "Wasp", lundi après-midi, dans la mer des Caraïbes.

Le Dr Mueller a ajouté qu'il est impossible de prévoir qui gagnera la course à la lune, Américains ou Russes, car, a-t-il dit, cet événement dépend des préparatifs et des efforts de la partie rivale.

"Pour nous, nous nous efforçons d'aller de l'avant aussi vite qu'il est possible", a souligné le Dr Mueller.

Le prochain vol

Le prochain vol "Gemini" fait l'objet d'actifs préparatifs, ont poursuivi les servants de la NASA.

A la mi-octobre, Gordon Cooper et Charles Conrad vont graviter autour du globe pendant sept jours. Ils effectueront une tentative de rendez-vous beaucoup plus approfondie — et surtout à l'aide d'un équipement plus perfectionné que celle de McDivitt et White qui, jeudi dernier, s'est soldée par un échec.

C'est alors que le Dr Charles Matthews, directeur général du programme "Gemini" a précisé que pour faciliter la tâche du pilote Cooper, un "radar spatial" sera monté à bord de son véhicule afin de le renseigner constamment sur la position précise du satellite sphérique avec lequel "Gemini-5" essaiera de faire sa rencontre.